

Russel Aurore Bouchard

citoyenne libre et historienne professionnelle,
Chicoutimi, Ville de Saguenay (1948 -)

(1989)

Aux sources de l'histoire sagamienne

Mon ami l'abbé Jean-Paul

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
Professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

[Page web](#). Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, sociologue, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi, à partir de :

Russel Aurore Bouchard

Aux sources de l'histoire sagamienne. Mon ami l'abbé Jean-Paul.

Chicoutimi-Nord : Russel Bouchard, à compte d'auteur, 1989, 108 pp.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 6 octobre 2014 de diffuser ce livre, en accès libre et gratuit à tous, dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Russel-Aurore Bouchard : rbouchard9@videotron.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

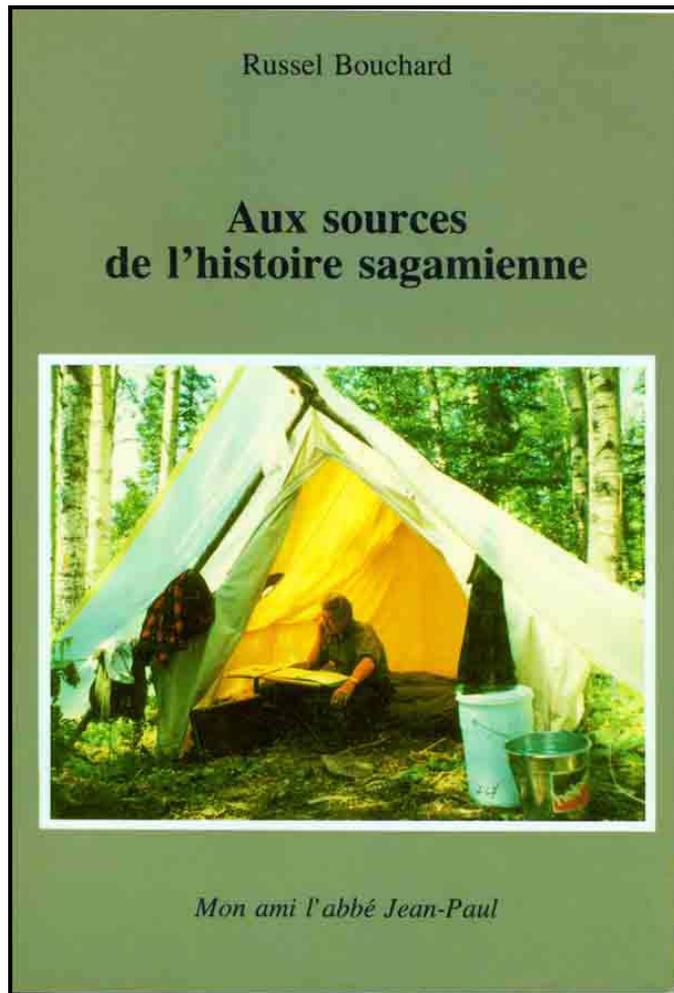
Édition numérique réalisée le 13 octobre 2014 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Russel Aurore Bouchard

citoyenne libre et historienne professionnelle,
Chicoutimi, Ville de Saguenay (1948 -)

Aux sources de l'histoire sagamienne
Mon ami l'abbé Jean-Paul



Chicoutimi-Nord : Russel Bouchard, à compte d'auteur, 1989, 108 pp.

[ii]

Illustration de la page couverture :

L'abbé Jean-Paul Simard dans sa tente, au lac Ashuapmushuan, à l'été 1980.

Vous trouverez toutes les illustrations du livre, en haute définition, sur le site Les Classiques des sciences sociales. [JMT]

http://classiques.uqac.ca/collection_histoire_SLSJ/bouchard_russel/aux_sources_histoire_sagamienne/aux_sources.html



[ii]

Cette publication a bénéficié d'une subvention des Archives nationales du Québec.

Maquette de la page couverture, typographie et montage: Russel Bouchard

Correction des textes: Madeleine Bouchard

© 1989, Russel Bouchard, Chicoutimi-Nord, Québec, Canada
ISBN 2-921101-01-7

Dépôt légal: 1er trimestre 1989

Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada

[iii]

*On apporte que ce que
l'on a donné volontiers”*

Gilles Vigneault

[iv]

[v]



Planche 1. *La pause après le souper. L'abbé Jean-Paul, lors des fouilles archéologiques de l'Ashuapmushuan, à l'été 1980.*

[Retour à la table des illustrations](#)

[vi]

[v]

Table des matières

[Table des illustrations](#)

[Quatrième de couverture](#)

[Remerciements](#) [ix]

[Préface](#) [xi]

[Introduction](#) [xiii]

Partie I

PRÉSENTATION BIOGRAPHIQUE: AUX SOURCES DE L'HISTOIRE SAGAMIENNE [5]

[La Baie des Ha ! Ha !, patrie natale de Jean-Paul Simard](#) [7]

[Étudiant au Petit Séminaire de Chicoutimi](#) [12]

[Le Grand Séminaire et la prêtrise](#) [16]

[Étudiant à l'Université Grégorienne de Rome](#) [18]

[La naissance de l'archéologie sagamienne](#) [23]

[Le Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay](#) [27]

[La rentrée à l'UQAC](#) [31]

[Professeur d'histoire à l'UQAC](#) [34]

[Le département des Études Amérindiennes](#) [39]

[Poursuite du virage historiographique](#) [42]

[Sa maladie et sa mort](#) [46]

[En guise de conclusion](#) [48]

Partie II
LA CHASSE-GARDÉE DE TADOUSSAC
ET L'OUVERTURE DU SAGUENAY [53]

[Les Montagnais de la chasse-gardée de Tadoussac](#) [55]

[Création de la chasse-gardée montagnaise de Tadoussac \(1550-1583\)](#) [57]

[Structuration du commerce de la chasse-gardée \(1583-1640\)](#) [65]

[Conclusion](#) [72]

[Le Saguenay s'ouvre sous le signe du bois](#) [77]

[Une enquête sur les Postes du Roi \(1821-1825\)](#) [78]

[L'exploration des Postes du Roi \(1826-1835\)](#) [81]

[Une année d'hésitation \(1835-1836\)](#) [87]

[La phase de réalisation \(1836-1838\)](#) [92]

[Appendice](#) [96]

Document no 1 [96]

Document no 2 [96]

Document no 3 [97]

Document no 4 [97]

Document no 5 [98]

Document no 6 [99]

Conclusion [101]

[Bibliographie chronologique des écrits de Jean-Paul Simard](#) [105]

[vi]

Table des illustrations

[Retour à la table des matières](#)

- [Planche 1.](#) La pause après le souper. L'abbé Jean-Paul, lors des fouilles archéologiques de l'Ashuapmushuan, à l'été 1980.
- [Planche 2.](#) Le père Philippe Simard.
- [Planche 3.](#) La mère, Hélène Bouchard.
- [Planche 4.](#) La rivière à Mars et une vue du paysage où a grandi l'abbé Jean-Paul. Photo: 1988
- [Planche 5.](#) La maison dans le rang des Chutes, à Bagotville, en 1940.
- [Planche 6.](#) Le jeune Jean-Paul Simard, étudiant au Petit Séminaire de Chicoutimi. En 1938.
- [Planche 7.](#) Le jeune Jean-Paul Simard, étudiant au Petit Séminaire de Chicoutimi. En 1935.
- [Planche 8.](#) La chapelle de Notre-Dame-des-Chutes, à Bagotville. Photo: 1988
- [Planche 9.](#) L'abbé Jean-Paul, l'année de son ordination, en 1945.
- [Planche 10.](#) Avec des confrères, au Grand Séminaire de Chicoutimi, vers 1943.
- [Planche 11.](#) Dans son bureau au Collège Canadien, à Rome, en 1955.
- [Planche 12.](#) Son bureau attenant à sa chambre, à la résidence des prêtres, à Chicoutimi.
- [Planche 13.](#) Un repos bien mérité, au chalet de la baie des Ha ! Ha !
- [Planche 14.](#) Le chalet de la baie des Ha ! Ha !, où l'abbé se réfugiait pour se ressourcer et pour recevoir ses étudiants.
- [Planche 15.](#) Vue magnifique de la baie des Ha ! Ha !, à partir du chalet de l'abbé Jean-Paul.
- [Planche 16.](#) Le célébrant, au mariage d'un de ses étudiants, Michel Guérin.
- [Planche 17.](#) La messe au chalet de la baie des Ha ! Ha !.
- [Planche 18.](#) L'abbé Robert Simard parle d'archéologie avec Russel Bouchard, sur le site de l'ancienne chapelle des Jésuites, au poste de traite de Chicoutimi. Ces fouilles qui se déroulèrent à l'été 1982, furent les dernières auxquelles participa l'abbé Jean-Paul.
- [Planche 19.](#) La pause après le cours, au chalet de la baie des Ha ! Ha ! au chalet de la baie des Ha ! Ha !

**Aux sources de l'histoire sagamienne.
Mon ami l'abbé Jean-Paul**

QUATRIÈME DE COUVERTURE

[Retour à la table des matières](#)

Bien connu en Sagamie comme étant le précurseur de la «nouvelle histoire» du Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'abbé Jean-Paul Simard a oeuvré à une époque charnière. Initié dès l'âge de 15 ans par son professeur Mgr Victor Tremblay, sa carrière de chercheur s'échelonna sur près d'un demi-siècle et sera ponctuée d'écrits d'un esprit nouveau, d'une grande qualité littéraire et documentaire. De son entrée au Petit Séminaire, en 1934, jusqu'à sa mort qui survient le 29 novembre 1983, il aura marqué profondément l'historiographie sagamienne.

Après de modestes débuts comme enseignant au Petit Séminaire de Chicoutimi, en 1954 il partira étudier à la célèbre Université Grégorienne de Rome où il rédigera une thèse portant sur les missions jésuites au Saguenay. Revenu au pays après ces deux années d'exil, il entreprendra dès lors des recherches systématiques portant à la fois sur l'histoire économique, sur les Amérindiens et sur l'ouverture du Saguenay à la colonisation blanche.

Dans «*Aux sources de l'histoire sagamienne*», Russel Bouchard a voulu viser deux objectifs : rendre hommage à cet ami que fut l'abbé Jean-Paul et camper le personnage à l'intérieur des grandes étapes de l'historiographie régionale. En effet, de la naissance de la Société historique du Saguenay jusqu'à aujourd'hui, l'auteur a été en mesure d'identifier trois courants de pensée qui ont guidé les chercheurs d'histoire: l'épo-

que agriculturiste véhiculée par Mgr Victor et ses collaborateurs, l'époque du renouveau historiographique avec les abbés Jean-Paul Simard, Robert Simard, Jean-Claude Drolet et Léonidas Larouche, et enfin, l'époque de l'Université du Québec à Chicoutimi qui a vu naître le département des Études Amérindiennes et l'équipe de SOREP. Pour ajouter à la qualité du contenu, l'analyse biographique et l'analyse historiographique sont complétées par deux textes de l'abbé Jean-Paul, dont l'un est inédit et contient encore aujourd'hui des éléments de compréhension qui n'ont pas encore été dépassés.

[vii]

**Aux sources de l'histoire sagamienne.
Mon ami l'abbé Jean-Paul**

REMERCIEMENTS

[Retour à la table des matières](#)

Cette biographie de l'abbé Jean-Paul Simard et ce voyage aux sources de l'histoire sagamienne ont été rendues possibles grâce à la participation des Archives du Petit Séminaire de Chicoutimi, des Archives nationales du Québec à Chicoutimi et de l'Université du Québec à Chicoutimi. En plus de nous ouvrir leurs archives, ces deux dernières institutions ont participé financièrement à la poursuite de cette publication.

D'autres individus, membres de la famille, amis, collègues ou confrères de l'abbé Jean-Paul, ont accepté gentiment de livrer des témoignages portant sur différents sujets biographiques ou épistémologiques. A leur façon, ces commentaires ont enrichi mes connaissances et m'ont permis de mieux saisir le contexte historiographique dans lequel l'abbé Jean-Paul a évolué. Qu'ils en soient tous remerciés : Soeur Marthe Simard, les abbés Robert Simard, Jean-Paul Vincent et Léonidas Larouche, le Père Jean-Claude Drolet, les professeurs Normand Séguin, Gérard Bouchard et Pierre Jacques, Mme Huguette Bouchard des Études Amérindiennes ainsi que mes confrères et amis Camil Girard, Daniel Larouche, Roland Bélanger et Louis Côté.

D'une manière encore plus particulière, je tiens à souligner ici la participation de ma compagne, Madeleine, qui a supervisé la correction des textes, et de ma famille qui a accepté comme toujours de soutenir généreusement mon projet.

*« La réussite n'a de véritable sens
que si on la consacre aux autres. »*

R.B.

[viii]

[ix]

**Aux sources de l'histoire sagamienne.
Mon ami l'abbé Jean-Paul**

PRÉFACE

[Retour à la table des matières](#)

L'abbé Jean-Paul Simard! Un prêtre au coeur d'or, un chercheur, un historien, un professeur! Cet homme a été pour moi plus qu'un collègue d'enseignement et de recherche; il a été surtout un ami fidèle et un confident. Difficile d'évoquer ici toutes les facettes d'une si riche personnalité. L'abbé Jean-Paul était avant tout un grand humaniste. Capable d'une grande douceur et d'une extrême bonté envers tous et chacun, il pouvait aussi fulminer et devenir rouge de colère devant les injustices et les conflits inutiles. Ceux qui l'ont cotoyé savent bien qu'il a souffert énormément de l'incompréhension et des comportements trop souvent châtiés de certains de ses collègues. Cependant, il essayait bien modestement d'agir en homme de paix et selon les principes de la charité chrétienne.

D'une rencontre intime avec l'abbé Jean-Paul on ne pouvait en sortir que réconforté, rassuré et encouragé car il savait écouter, conseiller et trop souvent sacrifier temps et argent pour aider. Travailleur acharné, chercheur consciencieux et pédagogue expérimenté, il avait le don de fournir à son auditoire une histoire fascinante rivalisant avec les meilleurs films d'aventures. Sur le plan historiographique, il fut l'initiateur d'une histoire régionale scientifique, le fondateur de deux centres de recherches et a réalisé une oeuvre de "géant" au détriment de sa santé.

L'auteur de cet ouvrage, Russel Bouchard, a été sans doute profondément marqué par cette personnalité, comme bien d'autres étudiants et étudiantes des années 1965 à 1982. Il a trouvé en ce professeur un directeur de conscience et une écoute attentive. Fort heureusement, ceci ne l'empêche pas de nous présenter une étude marquée au coin de l'objectivité et de la vérité. Ce travail me semble rétablir d'un simple trait toute la vérité historique se rapportant à des événements importants et à des efforts tenaces et courageux d'une première équipe de professeurs et de chercheurs.

Le temps est à propos pour sortir de l'oubli ce maître combien modeste, ce chercheur infatigable et généreux. Oui, [xii] le temps est venu de sortir de l'oubli tous ces pionniers d'une oeuvre importante qui ont contribué à leur façon à ériger les bases de la compréhension de notre histoire régionale. Que l'auteur soit félicité de si bien présenter ce "géant de notre histoire régionale" et de si bien camper le portrait de ce fils du Saguenay.

Jean-Claude Drolet

1er décembre 1988

[xiii]

**Aux sources de l'histoire sagamienne.
Mon ami l'abbé Jean-Paul**

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

Le nom de l'abbé Jean-Paul Simard est avantageusement connu au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ce fils, issu d'une modeste famille terrienne de Bagotville, a marqué profondément la société qui l'a accueilli et vu grandir. Homme d'Église d'une grande probité et chercheur d'histoire d'une grande rigueur intellectuelle, il a donné l'image d'un humaniste attachant, toujours à l'écoute de son entourage. Sur le plan scientifique, ses travaux, qui s'intéressèrent plus particulièrement à notre histoire économique et aux Amérindiens du Saguenay, font encore école aujourd'hui. Dans le milieu de la recherche, sa mort qui survient à l'automne 1983, laisse un vide qui sera difficile à combler.

L'abbé Jean-Paul a oeuvré à une époque cruciale au chapitre de l'historiographie sagamienne. Ses premiers contacts avec la recherche, il les a fait en 1934, au moment où Mgr Victor Tremblay et son équipe de collaborateurs entreprirent la fondation de la Société historique du Saguenay. Alors âgé à peine de quinze ans, il gravira, étape par étape, les longues marches du savoir, passera par la célèbre Université Grégorienne de Rome avant d'aboutir comme professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il deviendra pour toute une génération d'historiens, une sorte de phare, un maître à pensée sur lequel on peut prendre modèle.

[xiv]

Sa conception de l'histoire n'a rien de prétentieuse. Elle est au contraire complètement détachée des avantages honorifiques qui l'accompagnent. Pour lui, le chercheur est au service de la vérité et de l'Homme. Pas à pas, il doit patiemment soutirer des dépôts d'archives et de ses innombrables lectures, un maximum d'informations qui l'aideront à se forger, au fil des ans, une crédibilité scientifique et une personnalité littéraire.

Ce petit volume qui se veut sans prétention a été imaginé dans un premier temps pour rendre hommages à ce bâtisseur et à cet ami que fut l'abbé Jean-Paul. Originellement, notre idée était de fournir un petit aperçu biographique qui aurait précédé la présentation de deux textes, inédits sous leurs formes originelles. Au fil de la plume, nous nous sommes rapidement rendu compte que ce chercheur qui avait oeuvré de 1934 à 1983, était passé par toutes les étapes marquant les courants historiographiques sagamiens. Après avoir fait ses premières armes avec son professeur, Mgr Victor, il a organisé systématiquement les notions de base d'une première histoire scientifique régionale et s'est rangé finalement aux côtés de ses collègues universitaires pour donner un souffle nouveau à la recherche.

L'occasion était donc trop belle pour ne pas en profiter et faire du même coup une mini enquête épistémologique. Après 150 ans d'histoire, de chroniqueurs et de publications de toutes sortes, ayant été soi-même observateur et acteur du renouveau historiographique, l'idée nous est donc venue d'intégrer à notre présentation biographique les points de repère d'une sorte de voyage aux sources de l'histoire sagamienne. Nous espérons que le lecteur ne nous tiendra pas rigueur de déroger à la règle et de déborder régulièrement de l'encadrement biographique.

La seconde partie du volume a conservé la forme que nous nous étions proposé au début. A travers notre recherche, en parcourant les dossiers du fonds de l'abbé Jean-Paul, nous avons été en mesure de retracer plusieurs écrits qui n'avaient pas été publiés. De leur analyse, il est ressorti qu'au moins deux d'entre eux méritaient d'être reproduits dans leur version intégrale: "Les Montagnais de la chasse-gardée de Tadoussac" et "Le Saguenay s'ouvre sous le signe du bois."

[xv]

Le premier, est la version intégrale du document présenté par l'abbé Jean-Paul, au colloque du Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, organisé à Québec par la Harvard University, au printemps 1979. Nous croyons que la théorie de la chasse-gardée n'a pas eu l'attention qu'elle aurait été en mesure de recevoir. Peut être par pure ignorance, peut être tout simplement par négligence, les chercheurs qui se sont intéressés à l'histoire des Montagnais du Saguenay n'ont pas répondu aux interrogations qu'elle éveille et l'ont tout simplement ignorée. Pourtant, la question est importante et mérite d'être reposé à nouveau. Lorsque nous parcourons l'histoire de la traite des fourrures au Saguenay dans ses moindres détails, nous nous apercevons qu'une foule de questions sont encore sans réponses alors que d'autres ont tout simplement été galvaudées et devront tôt ou tard être reposées à nouveau. Le texte sur la chasse-gardée à été publié, en 1983, dans une version rafraîchie par son auteur, dans l'étude sur "Les Saguenayens". Sur plusieurs points il se distingue de l'original mais nous sommes d'avis que la présentation annotée pourra apporter des éléments nouveaux à sa compréhension et démontrera, pour ceux qui désirent s'en donner la peine, l'évolution de la démarche de son concepteur.

Le second texte, n'a jamais été publié. "Le Saguenay s'ouvre sous le signe du bois" a été rédigé probablement en 1969 pour répondre d'abord et avant tout à des besoins pédagogiques. C'était l'habitude de l'abbé Jean-Paul de s'adonner à rédiger une sorte de préambule pour chacun de ses cours; ces textes étaient habituellement fournis aux étudiants et soumis à leurs critiques. N'ayant pas été rédigé pour publication, son auteur n'a pas cru bon de l'accompagner de notes au bas de pages. L'analyse de ces quelques vingt-cinq pages nous révèle un texte d'une très grande qualité littéraire et documentaire qui lève le voile sur une facette mal connue de notre histoire régionale. De main de maître, l'abbé Jean-Paul réussi à nous entraîner dans les couloirs obscurs qui ont parcourus les dessous de l'ouverture du Saguenay. Sur le plan historiographique, il marque une étape importante car il remet scientifiquement en cause la thèse "victorienne" voulant que la Société des Vingt et un ait été animé par des motifs puérils de colonisation.

[xvi]

[5]

**Aux sources de l'histoire sagamienne.
Mon ami l'abbé Jean-Paul**

Première partie

Présentation biographique:
aux sources de l'histoire sagamienne

Par Russel BOUCHARD

[Retour à la table des matières](#)

[6]

[7]

Première partie :
Présentation biographique:
aux sources de l'histoire sagamienne

La Baie des Ha! Ha!
patrie natale de Jean-Paul Simard

[Retour à la table des matières](#)

Au début du siècle, la Baie des Ha! Ha! présente l'allure d'une contrée en pleine mutation. Jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, l'agriculture et la forêt constituent encore l'essentiel du moteur économique et assurent une prospérité relative aux deux gros villages qui s'étaient formés trois quarts de siècle auparavant, de chaque côté de la magnifique baie des Ha! Ha! D'une part, nous retrouvons, à l'époque de la naissance de l'abbé Jean-Paul, sur la rive sud-est, à partir de l'embouchure de la rivière Ha! Ha!, la paroisse de Saint-Alexis de Grande-Baie et le village de Grande-Baie même, distincts sur le plan politique mais tout de même assez homogènes sur le plan du sentiment d'appartenance. En contrepartie, ou nous devrions peut-être dire tout simplement "à l'opposé", sur la rive sud-ouest, en commençant à l'embouchure de la rivière à Mars, se développe la paroisse de Saint-Alphonse de Bagotville, chef-lieu de sa contrée, qui se prépare justement à donner naissance à la future ville de Bagotville. Entre les deux, coincée au beau milieu d'un célèbre conflit... de clocher, la ville-usine de Port-Alfred. Cette dernière, née en 1918 de l'essor fulgurant de l'industrie de la pulpe, s'était détachée de la paroisse-mère de Saint-Alexis et avait reçu son statut de ville l'année suivante.

[8]

Cette histoire de conflits mémorables remonte loin dans le temps, au tout début de la colonisation, lorsque débarquèrent les premières familles de colons, à la suite des membres de la Société des Vingt et un. Le premier groupe, formé de gens de La Malbaie, avait commencé à se répartir les terres de Saint-Alexis alors que les autres, des “aventuriers de Baie-Saint-Paul”, avaient préféré s'établir à l'écart du groupe, de l'autre côté de la rivière à Mars, et avaient donné naissance à la paroisse de Saint-Alphonse. De façon tout aussi naturelle, les nouveaux arrivants allaient consécutivement s'installer à la Grande-Baie ou “chez Mars”, selon qu'ils proviennent de La Malbaie ou de Baie Saint-Paul: “*Or —nous dit l'abbé Martel—, comme il a presque toujours régné... une antipathie sociale assez prononcée entre la Malbaie et la Baie-Saint-Paul, on attribue à cette cause la rivalité qui a toujours existé [sic] entre les habitants de Saint-Alexis [Grande-Baie] et de Saint-Alphonse [Bagotville].*”

C'est dans cette paroisse de Saint-Alphonse justement, et sans aucun doute bien étranger à ce conflit à forte saveur folklorique, qu'est né l'abbé Jean-Paul Simard, le premier mai 1919. Son père, Philippe, et sa mère Hélène Bouchard, avaient fait bénir leur union à cette même église paroissiale, le 26 février 1900. Sa naissance avait été perçue dans la famille Simard comme un événement d'une importance extraordinaire ¹:

* * *

“Le premier mai 1919 tombait le premier vendredi du mois. Ce matin là, comme elle en avait l'habitude, ma mère se rendit à l'église pour recevoir le sacrement du pardon, assister à la messe et se nourrir de l'Eucharistie à 7h 30 du matin. C'est à son retour que naquit bébé Jean-Paul.”

* * *

¹ « *Dossier biographique sur l'abbé Jean-Paul Simard* » rédigé et collationné par Sœur Marthe Simard, Maison-Mère des S.S. Antoniennes de Marie, Chicoutimi, octobre 1988.

La famille Simard comptera, en tout et partout, dix enfants ; huit garçons et deux filles, auxquels s'ajoutera un frère adoptif. De ces dix enfants, cinq consacreront leur vie à [9] l'Église catholique et deviendront religieuses et prêtres: Marie-Alice (Soeur Sainte-Hélène) et Marie-Marthe (Soeur Saint-Martin) entreront dans le Congrégation des Soeurs Antoniennes de Marie, alors que Henri-Arthur, Jean-Paul et Antoine deviendront des prêtres du diocèse de Chicoutimi. Quant aux autres, Alphonse, Jean-Baptiste et Alfred, ils demeureront bien simplement cultivateurs, à l'exception de Émile qui deviendra agronome. ²

Du côté paternel, son ascendance saguenéenne remonte à l'ancêtre Johnny Simard qui s'était installé, dans les premiers temps de l'ouverture du Saguenay à la colonisation agricole, dans le rang des Chutes, à Saint-Alphonse de Bagotville. Cet ancêtre du nom, né le 10 mai 1844 alors que la course à l'arpentage des lots venait tout juste de commencer, avait épousé une dénommée Marie Larouche, sa cadette de quatre ans, née le 24 février 1848.

Sur le plan maternel, l'abbé Jean-Paul aura tout du saguenéen moyen, fruit du mélange de groupes ethniques constituant alors le patrimoine génétique qui deviendra courant: les immigrés de Charlevoix dont plusieurs avaient déjà, à un degré quelconque, un pourcentage de sang métissé, et les Amérindiens du Saguenay. Pour satisfaire à des besoins intrinsèques de connaître ses racines, il établira lui-même sa "descendance indienne" qui lui venait, nous dit-il, de sa mère Hélène, née elle aussi à Bagotville du mariage de Dydime Bouchard et de Émilie Blackburn. C'est à partir de cette dernière, dont la généalogie remonte jusqu'à l'Amérindienne "Cécile Kaorate" (Peltier) qu'il puise son propre métissage. ³ Jusqu'à quel point la connaissance de ses ra-

² Les informations relatives à la famille Simard et à l'enfance de l'abbé Jean-Paul, proviennent de trois sources principales: Un "Dossier généalogique sur la famille Simard", déposé aux ANQC, fonds JPS-30.6; Gérard Desagné, "*Philippe Simard et Hélène Bouchard (mariés en 1900)*", dans *Évocations et témoignages*, Évêché de Chicoutimi, 1978, pp. 424-429; "*Dossier biographique sur l'abbé Jean-Paul Simard*", rédigé et collationné par Soeur Marthe Simard, Maison-Mère des S.S. Antoniennes de Marie, Chicoutimi, octobre 1988.

³ ANQC, JPS-30.6.

cines lui fut importante dans l'orientation de sa vie? Nul ne [10] contestera cependant que la vigueur et l'acharnement qu'il déploya au cours de ses recherches portant sur l'histoire du Saguenay, et plus particulièrement lors de la fondation des “Études Amérindiennes” à l'Université du Québec à Chicoutimi, lui ont certainement été un incitatif et une motivation profonde.

En effet, comme c'était la coutume du temps, ses parents avaient décidé d'habiter la vieille maison du rang des Chutes. Ils avaient pris au fil des ans la relève du “bien familial”, tout en soutenant les grands parents qui décédèrent octogénaires à l'époque de la grande Crise économique. La propriété, longeant une partie de la côte ouest de la rivière à Mars, était considérable et les exploitants avaient pu profiter de l'essor économique déclenché par la première Grande Guerre. C'est la Crise économique, période correspondant également aux décès des aïeuls Simard, qui brisera cette prospérité. Les difficultés monétaires quotidiennes qui devinrent le lot de presque toutes les familles terriennes du Saguenay ne réussirent pas à miner l'esprit familial, aidant peut-être même à souder le caractère patriarcale de la ferme ancestrale : *“La maison familiale, la vieille maison, comme on disait alors parce que grand-père et grand-mère y résidaient, était ouverte à tous les parents et amis de la famille; aussi les visiteurs de toutes catégories ne manquaient pas d'y venir. Notre père les recevait tous avec une hospitalité de seigneur, avec une dignité peu commune et la cuisine et les petits plats de notre mère régalaient tout le monde.”* ⁴

⁴ *Ibid.*

Planche 2.

Le père Philippe Simard.

[Retour à la table des matières](#)



Planche 3.

La mère, Hélène Bouchard

[Retour à la table des matières](#)



Planche 4.

La rivière à Mars et une vue du paysage où a grandi l'abbé Jean-Paul.

Photo 1988.

[Retour à la table des matières](#)



Planche 5.

La maison dans le rang des Chutes, à Bagotville, en 1940.

[Retour à la table des matières](#)



Dans cet ordre des choses, les parents surent créer par leur vie et par leurs exemples aux cadres familiaux une consistance humaine et chrétienne remarquables. Définissant lui-même la richesse de son éducation, il dira avoir été “*gratifiés des valeurs qui donnent un sens profond et attachant à la vie de famille, par exemple, les vertus sociales de l'honnêteté, du travail, de l'hospitalité et du partage, sans excepter bien sur les vertus plus personnelles de l'ordre, de la créativité et de la simplicité.*” Pour tous ceux qui ont eu la chance de connaître l'abbé Jean-Paul, ces quelques réflexions au style bien tourné définissent exactement les [11] qualités premières qui caractérisèrent l'Homme autant que le chercheur tout au long de sa vie.

Il avait en lui un peu du père qui avait été à l'école jusqu'à sa 6^e année. Estimé de tous, c'est grâce à un ami de la famille, le curé Si-rois, qu'il avait été poussé à la lecture. Abonné de longue date à *L'Action Catholique* et au *Bulletin des Agriculteurs*, il écrivait semble-t-il un français convenable. Homme engagé politiquement et socialement, il avait été d'abord secrétaire-trésorier de sa municipalité, de 1895 à 1901, puis devint directeur de la Société d'Agriculture et du Cercle Agricole, tout en occupant les charges civiques de marguillier et de maire de la paroisse.

Sa mère, Hélène, fille de cultivateur, avait elle aussi ses propres lettres de noblesse. Diplômée de l'école normale du Bon-Pasteur, elle enseigna jusqu'à son mariage, dans une école du rang Saint-Jean-Baptiste, entre Chicoutimi et Bagotville. Elle avait des goûts et des talents pour la peinture et la musique constituait un élément important de sa vie. La façon dont l'abbé Jean-Paul décrit ses parents appartient tout simplement à la poésie et la circonstance est tout à fait justifiée pour vous transcrire ici un extrait de sa pensée qui témoigne d'ailleurs de sa grande sensibilité, définissant également par la même occasion et par une tournure de phrases au style étourdissant d'une rare intensité le sentiment profond de l'âme saguenéenne de l'époque ⁵ :

* * *

⁵ Ibid.

“Ces vertus, nos parents en ont trouvé le modèle exemplaire dans l'Évangile qu'ils lisaient et dans l'audition de la Parole de Dieu qu'ils entendaient tous les dimanches à la messe dominicale et qui ne manquaient pas de les nourrir toute la semaine. Le langage des paraboles, souvent à saveur terrienne, les intéressait au plus haut point. Le blé semé dans la bonne terre, les roches et les épines avaient chez eux une résonance particulière. La terre ancestrale qu'ils semaient chaque printemps, les récoltes qu'ils traitaient avec une attention toute paternelle avaient elles-mêmes une résonance évangélique. C'était le sermon du dimanche que leurs bras et toutes leurs énergies réalisaient dans leurs muscles. Aussi chaque [12] dimanche les enfants devaient-ils leur rapporter, dans leurs mots d'enfants, la substance de l'Évangile lu à la messe et entendu au sermon.”

* * *

De l'enfance de l'abbé Jean-Paul, les témoignages de ses proches nous disent que très jeune, alors âgé seulement d'une dizaine de mois, il faillit être emporté par le croup, cette sorte de fièvre maligne assez fréquente à l'époque, qui se manifeste par une laryngite de nature diphtérique. Il démontra dès sa plus tendre enfance de l'attrait pour la lecture, passant les journées maussades de la saison morte à lire *Robinson Crusoé* de Daniel De Foe, roman d'aventure ayant la qualité de déclencher le goût de la lecture, ou encore parcourir les milliers de pages de *l'Encyclopédie de la Jeunesse*, véritable bible scientifique qui remplissait bien des tablettes de bibliothèques familiales et qui offrait la particularité de développer le sens de la géographie humaine et de l'histoire. À l'image de sa mère, il témoigna également le goût de la musique et réussit à apprendre la base du piano et de la clarinette. Ces activités de l'esprit, accessibles principalement après le train-train quotidien qu'avait à accomplir tout fils de cultivateur de son âge, aiguisèrent son sens du beau, du bon et de la spiritualité.

[12]

**Première partie :
Présentation biographique:
aux sources de l'histoire sagamienne**

Étudiant au Petit Séminaire de Chicoutimi

[Retour à la table des matières](#)

Cet apprentissage des valeurs fondamentales avait transité par la lecture, la musique et l'amour de Dieu et de la vie. Elle lui sera un héritage spirituel précieux, marquant profondément la vie et l'oeuvre du chercheur, du professeur, du prêtre et même celle du séminariste fraîchement arrivé de la campagne saguenéenne pour venir parfaire son éducation dans la métropole régionale. Lorsqu'il fait son entrée au Petit Séminaire, en 1933, la ville de Chicoutimi nage dans le drame économique et ne s'est pas encore remontée de la fermeture récente de la pulperie, principale industrie locale et grande génératrice d'emplois, considérée jadis, au début du siècle, comme la plus grande usine du genre au monde. Fondée par un Saguenéen pure laine qui marquera profondément la société, l'échec de cette usine de pâte [13] mécanique signifiait aussi que la ville perdait toute chance de devenir une ville industrielle, comme sa voisine placée bien à l'affût sur son flanc ouest, Jonquière. Néanmoins, se retournant sur son passé et sur ses institutions scolaires, ecclésiastiques et judiciaires léguées par un siècle d'histoire, la ville industrielle manquée s'attaquera à parfaire son titre de métropole administrative régionale. Sur le plan scolaire, le Petit Séminaire, berceau régional de l'apprentissage supérieur, assurera donc son rayonnement jusqu'aux confins de son arrière-pays.

L'abbé Jean-Paul Simard effectuera toutes ses études classiques au Petit Séminaire de Chicoutimi et déménagera à quelques pas de là, en 1941, au Grand Séminaire pour y compléter ses études théologiques afin d'être ordonné prêtre le 29 avril 1945. Sur le plan de l'histoire, il arrive à une époque cruciale. Le Saguenay pense à fêter son centenaire d'ouverture à la colonisation agricole et la population, intéressée à commémorer cet événement de grande importance, entreprend fébrilement des préparatifs qui dureront quatre ans. La fête atteindra son apothéose la journée même qui marque le centième anniversaire du débarquement des 14 hommes de la Société des Vingt et un, le 11 juin 1838. C'est alors qu'entre en scène un personnage intense qui marquera tant par ses écrits et son inlassable travail de recherche, notre ami et la société saguenéenne de son époque: Mgr Victor Tremblay.

L'abbé Victor, car c'est ainsi qu'il est familièrement appelé par l'étudiant Jean-Paul, se servira de cette occasion pour remettre en cause et redéfinir le vieux programme d'histoire. Afin d'y arriver, il se sert de ses réminiscences patriotiques pour fonder la Société historique du Saguenay (1934) et lance le projet d'écrire une *Histoire du Saguenay, depuis les origines jusqu'à 1870*.⁶ Au cours de l'hiver 1933-1934, [14] les membres de la nouvelle organisation se divisent les grandes tranches de ce travail énorme: l'abbé Lorenzo Angers se chargera de la préparation et de la rédaction de la première partie, soit celle de la traite des fourrures alors que son collègue, l'abbé Victor, concentrera ses efforts sur la période de colonisation agricole et forestière. Naturellement, l'ampleur du projet exige le concours de plusieurs autres personnalités: entre autres, il y aura Jean-Baptiste Savard, professeur au Séminaire, Percy Martin, protonotaire à Chicoutimi et le notaire Omer Lapointe, greffier au Palais de justice de Chicoutimi.⁷

⁶ L'idée première de la fondation est redevable à Mgr Joseph-Edmond Duchesne, alors Supérieur du Petit Séminaire de Chicoutimi. Pendant plusieurs années, il avait pressé l'abbé Victor Tremblay pour qu'il organise une société d'histoire locale. Une première tentative effectuée en 1924, avortera après quelques mois en raison d'un manque de motivation. Archives de la SHS, *Procès-verbaux de la Société historique du Saguenay*, Cahier no 1, 8 fév. 1925—18 déc. 1935, 188p.

⁷ À propos de la naissance de la Société historique du Saguenay et de son fondateur, l'abbé Jean-Paul Simard à lui même publié, dans la revue Sague-

Au fil des jours où se dessine le plan d'action, le projet prend des proportions énormes et pour arriver à bon terme, l'abbé Victor propose d'y associer les étudiants du Séminaire, “ce qui lui permettra, sans le dire —nous dit l'abbé Jean-Paul—, de vérifier certaines de ses hypothèses”. Le groupe constitue donc une réserve de main-d'œuvre éveillée scientifiquement et qui ne demande qu'à collaborer: les plus jeunes feront l'histoire de leur famille et de leur patelin alors que les plus âgés, ceux de Rhétorique, de Philosophie et de Physique auront comme mission de visiter les dépôts d'archives municipales, paroissiales et scolaires. Pour les motiver davantage, c'est alors qu'on lance, au printemps 1934, un grand concours d'histoire, véritable course pour l'information et contre la montre qui s'effectuera au moment des vacances et qui prendra fin l'année même du centenaire.⁸ L'abbé Jean-Paul fait cette année-là sa classe de [15] Syntaxe et profite de l'occasion pour effectuer son premier pas dans l'histoire. Il dira, beaucoup plus tard, dans les dernières années de sa vie, qu'il aura retiré énormément de cette première expérience: “*Nous n'exercerions pas aujourd'hui le beau métier d'historien si, à quinze ans, nous n'avions pas été à même de goûter aux plaisirs de la recherche et de la découverte historique*”.⁹

Il embarquera avec enthousiasme dans le projet d'histoire du Petit Séminaire et s'inscrira à tous les concours, à l'exception peut-être de celui de l'année 1937 qui avait d'ailleurs reçu peu d'inscriptions. Dès le premier été, candidement, il part sur les traces du potier farfrelu Charles Belleau, entreprend une recension des archives s'y rapportant, va même jusqu'à effectuer une visite dans les greffes de certains no-

nayensia du mois de novembre-décembre 1979 (pp. 143-146), un texte qui a pour titre “*Mgr Victor Tremblay, professeur et historien*”. Voir aussi, “*La Société historique du Saguenay*”, publié dans *Bulletin de la SHS*, no 1, Chicoutimi, 1946. Sur les règlements et le mode de fonctionnement du concours voir, SHS, “*Concours d'histoire régionale*”, vol. 1, 1934. Au sujet de la fondation de la SHS, se référer également à la revue *Saguenayensia*, vol. 26, no 4, oct.-déc. 1984.

⁸ Au sujet de ces concours de vacances, un article impressionnant à été publié dans *Enseignement secondaire au Canada*, vol. XV, no 8, mai 1936, pp. 592-601.

⁹ Jean-Paul Simard, “Mgr Victor...”, *op. cit.*, pp. 144-145.

taires de Bagotville et rédige quelques petits documents sur sa patrie natale. Son goût pour l'histoire régionale était né. ¹⁰

Au cours de l'année suivante, en 1935, il aura le temps d'assimiler ses leçons d'histoire, reviendra à la charge avec des documents plus étoffés, référant à travers ses quelques seize pages de notes dactylographiées, tantôt la liste des curés et des maires de Bagotville, tantôt des notes extraites de procès-verbaux du conseil municipal et même un premier inventaire des principaux points retenus dans les minutes de la Commission scolaire locale. Cet été-là, il avait également recueilli de la bouche d'un témoin oculaire la petite histoire de “L'éboullis de Bagotville (1910)”. ¹¹ Bref, il sera un participant assidu et démontrera par ces petits textes de débutant les premiers signes d'une âme de chercheur. La dernière année où il s'inscrira au concours, à l'été 1938-1939, il aura gravi une marche. Son texte qui porte cette fois sur le colon Philippe Simard, est mieux formé. C'est un véritable “Mémoire de Vieillards” rédigé en tenant compte de l'enseignement du maître. ¹²

[16]

Mais il n'y avait pas que l'histoire et les vacances. Il y avait aussi le Séminaire et la maison. L'année 1939 reste une date importante. La famille Simard adopte alors un orphelin, Paul-Émile, qui prendra énormément de place dans le coeur de tous et sera rapidement intégré à la vie familiale, accompagnant même l'abbé Jean-Paul et les autres lors des séances de chants. Les loisirs ne manquaient pas: “*Il y eut, lorsque la famille était jeune, le jeu de croquet; il y eut surtout le club St-Cimon, loué conjointement avec la famille Larouche dès 1917. Notre père aimait la chasse; il ne put malheureusement se livrer à ce plaisir que lorsqu'il fut assez âgé; il préférerait rester au ménage et envoyer ses fils qui, semble-t-il, avaient plus besoin de vacances que lui-même.*” ¹³

¹⁰ SHS, “Concours...”, *op. cit.*, 1934, pp. 265-270.

¹¹ *Ibid.*, 1935, pièce no 133.

¹² *Ibid.*, 1938.

¹³ Dossier généalogique..., *op. cit.*

[16]

Première partie :
Présentation biographique:
aux sources de l'histoire sagamienne

Le Grand Séminaire et la prêtrise

[Retour à la table des matières](#)

Les années du cours classique terminées, l'abbé Jean-Paul quitta alors le Petit Séminaire pour aller parfaire ses études de Théologie, au Grand Séminaire. À cette époque, en 1941, les Grand et Petit séminaires occupaient les locaux du même édifice, celui de la rue Jacques-Cartier qui abrite présentement le Musée du Saguenay et le Centre socio-culturel de la ville. Le changement de vie n'était donc pas majeur, d'autant plus que la famille Simard comptait déjà un prêtre dans ses rangs: l'abbé Henri-Arthur, ordonné prêtre à la cathédrale de Chicoutimi, le 30 mai 1935. ¹⁴

Cette orientation n'avait surpris personne. Il avait signifié, très tôt, un intérêt marqué pour le sacerdoce. Préoccupé par-dessus tout à ses études, son grand désir d'accéder à la prêtrise ne l'empêcha pas de s'intégrer au programme académique dans son entier, se pliant de bon gré à faire conjointement son service militaire, lequel était d'ailleurs de rigueur en cette époque de la deuxième Grande Guerre.

¹⁴ André Simard, *Les évêques et les prêtres séculiers du diocèse de Chicoutimi (1878-1968)*, Chicoutimi, 1969, p. 326.

[17]

En plus de ses études de théologie et de son service militaire, il accepta, au cours des trois premières années, la charge d'éducateur chez les élèves, mieux connue sous le titre de "maître de salle", et démontrera dans cette tâche, certaines des qualités qui seront siennes tout au long de sa vie; compréhensif, psychologue par moment et doté d'un bon jugement, il était très apprécié des étudiants.

L'année 1945 sera marquante. Ses cours de théologie terminés, il est ordonné prêtre par Mgr Melançon, à l'oratoire Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, le 29 avril 1945. Le jour est grand, sans doute le plus grand de sa vie. Afin de souligner l'événement, la famille Simard construit, près de la maison paternelle, une petite chapelle qui sera baptisée "Chapelle de Notre-Dame-des-Chutes". Inaugurée dès le 26 juillet, elle servira de point de ralliement à toute la famille Simard. A chaque année, lors de la visite annuelle de Soeur Marthe, les abbés Simard reviennent ainsi à la maison ancestrale pour y célébrer la messe devant toute la famille réunie. Les vacances estivales apparaissaient également comme une occasion rêvée. Les frères abbés se relayaient quotidiennement pour célébrer la messe. Aux côtés de Monsieur et Madame Simard, assistaient régulièrement les membres de la famille qui pouvaient se libérer du travail ainsi que plusieurs parents et amis du voisinage.

Pour les historiens et la plupart des universitaires qui ont côtoyé et suivi l'abbé Jean-Paul, cet aspect du personnage restera peu connu, sauf évidemment les étudiants qui le choisirent comme directeur de conscience. Est-il utile de préciser que tout au long de sa vie, il effectuera son devoir de pasteur comme un véritable apôtre du Christ, avec un zèle qui n'avait d'égale que sa discrétion. Chez lui, aucun sermon d'éclat ne venait prendre part à la discussion du professeur ou de l'historien. Il savait donner à Dieu ce qui est à Dieu et à l'Histoire ce qui est à l'Histoire.

C'est un accident, dira-t-il, qui le conduira vers l'enseignement. Deux jours seulement après son ordination, il accepta de remplacer un prêtre-enseignant tombé malade. Il occupa ce poste jusqu'en 1966 et effectuera son ministère sacerdotal à l'École Saint-Michel de Chicou-

timi (1946-1949), [18] à l'Action musicale du diocèse de Chicoutimi (1958-1962), ainsi qu'au Grand Séminaire de Chicoutimi (1964-1967).

[18]

**Première partie :
Présentation biographique:
aux sources de l'histoire sagamienne**

**Étudiant à l'Université Grégorienne
de Rome**

[Retour à la table des matières](#)

Sur le plan de l'historiographie saguenéenne, ces années n'avaient pas été véritablement propices à la publication. Bien sûr, il y avait eu, en 1935, le magistral travail de Raoul Blanchard portant sur “L'Est du Canada Français”, et en 1938, la tant attendue “Histoire du Saguenay” rédigée par l'équipe de la Société historique du Saguenay. Mais, en dehors de ces deux publications, majeures pour l'époque, la guerre, avec les contraintes qu'elle avait imposées à la planète tout entière, avait arrêté l'élan des chercheurs.

La fin du conflit armé ne signalera pas le départ d'une nouvelle étape dans la recherche historique. En dehors de la modeste série de brochures et des *Bulletins* de la Société historique du Saguenay, qui n'apportaient finalement aucun élément nouveau digne de mention, l'historiographie saguenéenne n'avait pas véritablement été enrichie de publications nouvelles. Il faudra pour cela attendre le début des années cinquante, époque singulière à ce chapitre car c'est à ce moment qu'arrivent de nouveaux noms qui ne tarderont pas à marquer le pas, tant pas l'importance quantitative que qualitative de leurs travaux: pensons entre autres ici à l'étude documentaire de Rossel Vien qui

nous fournit, avec son *Histoire de Roberval*, une première vision d'une histoire régionale globale.

Au début des années cinquante, l'abbé Jean-Paul Simard poursuit toujours son enseignement au Petit Séminaire de Chicoutimi et démontre là son intérêt grandissant pour l'histoire. Pour parfaire ses connaissances, il entreprend alors des démarches auprès de ses supérieurs, reçoit la permission de prendre un répit de plusieurs mois et organise un voyage d'études qui le conduira à Rome.¹⁵ Ainsi, de [19] 1952 à 1954, il suivra des cours en Histoire de l'Église à la réputée Université Grégorienne de Rome. Du point de vue professionnel, ce passage chez les Jésuites sera déterminant pour la vie de l'historien. Le sujet de sa recherche portera sur “Les missions des Jésuites au Saguenay (1642-1782)” : la première tranche touchera les préludes et les premières missions jusqu'en 1652, et sera déposée pour l'obtention de la Licence. L'oeuvre restera néanmoins inachevée car la seconde partie, celle touchant les années 1652 à 1782, ne sera jamais présentée pour le Doctorat, l'abbé Jean-Paul étant rappelé au pays par ses supérieurs.

Son voyage donnera lieu à une correspondance soutenue, au rythme de une ou deux lettres par semaine. La plupart sont conservées aux Archives nationales du Québec à Chicoutimi, lettres à lesquelles s'ajoute un “Journal de voyage”, inachevé lui aussi, car l'auteur en cessa la rédaction trois semaines seulement après son arrivée en sol européen.¹⁶

C'est le coeur chargé d'émotion que l'abbé Jean-Paul part pour l'Europe, le 15 septembre 1952. Pour souligner l'événement, le matin du départ, le prêtre célèbre la messe dans la chapelle du Rang des Chutes. Après le petit déjeuner du matin, il se rend ensuite au quai de L'Anse-au-Foulon, où l'attend le SS Atlantic et le rejoignent ses compagnons de voyage. L'émotion du moment ne l'empêche pas de conserver sa bonhomie: “*Nous nous rendons alors à L'Anse-au-Foulon où nous*

¹⁵ Certaines références nous disent que dans les années précédant son départ pour Rome, l'abbé Jean-Paul avait suivi des cours en Théologie et en Arts à l'Université Laval. Ce passage dans la Vieille Capitale nous apparaît cependant équivoque et c'est pour cette raison que nous n'ajoutons pas ces études à son curriculum vitae. Voir à ce sujet “Dossier de présentation d'une demande de promotion”, UQAC, automne 1982; aussi Le Réveil, 24 mars 1982.

¹⁶ ANQC, JPS-30.13 et 30.14.

attend l'Atlantic, un navire de la Home Line. Il jauge 25 000 tonnes. Au premier coup d'oeil, je lui concède une certaine supériorité sur les deux "chalans" construits cet été. Je me propose quelques améliorations sur mes plans primitifs". ¹⁷

[20]

Après un voyage en mer d'une semaine, notre ami arrive au quai du Havre, le 22 septembre 1952, et de là prend le train pour Paris. Bien reposé, il entreprend avec son compagnon de voyage, Benjamin Fortin, une première visite de l'Europe centrale. La petite Renault dans laquelle ils ont pris place les transporte nerveusement à travers une Europe marquée par les ravages de la guerre, où sévissent encore à bien des endroits famine et désolation. Pendant trois semaines, ils s'instruisent, visitent la France, l'Allemagne, la Belgique et la Hollande, reviennent sur leurs pas et arrivent finalement à Paris le 13 octobre suivant. Le lendemain matin c'est le départ en avion pour Rome, où il s'installera pour y passer les deux prochaines années de sa vie: *"Ce matin je suis à Rome, au Collège Canadien. C'est une grande bâtisse à quatre étages; le dehors n'est pas fameux mais au dedans, c'est très bien. Le plancher est tout en marbre, car ici le marbre c'est la pierre du pays".* ¹⁸

Les études au Collège Canadien ne sont pas de tout repos. En plus des cours et de ses devoirs de prêtre qui meublent le menu quotidien, il doit apprendre l'italien et parfaire son anglais. Dans sa correspondance, il démontre, de surcroît, un intérêt grandissant pour l'histoire et l'archéologie. C'est au cours de ses visites régulières dans les lieux historiques qu'il rencontre et connaît l'archéologue du Vatican, Mgr Fister. L'abbé Jean-Paul se liera d'amitié avec ce dernier et pourra, de cette façon, assister exceptionnellement aux fouilles qui mènent à la découverte du tombeau de Saint-Pierre, dans le sous-sol de la basilique Saint-Pierre de Rome, ainsi qu'à des fouilles semblables sous la basilique de Saint-Jean de Latran. ¹⁹ Cette expérience aura très certainement une grande influence sur l'orientation de sa carrière d'historien.

¹⁷ "Journal de voyage", op.cit., p. 2.

¹⁸ ANQC, JPS-30.13, "Lettre du 14 oct. 1952".

¹⁹ *Ibid.*, "Lettre du 26 nov. 1952".

Planche 6.

Le jeune Jean-Paul Simard, étudiant au Petit Séminaire de Chicoutimi. En 1935.

[Retour à la table des matières](#)



Planche 7.

*Le jeune Jean-Paul Simard, étudiant au Petit Séminaire de Chicoutimi.
En 1938.*

[Retour à la table des matières](#)



Planche 8.

La chapelle ce Notre-Dame-des-Chutes, à Bagotville.

Photo : 1988.

[Retour à la table des matières](#)

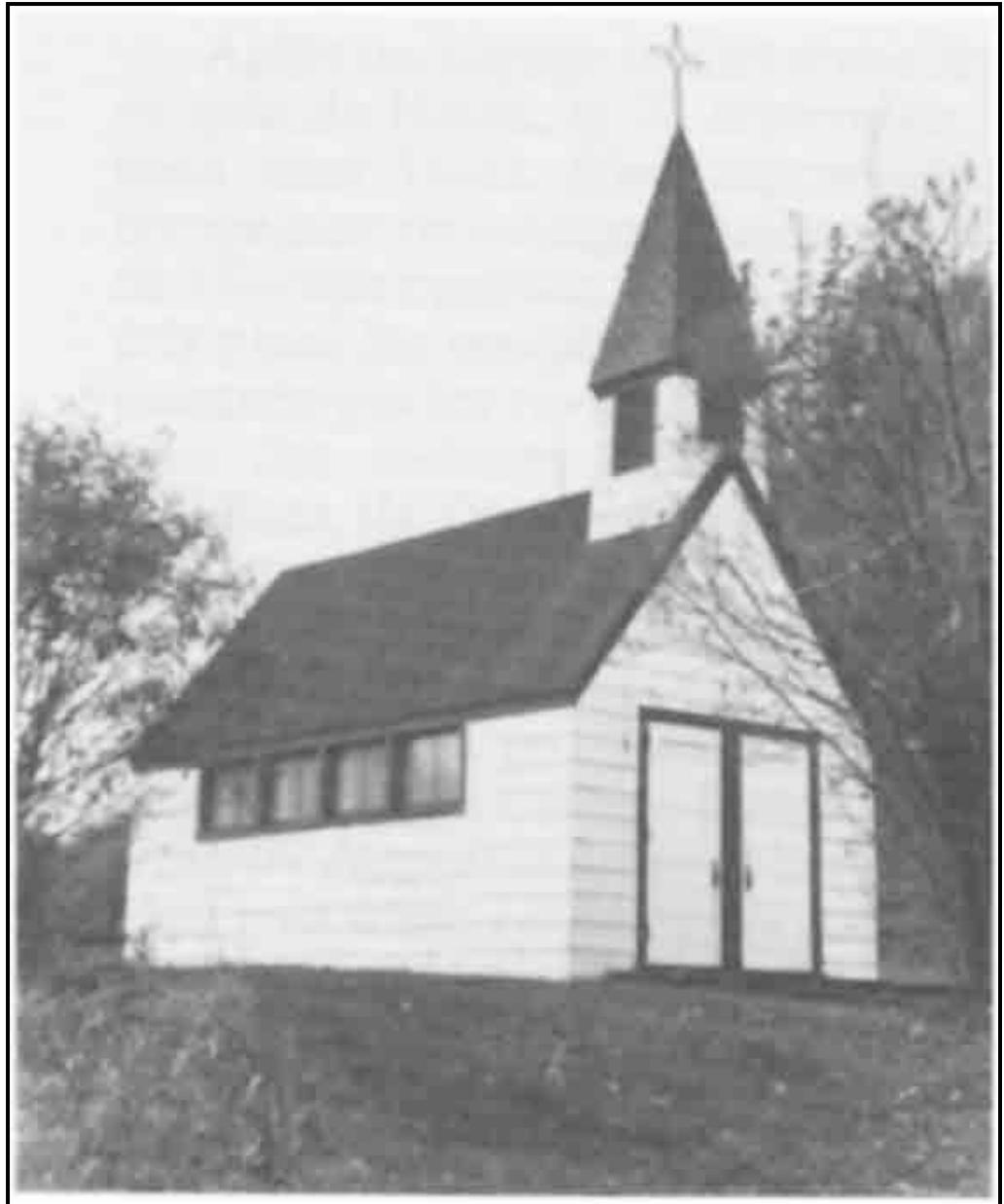
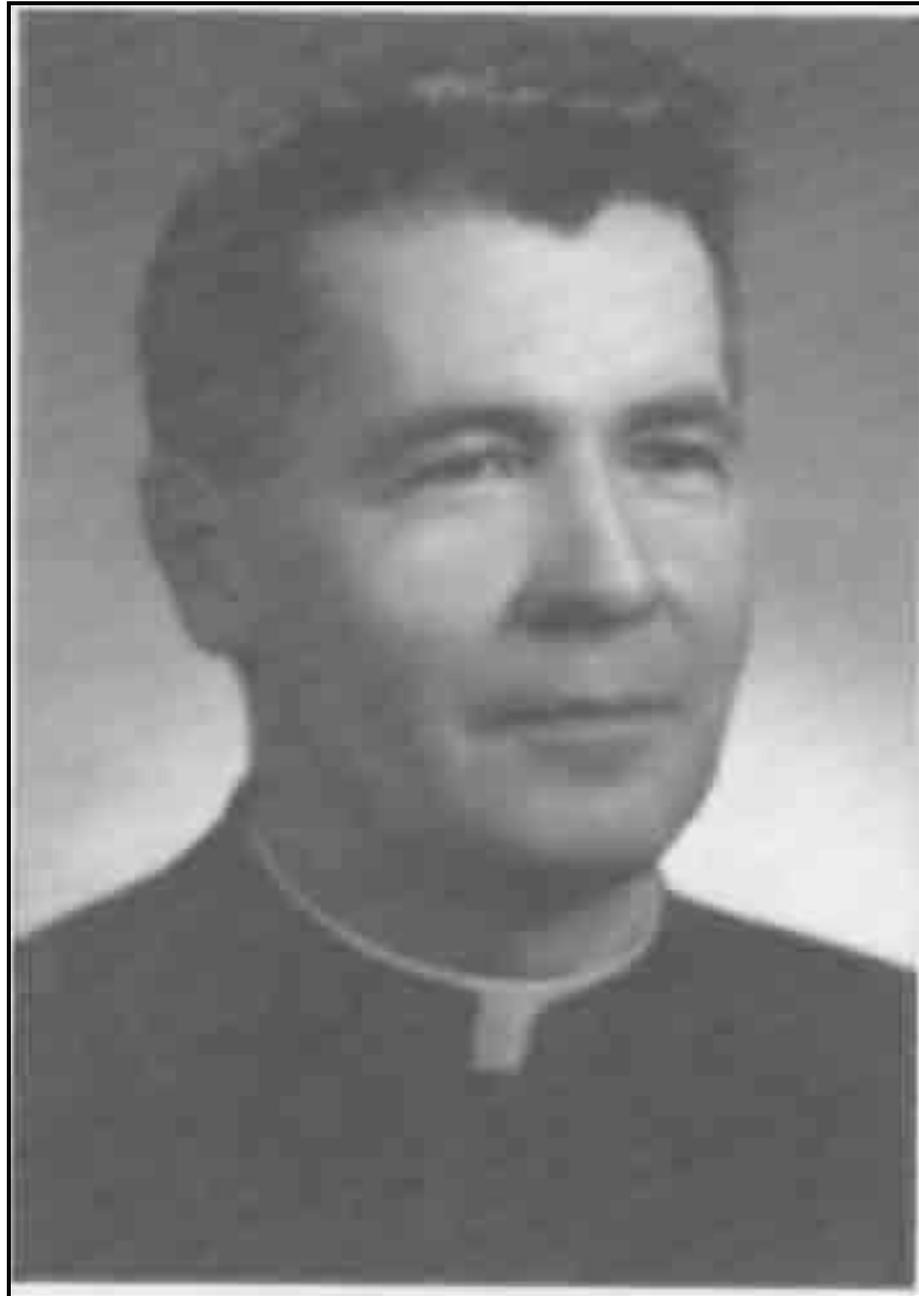


Planche 9.

L'abbé Jean-Paul, l'année de son ordination, en 1945.

[Retour à la table des matières](#)



Avant la fin de sa première année d'études, il entreprend un voyage de plusieurs semaines en Terre Sainte. Cette visite dans les plus hauts lieux historiques de l'Égypte, du Liban et de la Grèce le marqueront profondément. Dans sa correspondance qu'il entretient régulièrement avec ses [21] parents, nous sentons se développer en lui le goût de plus en plus passionné pour la recherche et l'histoire. Un peu plus tard, avec son frère Henri-Arthur, il en profitera pour parcourir l'Espagne et la partie de la France qu'il n'avait pu visiter, lors de son premier passage. Les études terminées, il reviendra au pays, à l'été 1954. Diplôme en main et âgé maintenant de 35 ans, il reprend sa tâche d'enseignant au Petit Séminaire de Chicoutimi, fonction qu'il occupera jusqu'en 1967: professeur d'histoire et de latin de 1945 à 1951, et professeur d'histoire de 1945 à 1967.

Ses recherches à l'Université Grégorienne étaient concentrées, nous l'avons dit, en vue de l'obtention d'un diplôme de Licence en Histoire de l'Église. L'Abbé en avait profité pour joindre l'utile à l'agréable. L'histoire du Saguenay n'étant qu'à ses premiers balbutiements, pourquoi ne pas sauter sur l'occasion et réaliser une étude utile et améliorer les connaissances de son propre patelin?

L'analyse de son oeuvre atteste qu'il avait vu juste et loin. Dans la thèse qu'il dépose à la fin de son cours, l'historien démontre qu'il a toutes les qualités requises et qu'il laisse entrevoir un avenir prometteur. Dans ce document de 24 pages, la bibliographie utilisée nous révèle un chercheur qui a maintenant fait connaissance avec les grandes oeuvres connues, telles les *Relations des Jésuites*, H.P. Biggar et Gabriel Sagard, et qu'il a commencé à sonder des sources peu exploitées: entre autres les Registres de paroisses et des missions du Saguenay, et l'édition, en quatre volumes, des *Récollets pour la conversion des Infidèles depuis l'an 1615*. Sa recherche dans les fonds d'archives du Vatican, à la Maison générale des Jésuites à Rome et son séjour aux Archives nationales de Paris lui ont donné accès à des informations inédites et lui ont fourni des connaissances de base solides sur l'histoire amérindienne.

Du point de vue des études générales consultées, sa bibliographie sélective démontre qu'il est familier avec Speck, Rochemonteix et Packman. Il est capable de se libérer de ce qui a été produit sur le sujet; nous songeons entre autres ici à la récente publication de Mgr Victor Tremblay, *L'Évangélisation du Saguenay par les Jésuites*. En gros,

ce travail d'étudiant nous révèle un nouvel auteur [22] qui désire se distinguer de ses prédécesseurs. Il tente ainsi de faire oeuvre originale en acceptant de s'astreindre à l'appareillage scientifique plus compliqué des notes au bas de pages et de la bibliographie, pratique encore peu courante chez nous au début des années cinquante.

Au niveau de l'articulation du plan, Simard trouve important de situer le contexte général du "milieu saguenéen" et décrit, dans sa partie introductive, les aspects géographiques et humains qui caractérisaient le Saguenay, à l'époque des premières tentatives des missions jésuites. Dans cette analyse, nous observons aussi sa découverte de l'importance du réseau hydrographique comme élément de premier plan dans la compréhension de la pénétration autochtone du territoire. Enfin, élément relativement nouveau en 1954, l'auteur s'attarde à définir l'originalité des Amérindiens concernés, leur provenance, leurs moeurs et leurs coutumes particulières.

Toutes ces explications nous introduisent aux deux parties portant sur le "premier essai de fondation de la mission montagnaise (1615-1640)" et sur la "fondation de la mission montagnaise (1641-1652)". L'analyse contextuelle lui permet de découvrir les dates charnières de 1641 (arrivée des Jésuites à Tadoussac), de 1647 (pénétration du Saguenay) et de 1652 (fin de l'époque pionnière). Est-il utile de préciser que cette démarcation chronologique sert encore actuellement de point de repère aux études plus élaborées qui touchent l'histoire sociale, économique et religieuse du Saguenay.

Pour conclure sur ce travail d'étudiant qui recevrait aujourd'hui très certainement la note d'excellence "A", il est important d'ajouter qu'à la différence du travail publié en 1946 par Mgr Victor Tremblay sur le même sujet, l'étudiant Jean-Paul tente de ne pas mêler l'histoire et la religion. Pour lui, cela ne fait aucun doute, l'histoire reste le produit de l'Homme et de ses propres choix; non celui de la Divine Providence.

[23]

**Première partie :
Présentation biographique:
aux sources de l'histoire sagamienne**

La naissance de l'archéologie sagamienne

[Retour à la table des matières](#)

Le voyage à Rome n'était qu'un début. Au cours des années qui suivront, l'abbé Jean-Paul en profitera pour sonder le terrain, poursuivre sa cueillette d'informations générales, colligera plusieurs dossiers touchant à la fois la généalogie, la culture amérindienne et l'histoire régionale. Finalement, il débutera une enquête systématique à propos des raisons profondes qui avaient motivé jadis l'ouverture du Saguenay à la colonisation agricole et forestière. Pour arriver à ses fins, il multipliera ses visites aux dépôts d'archives nationales et entretiendra une correspondance soutenue avec les chercheurs qui retiendront l'attention à l'époque. Ses échanges avec l'archéologue Thomas Lee et l'ethnologue Jacques Rousseau le pousseront à s'intéresser davantage à la culture amérindienne, notamment celle des Montagnais du Saguenay. Elles développeront chez lui son profond respect de ce peuple précurseur.

Au début des années soixante, la connaissance historique du Saguenay a effectué un pas important. Depuis 1934, les fonds d'archives écrites se sont empilés dans les locaux de la Société historique et les chercheurs de la première heure ont réussi le tour de force de soutirer des plus anciens une banque de données aux richesses incalculables,

dont les meilleurs résultats seront publiés, à partir de 1959, dans la revue *Saguenayensia*. Sur le plan de la culture matérielle, on a même réussi à réunir une superbe collection d'artefacts de toutes sortes, collection qui témoigne de l'époque héroïque de l'ouverture du Saguenay et qui donnera naissance très prochainement à un premier musée régional. Cependant, sur bien des sujets, les autochtones plus particulièrement, les chercheurs se butent à un vide profond: d'une part, les documents écrits, sauf pour les archives relatives aux postes de traite, sont à toute fin pratique inexistantes et, d'autre part, les archives sonores n'ont pas encore été exploitées. Dans ce contexte, l'archéologie se présente alors comme l'unique solution de rechange et là comme ailleurs, des pionniers allaient marquer le pas.

Il faut dire que l'archéologie québécoise était encore toute nouvelle à l'époque. Aucune structure ne prévoyait systématiser, dans un futur prévisible, ce type de recherche [24] en région. Le Québec faisant à peine son entrée dans ce secteur (fondation en 1961 du Service d'Archéologie du ministère des Affaires culturelles), l'État préférait donc adopter une attitude d'observateur plutôt que de motivateur et n'avait pas encore prévu d'encadrer les équipes privées qui commençaient timidement leurs fouilles. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'archéologie avait fait ses premiers pas en 1946, sur papier du moins, lorsque la Société historique du Saguenay avait décidé de fonder une section vouée à cette discipline. On connaissait alors l'existence de grottes à l'embouchure du Saguenay et on avait tout simplement décidé d'organiser deux expéditions, en 1948 et 1949, puis une autre au cours de l'été 1954. En fouillant soigneusement mais sans aucune méthode dite “scientifique”, on réussit à recueillir néanmoins des écorces de bouleau travaillées, différents outils en os, des coquillages, des objets de métal et de verre, et même des ossements humains. ²⁰

Ce travail effectué modestement sonnait néanmoins le départ de l'archéologie dans notre région.

Pendant plusieurs années, les chercheurs resteront sur leur faim. Il faudra attendre l'année 1964 pour assister au véritable départ. Le mérite est attribuable à plusieurs individus, mais en tête de liste l'insigne honneur revient au notaire J.-Henri Fortin, un résident du Lac-à-la-

²⁰ Voir à ce sujet, le texte de Léo Brassard, publié dans *Saguenayensia*, vol. 5, nos 3-4.

Croix, qui avait commencé à fouiller ou plutôt à parcourir certains sites offrant un intérêt préhistorique. Les succès de ses premières cueillettes l'amènèrent logiquement à demander l'aide de la Société historique du Saguenay qui lui délégua les membres de l'ancienne section d'archéologie, dont l'abbé Thomas-Louis Doré. Devant les possibilités énormes qu'offraient les découvertes du notaire Fortin et devant les insistances de l'abbé Jean-Paul Simard, chercheur qui commençait à s'affirmer, il fut convenu de créer une société d'archéologie indépendante de la Société historique du Saguenay. ²¹ La première réunion avait été fixée au 6 novembre 1964. Parmi les fondateurs nous retrouvons plusieurs personnalités du milieu: aux noms des abbés Thomas-Louis Doré, Jean-Paul Simard et Gaston Blackburn, s'ajoutèrent ceux de Albert [25] Larouche, Hélène Beck et deux neveux du notaire Fortin (Charles et Georges Fortin). L'abbé Robert Simard, qui deviendra sur le plan archéologique une figure de proue dans les années soixante-dix, arrivera pour sa part un peu plus tard et occupera le poste de secrétaire. ²²

La présidence de la nouvelle Société d'Archéologie fut confiée à l'abbé Doré et la vice-présidence à l'abbé Jean-Paul Simard. La correspondance que ce dernier entretiendra avec le notaire Fortin, les responsables de l'archéologie de l'Université Laval et ceux du Service d'archéologie du ministère des Affaires culturelles nous démontre qu'il est un des membres les plus dynamiques du nouvel organisme. ²³

Au cours de la première année, le notaire Fortin et les membres de l'équipe parcourent la région, se promènent le long des principaux cours d'eau et réussissent à identifier une vingtaine de sites préhistoriques. Fortin, en solitaire, réussit même à découvrir un ancien rivage de la Mer de Champlain. ²⁴ Les abbés Léonidas Larouche et Jean-Paul Simard en font autant de leur côté, remontent le cours de la Péribonca

²¹ ANQC, JPS-14.10.

²² Pour en savoir plus long sur ce sujet, se référer aux textes de Robert Simard: "Pourquoi parler d'archéologie au Saguenay", *Saguenayensia*, mars-avril 1967, pp. 47-47; "Le notaire Fortin et l'histoire de l'archéologie au Saguenay—Lac-Saint-Jean", *Saguenayensia*, oct.-déc. 1985, pp. 168-171. Voir aussi J.-F. Moreau, "Développements récents de l'archéologie au Saguenay—Lac-Saint-Jean", *Saguenayensia*, oct.-déc. 1985, p. 167.

²³ ANQC, JPS-14.10.

²⁴ ANQC, JPS-30.18.

et explorent les vestiges de la mission abandonnée du lac Onistagan, située à environ 75 milles au nord de Chute des Passes.

La première fouille archéologique digne de ce nom sera finalement entreprise au cours de l'été 1967, à l'embouchure de la Métabetchouane, sur un site préhistorique stratifié menacé par l'érosion du lac Saint-Jean. Pour l'historiographie saguenéenne ces fouilles furent bouleversantes: la présence d'objets d'origine esquimaude, de poterie de type iroquoien et de quartzite provenant de la région du lac Mistassini confirmaient scientifiquement les hypothèses [26] de l'ancienneté de "la route des fourrures" et démontraient clairement une tradition d'échanges commerciales entretenues entre les amérindiens du Lac-Saint-Jean et les tribus étrangères, tradition qui remonte à la préhistoire amérindienne. ²⁵

L'abbé Robert Simard sera l'homme du terrain, celui qui s'astreindra à une méthodologie la plus scientifique possible dans le but de recueillir un maximum d'indices. Son confrère et collègue, l'abbé Jean-Paul, se positionnera également par rapport à ces fouilles; il se servira des dernières découvertes et même des prochaines pour confirmer ses hypothèses et l'aider à élucider bien des interrogations laissées en suspend par la science historique.

C'est au cours de ces années qui tournent autour de la fondation de la Société d'Archéologie du Saguenay que l'abbé Jean-Paul publiera, dans la revue *Saguenayensia*, ses premiers "grands" textes, rédigés avec la collaboration de l'abbé Léonidas Larouche. Ces écrits porteront cependant sur des sujets autres que la culture amérindienne. L'analyse de sa production littéraire démontre qu'il n'est pas prêt à l'époque de publier sur ce sujet. Il préfère encore laisser cette tâche à ses prédécesseurs, à l'exemple de l'abbé Lorenzo Angers qui publiera, en 1971, un volume sur le poste de traite de Chicoutimi et viendra ainsi irriter la susceptibilité de Mgr Victor Tremblay. Pour l'abbé Jean-

²⁵ Voir à ce sujet Robert Simard, "*Le site de Métabetchouan Lac-Saint-Jean, rapport préliminaire*", 1970, 90 p.; "Les Esquimaux au Saguenay", *Saguenayensia*, mars-avril 1968, pp. 45-47; "La mission d'Onistagan", *Saguenayensia*, mars-avril 1971, pp. 51-54; *Ibid.*, mai-juin 1971, pp. 69-73; "Les niveaux des eaux du Lac-Saint-Jean", *Saguenayensia*, mars-avril 1970, pp. 52-53. Aussi Josée Mailhot, Jean-Paul Simard et Sylvie Vincent, "On est toujours l'esquimau de quelqu'un", *Études/Inuit/Studies*, Université Laval, vol. IV, no 1-2, 1980, pp. 59-76.

Paul, la réflexion sur les Amérindiens devra cogiter encore longtemps; ce ne sera que dans les dernières années de sa vie qu'il communiquera le fruit de ses recherches et proposera sa vision de l'histoire amérindienne régionale.

[27]

Première partie :
Présentation biographique:
aux sources de l'histoire sagamienne

Le Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay

[Retour à la table des matières](#)

La fondation de la Société d'archéologie du Saguenay n'avait pas été une création spontanée et ne se voulait pas un simple fait isolé. Elle avait pris modestement naissance dans les locaux du Séminaire de Chicoutimi pour répondre à des besoins bien précis et sa démarche s'inscrivait à l'intérieur d'un programme qui allait se révéler de plus en plus articulé.

Sur le plan de l'historiographie régionale, la décennie soixante reste une étape importante, car nous assistons à la naissance d'une approche historique qui se veut plus rigoureuse, moins factuelle et plus scientifique. L'histoire régionale est maintenant inscrite au programme supérieur du Grand Séminaire et dans cette perspective, les esprits qui y sont formés sont éveillés à l'importance et au développement d'un sens critique. En réalité, nous pouvons dire que cette brève période, coïncidant avec les années de la Révolution tranquille, tendait à larguer avec le défunt régime duplessiste tout un enrobage clérical qui avait pendant trop longtemps corseté l'histoire du Québec et de ses régions. De plus en plus, pour la nouvelle génération de penseurs, l'Histoire restait le seul produit de l'Homme et, curieusement, cette façon révolutionnaire d'aborder la connaissance était transmise par

plusieurs membres du clergé. Sans faire d'hérésie, il fallait maintenant sortir, sans tambour ni trompette, les vieux fantômes qui hantaient les vieux volumes d'histoire en les remplaçant par des analyses plus cohérentes.

Cela va de soi, la Société historique du Saguenay qui avait véhiculé pendant une trentaine d'années toutes ces valeurs conservatrices attachées aux croyances religieuses, à l'amour de la patrie qui passait d'abord par l'attachement à ses racines et à son terroir, ne pouvait plus répondre aux grandes questions qui hantaient de plus en plus les esprits et la jeunesse. L'époque d'une vision strictement agriculturiste telle que véhiculée dans le roman historique mal connu de Laurent Barré,²⁶ apologie condamnant aux tourments de [28] l'enfer les pauvres travailleurs de la ville et assurant de la récompense céleste tous les travailleurs de la campagne, ne pouvait plus avoir sa raison d'être. L'heure était au changement et nul n'y pouvait rien.

Au mois de novembre 1965, moins d'un an après la fondation de la Société d'Archéologie du Saguenay, les chercheurs en histoire attachés au Séminaire de Chicoutimi récidivent donc et fondent le “Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay”. Le mérite de cette création est attribuable à un professeur du Séminaire de Chicoutimi, M. Jean-Claude Drolet, qui sera aidé dans sa tâche par l'abbé Jean-Paul Simard et M. Maurice Girard, ce dernier occupant également le poste de professeur au CEGEP de Chicoutimi; d'autres noms, comme celui de l'abbé Léonidas Larouche, se rattachent aussi au dossier.²⁷ Le nom donné au Centre trahit son programme: parmi ses objectifs, il y a ceux d'exploiter les documents concernant l'histoire régionale, de fournir aux membres du corps enseignant et aux chercheurs une meilleure connaissance de la discipline historique et, enfin, de “*coordonner tout le travail de recherche des historiens déjà engagés dans le métier et de leur permettre la publication de leurs travaux*”.²⁸

²⁶ *L'emprise*, (vol. I, “Bertha et Rosette”), Saint-Hyacinthe, 1929 et (vol. II, “Conscience de croyants”), Saint-Hyacinthe, 1930.

²⁷ Archives du Séminaire de Chicoutimi, dossier 25-9.

²⁸ Incursion documentaire dans le Domaine du Roi (1780-1830), Chicoutimi, 1968, page liminaire.

Ici, l'idée n'était plus de conserver jalousement l'information et le document pour s'en faire attribuer un jour la "propriété scientifique", mais bien de les rendre disponibles à tous. Pour la première fois, une équipe de chercheurs commençait par parcourir les dépôts d'archives et les bibliothèques publiques, déterminait les documents les plus pertinents et entreprenait leur diffusion.

La fondation du Centre de Formation des Maîtres, en septembre 1967, et le déplacement des professeurs Jean-Claude Drolet et Jean-Paul Simard vers cette nouvelle institution d'enseignement professionnel, permettaient au Centre d'Études et de Recherches historiques de prendre son élan. Bien sûr, l'organisme conservait encore ses liens avec le Séminaire de Chicoutimi et son archiviste, l'abbé Léonidas [29] Larouche. Mais en dehors de cette reconnaissance organique, c'est le dynamisme scientifique généré par cette nouvelle école d'enseignement post-secondaire qui en assura la continuité. Maintenant affiliés au Centre d'Études Nordiques de l'Université Laval et profitant d'une plus grande crédibilité scientifique, les professeurs-chercheurs Drolet et Simard poursuivirent leur inventaire des archives municipales, scolaires et religieuses de la région; au mois de mai 1968, 72 fonds furent ainsi inventoriés et catalogués alors que les travaux des élèves étaient destinés à seconder les efforts des chercheurs en histoire. Sur le plan provincial, l'expérience saguenéenne était une première et une réussite. ²⁹

C'est ainsi qu'en 1968, cinq grands dossiers et documents d'époque relatifs à l'ouverture du Saguenay, restés jusque-là pratiquement inconnus du public, sortent des classeurs, sont colligés, photocopiés, reliés puis distribués aux étudiants et aux intéressés. D'un seul coup la connaissance historique avance d'un pas de géant. La première tranche qui regroupe trois dossiers relatifs aux *Incursions documentaires dans le Domaine du Roi, à l'Exploration du Saguenay en 1828 et aux Pressions pour ouvrir le Saguenay (1829-1836)*, lève une grande partie du voile qui recouvrait jusqu'alors toute la compréhension de la conjoncture de l'ouverture du Saguenay, en 1838. Avec la publication simultanée du manuscrit de l'abbé L.-A. Martel, "*Notes sur le Saguenay*", et du travail du curé François Pilote portant sur *Le Saguenay en 1851*, on

²⁹ Progrès-Dimanche, 5 mai 1968, "Une expérience réussie à Chicoutimi sera étendue à toute la province".

restitue dans un même souffle à leurs auteurs la paternité de la première histoire du Saguenay. Eux qui avaient été pendant près d'un siècle copiés littéralement par les Buies, les Potvin et les autres, voilà que l'histoire leur donne enfin justice. Sur le plan scientifique, cette contribution était énorme car elle reposait des questions fondamentales, remettait en cause tout ce qui avait été écrit précédemment et inaugurerait ainsi le débat de l'histoire régionale.

L'abbé Jean-Paul Simard sera l'un des grands penseurs du mouvement. C'est lui qui sortira les grandes questions et [30] c'est lui qui tentera de proposer une démarche pour arriver à découvrir peu à peu les réponses. En 1967, après une convalescence de quelques mois, il débute comme professeur d'histoire au Centre de Formation des Maîtres. Cette expérience, même si elle ne dure que deux années, lui permettra d'élaborer grâce à son cours "Histoire du Saguenay (1820-1870)", son premier schéma général de notre histoire économique.

Le plan qu'il proposait à ses étudiants était totalement nouveau. À son avis, le Saguenay pouvait "*se vanter d'avoir été découvert par deux fois: une première découverte, du temps des Français, une seconde, par les Canadiens eux-mêmes vers l'année 1820*".³⁰ C'était la première fois, depuis l'édition de l'Histoire du Saguenay publiée en 1938, que quelqu'un reposait les questions fondamentales à propos des véritables motifs qui avaient provoqué la création de la Société des Vingt et un et l'ouverture du Saguenay à l'entreprise forestière et agricole.

Louise Dechêne avait bien fourni, en 1964, dans sa thèse sur "William Price (1810-1840)",³¹ certains éléments de poids, mais l'étude était encore pionnière et restait surtout trop centrée sur un seul individu et son oeuvre. Le plan de cours de l'abbé Jean-Paul sera plus général et tentera d'expliquer en gros le déclenchement de la "grande aventure" par la conjoncture sociale et économique. Dans cette même veine, il confrontera les thèses opposées de Mgr Victor Tremblay et de Louise Dechêne au sujet de la création de la Société des Vingt et un: le premier avait toujours vu dans ce mouvement une action uni-

³⁰ Archives du Séminaire de Chicoutimi, dossier 21-18, "Cours d'histoire du Saguenay (1820-1849)".

³¹ Louise Dechêne, *William Price (1810-1850)*, thèse de License ès Lettres, avril 1964.

quement pour s'emparer des terres, alors que la seconde formulait l'hypothèse que cette Société n'avait jamais été autre chose “*qu'une simple création de W. Price pour obtenir un permis de couper du bois au Saguenay et de monopoliser entre ses mains toute l'industrie forestière*”.³² Le débat était enfin relancé.

³² ANQC, JPS-21.13.

Planche 10.

Avec des confrères, au Grand Séminaire de Chicoutimi, vers 1943.

[Retour à la table des matières](#)



Planche 11.

Dans son bureau au Collège Canadien, à Rome, en 1955.

[Retour à la table des matières](#)



Planche 12.

Son bureau attendant à sa chambre, à la résidence des prêtres, à Chicoutimi.

[Retour à la table des matières](#)



Planche 13.

Un repos bien mérité, au chalet de la baie des Ha ! Ha !

[Retour à la table des matières](#)



[31]

À savoir qui avait tort ou raison, cela n'était pas véritablement important aux yeux du professeur. Au fil des ans, les chercheurs qui viendront joindre les rangs du mouvement, démontreront cependant qu'il avait eu du flair. Sans trop s'en rendre compte, ce procès historique marquait une étape importante et provoquait un clivage des deux "écoles": d'une part, les tenants de la thèse "victorienne" qui se regroupaient sous l'aile protectrice de la Société historique du Saguenay et se maintenaient en place grâce à la revue *Saguenayensia*; d'autre part, les adeptes de l'abbé Jean-Paul qui allaient occuper les nouveaux bancs scientifiques et la nouvelle tribune fournie par l'Université du Québec à Chicoutimi.

[31]

Première partie :
Présentation biographique:
aux sources de l'histoire sagamienne

La rentrée à l'UQAC

[Retour à la table des matières](#)

L'histoire n'était pas la seule science qui avait pu profiter des changements apportés par la Révolution tranquille. Le système d'éducation dans son entier avait été un des grands dossiers politiques de l'époque et c'est à la base que l'on s'était attaqué pour améliorer la scolarisation du milieu. À la fin de la décennie soixante, grâce aux transformations majeures de l'enseignement supérieur, nous pouvons dire que la mutation du monde scolaire est à toute fin pratique opérée au Saguenay: en août 1967, l'État crée les Collèges d'Enseignement Général et Professionnel (CEGEP) et, deux ans plus tard, plusieurs personnalités influentes du Groupe Saint-Thomas réussissent à fonder l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Dans cette dernière, on avait tout simplement récupéré et placé sous l'administration d'une maison-mère les cours dispensés par l'École de commerce, l'École de génie, le Grand Séminaire ainsi que le Centre de Formation des Maîtres. Les cours d'histoire de calibre post-secondaire montaient donc d'un échelon et prenaient place dans le nouveau sacro-saint universitaire.

C'est de cette façon que l'ensemble du programme d'histoire, monté de main de maître par les professeurs Jean-Claude Drolet et Jean-Paul Simard, fut tout naturellement récupéré par l'Université. Dès l'ouverture de l'année scolaire 1969-1970, l'abbé Jean-Paul et son proche col-

lègue sont ainsi invités à se joindre à l'équipe professorale. Dans le cas [32] de notre ami, l'Évêché avait trouvé en lui une heureuse façon d'y avoir un pied à terre et avait consenti, non sans s'interroger cependant sur sa possible affectation au ministère paroissial. ³³

Les premières années passées à l'UQAC permettront à l'abbé Jean-Paul de réviser la totalité de son oeuvre. Il en profitera donc pour finaliser ses grands sujets de recherches et ceci lui permettra d'améliorer de façon appréciable l'ensemble de son cours qui comptera trois volets: l'histoire amérindienne, l'histoire économique et l'implication sociale de l'Église dans l'oeuvre de la colonisation. Le programme est complet et l'articulation de chacun des plans démontre qu'il est rendu à l'époque le grand maître de l'histoire saguenéenne.

Le premier, le cours intitulé "Français et Amérindiens: le choc des cultures (XVII^e et XVIII^e)" constitue dès son apparition, au début des années soixante-dix, un apport majeur à la connaissance du milieu. En plus de démontrer la qualité et l'importance du vaste champ de recherches compris dans l'histoire des autochtones, les étudiants étaient enfin en présence d'une grille d'analyse complète qui allait démontrer de quelle façon s'était opérée la pénétration blanche sur le continent et quelles en avaient été les conséquences pour les peuples primitifs. Le premier volet comprenait la présentation de la culture autochtone avant l'arrivée des Blancs, le second apportait l'explication du comportement des Français envers les Indiens, et le troisième servait à illustrer le phénomène de l'acculturation, c'est-à-dire le remplacement d'une culture par une autre. Le dossier était enrichi d'une présentation bibliographique substantielle qui mettait l'étudiant en présence de sources de première main encore mal connues, sources à lesquelles s'ajoutaient des études récentes judicieusement sélectionnées.

Le second cours, "Introduction à l'histoire du Saguenay", rivalisait en qualité avec le premier. Il apparaissait un peu comme une synthèse économique régionale qui n'avait rien à envier aux travaux récents préparés à la hâte par Pierre-Yves Pépin et publiés en 1968 [33] par le ministère de l'Expansion économique régionale: "*Le Royaume du Saguenay en 1968*". Encore une fois, la contribution restait énorme. Le plan reprenait naturellement certains thèmes élaborés quelques années auparavant, lors du passage au Centre de Formation des Maîtres, mais

³³ ANQC, JPS-30.19.

avait profité tout de même d'une bonne dose de rajeunissement. Apparaissaient maintenant très clairement toutes les étapes qui marquaient l'évolution historique de la région, en prenant comme point d'ancrage les périodes propres à chaque secteur qui correspondent encore aujourd'hui à des époques bien précises; c'est ainsi que les thèmes de la traite des fourrures, de l'exploitation forestière, de la pénétration du territoire pour des fins agricoles, de l'époque du harnachement des grands barrages et de l'implantation de la grande industrie furent décortiqués pour donner à l'étudiant un profil éclairé de notre histoire économique. La richesse des sources fournies donnait une crédibilité énorme à son titulaire. L'imposant dossier de photocopies de toutes sortes, composé notamment des "*Documents de la Session*" et qui étaient distribués gratuitement (plus de 1 000 pages) aux étudiants, rendait même possible une critique en profondeur du cours. C'était du jamais vu.

Le troisième cours, "Une expérience de catholicisme social au Saguenay" touchait plus spécifiquement à la question de la fondation du "Grand Brûlé" de Laterrière et à l'oeuvre du Père Honorat. Encore là, le sujet était tout nouveau et permettait à l'étudiant de comprendre une facette jusqu'alors totalement nouvelle de l'histoire de la colonisation du Saguenay. A travers la vie et l'oeuvre de l'Oblat Honorat, l'abbé Jean-Paul nous ramenait à l'époque de l'ouverture du Saguenay et témoignait de l'état de servage dans lequel les colons avaient été acculés sous le joug de Price et McLeod. La fondation du "Grand Brûlé" était un cas judicieusement choisi car il servait à démontrer de quelle façon le clergé fut impliqué dans l'oeuvre de la colonisation et dans l'ouverture du Lac-Saint-Jean, en 1849. Le dossier du Père Honorat fut accueilli avec admiration. L'abbé Jean-Paul utilisa ici toute les sources manuscrites disponibles relatives à la correspondance d'Honorat et publia plusieurs articles qui sont considérés encore aujourd'hui comme des oeuvres d'une grande qualité littéraire et documentaire démontrant à la fois la grande sensibilité du [34] maître, son pouvoir d'analyse et son sens de la communication.

[7]

**Première partie :
Présentation biographique:
aux sources de l'histoire sagamienne**

Professeur d'histoire à l'UQAC

“Un père est toujours fier de ses fils intellectuels”

[Retour à la table des matières](#)

Il faut bien l'admettre, l'abbé Jean-Paul n'a pas véritablement été l'auteur d'une production volumineuse. Sagement, il a préféré la qualité à la quantité et cela est tout à son honneur. Il a été le précurseur, ou plutôt l'annonceur, d'une nouvelle histoire régionale, c'est-à-dire une histoire libérée de ses préjugés ancrés dans la tradition et qui parlait du curé Martel et se rendait à Mgr Victor Tremblay. Pour lui, l'histoire du Saguenay était à refaire dans son entier. “*Doutez de tous les écrits et même des documents de première main et ne vous laissez pas impressionner par les scribes*”, se plaisait-il à répéter dans son enseignement. Voulant démaquiller tout ce qui avait été écrit, il était convaincu que ce comportement était le seul qui pouvait assurer une reprise du débat.

En fait, nous le sentons à cette étape de notre biographie, il a surtout le mérite d'avoir été le “père” d'une nouvelle génération d'historiens et c'est lui qui fut la rampe de lancement d'une gamme incroyable de pistes de recherches; l'histoire retiendra, entre autres, la théorie de la “Chasse-gardée de Tadoussac” qui viendra compléter celle beaucoup plus ancienne de la “Traite de Tadoussac”, sa tentative de redessiner les grandes phases de l'histoire économique régionale et,

élément non négligeable, sa contribution extraordinaire dans l'apprentissage de la culture autochtone. Sur le plan professionnel, c'est sous ses conseils éclairés, sa disponibilité proverbiale et sa grande ouverture d'esprit qu'ont ressurgi les Camil Girard, les Normand Perron, les Gaston Gagnon, les Russel Bouchard, les Louis Côté, les Marc Saint-Hilaire et les Roland Bélanger, ces noms de la dernière recrue qui retiennent de plus en plus l'attention des observateurs en matière d'histoire régionale.

Il faut dire que cela ne lui a pas été facile de voguer dans ce “nouveau monde” universitaire, et de faire sa marque. Le [35] milieu lui semblait par moment trop grégaire, pour ne pas dire hostile. Pour bien camper notre ami et mieux saisir son rôle, il convient de faire un temps d'arrêt et de définir le milieu dans lequel il a été appelé à jouer l'avant-dernier acte de sa vie; sa maladie m'apparaissant comme une époque brève mais distincte, car extraordinairement riche en messages fondamentaux...

À l'UQAC, à l'intérieur du module d'histoire, il y avait, dans les années soixante-dix, deux conceptions de voir cette science. Non pas qu'il y avait deux écoles de pensée comme cela avait été le cas, jadis, dans les milieux universitaires de Laval et de Montréal. Ce conflit célèbre, si bien décrit dans les “*Mémoires d'un autre siècle*” de Marcel Trudel, avait d'ailleurs empoisonné les relations entre les deux “Écoles” pendant bien des années. Pour qu'il y ait “École” de pensée, cela implique nécessairement une philosophie de l'histoire, et notre histoire régionale était bien loin de profiter d'un débat aussi stimulant qui lui aurait permis de se débarrasser de ses plus grandes lubies. Non, notre université était beaucoup trop récente pour avoir eu le temps de monter et programmer un tel appareillage. En fait, il faut comprendre qu'il y avait, en gros, deux types de professeurs: les chercheurs et les enseignants.

Les premiers avaient compris la richesse du Saguenay—Lac-Saint-Jean en tant que laboratoire exceptionnel de recherche. Pour ces quelques rares esprits scientifiques, encore en train de sonder les limites de leur futur territoire de chasse, les possibilités étaient énormes et démesurées. Tout ce qu'il leur fallait, c'était un peu de temps pour bien ancrer leurs assises et bien solidifier la base de leur tour de cristal qui allait garder l'entrée de leur chasse-gardée. Les luttes intestines qui allaient garder l'entrée de leur chasse-gardée. Les luttes intestines qui en découlèrent, dirigées avec un art consommé de la guerre de tran-

chée, laissèrent un goût amer. Devant l'étroitesse des possibilités qu'offrait l'Université et dans cet atmosphère nettement inconfortable, certains professeurs préférèrent quitter tout simplement les lieux pour faire profiter de leur science d'autres universités.

Sur papier, on commença véritablement à percevoir certains des enjeux qui avaient été mis en cause, après la publication, en 1977, du volume de Normand Séguin : “*La [36] Conquête du sol au XIX^e siècle*”. Désireux de s'imposer à son tour, son ancien collègue, le professeur Gérard Bouchard, publia un article à l'emporte pièce qui ne laissait aucune chance au texte précédent; sur le plan scientifique l'application de la théorie gauchisante du développement du sous-développement avait ainsi été mise en échec et avait dû céder le pas devant d'autres possibilités, encore théoriques cependant, proposées maintenant par les propagateurs de l'idéologie démographique. ³⁴

L'étude de Séguin, rédigée avec minutie et avec le souci d'une grande qualité documentaire avait quand même eu le temps de faire des adeptes. Plusieurs y avaient dénoté bien des faiblesses mais plusieurs reconnaissaient du même souffle que ce travail présentait l'ultime qualité de changer le vieux discours, tout en faisant monter d'un cran les connaissances acquises. ³⁵ Chez les étudiants, les positions exprimées provoquaient une sorte de cristallisation des approches historiographiques et donnèrent lieu à la formation de premiers courants de pensée ; lesquels n'étaient pas nécessairement sympathiques aux concepts soumis à l'épreuve.

³⁴ Cette polémique bien connue au sein de la “guilde” des historiens universitaires, mettant en présence les professeurs Gérard Bouchard et Normand Séguin, fait maintenant annales dans le chapitre de l'épistémologie saguenéenne. Se rapporter à ce sujet aux textes suivants: Gérard Bouchard, “Introduction à l'Étude de la Société Saguenayenne aux XIX^e et XX^e siècles”, in RHAF, vol. 31, no 1, juin 1977, pp. 3-27; Normand Séguin, *La conquête du sol au 19^e siècle*, Boréal Express, col. 17/60, 1977.

³⁵ Plus récemment, le volume de l'abbé Pierre-Maurice Hébert, *Le curé Hébert, un siècle d'histoire*, publié aux Éditions de l'Écho en 1988, devait démontrer son désaccord avec la conclusion de la thèse de Séguin. Il avait précédemment eu cette occasion dans son article “L'abbé Nicolas Tolentin Hébert au Saguenay—Lac-Saint-Jean”, publié dans *Évocations et Témoignages*, par l'Évêché de Chicoutimi, 1978, pp. 81-96.

Le second type de professeurs, ceux qui sont appelés ici les enseignants, voyaient dans l'histoire un moyen comme un autre de gagner leur vie; pour les étudiants à la quête de crédits complémentaires faciles et aucunement vendus à la science historique, leurs cours étaient perçus comme de [37] véritables oasis de repos. Il faut avouer que dans ce groupe particulier il y en avait quelques uns, honnêtes intellectuellement et travailleurs, qui réussissaient malgré tout à fournir un bon rendement et à s'attirer la sympathie des étudiants. Telle était l'ambiance qui habillait le ciel universitaire de Chicoutimi au cours de cette décennie qui forma les derniers rejetons du baby boom.

L'abbé Jean-Paul Simard n'était ni à gauche ni à droite, ni au centre ni au-dessous de cette grille. Il était au dessus de tout cela. L'enseignement de l'histoire lui procurait une heureuse façon d'aider ses semblables en leur facilitant l'apprentissage de leurs racines. Pour lui, écrire faisait partie de sa fonction de chercheur et d'enseignant. Rien de plus. Ceux qui l'ont connu et côtoyé savent parfaitement bien qu'il était loin de chercher dans ses publications la gloire et les honneurs. Un tel objectif aurait été à l'encontre de sa nature la plus profonde. De toute façon, il n'avait ni les titres ni les diplômes de ses collègues et il faut dire qu'il n'en avait pas vraiment besoin pour s'acquitter comme il se doit de sa mission. Les luttes intestines qui opposaient régulièrement les différentes factions de professeurs l'indisposaient au plus haut point et pouvaient même le mettre hors de lui. Il acceptait mal que certains de son entourage manquent de charité chrétienne et ne respectent pas leurs collègues.

* * *

“Je n'ai pas de famille, pas de femme, ni d'enfants. Je consacre donc ma vie à l'histoire. Durant la semaine, je suis tous les jours à mon bureau de l'université où lorsque je n'enseigne pas, je rencontre des étudiants. J'aime ce contact humain avec les étudiants qui permet en quelque sorte de nous régénérer. Car il ne faut pas oublier que la recherche et les cours, cela devient presque de la routine tellement c'est mécanique. C'est alors que la dimension humaine prend toute son importance.” ³⁶

* * *

³⁶ *Le Réveil*, 24 mars 1982, “Une vie consacrée à l'histoire”.

Pour ses étudiants, sans distinction de classe et de rang, il était attachant et d'une disponibilité proverbiale. En plus [38] d'avoir fait sa marque comme historien, il nous laisse aussi le souvenir d'un grand pédagogue. Sa porte était toujours grande ouverte et nous n'avions jamais l'impression de le déranger. “*Les cours magistraux —se plairait-il à répéter— ne correspondaient pas à mon tempérament. Sans les exclure totalement, ma pédagogie fit place importante à l'échange.*” ³⁷

Il illustrera donc sa matière par des films et des montages audiovisuels d'une grande qualité didactique; les vieux films se rapportant à la coupe forestière ou encore aux amérindiens, films qui étaient même accompagnés d'une trame musicale appropriée avaient le don de développer en nous un véritable engouement pour l'histoire. C'est ainsi qu'en groupe, on pénétrait le cœur de la civilisation de la Côte du Pacifique, des Indiens des Plaines, des Indiens de la Côte Est et on aboutissait tout naturellement chez les Montagnais de l'impénétrable forêt saguenéenne.

La reconnaissance du milieu ne se fera pas attendre. Au mois de juin 1970, pour souligner sa contribution remarquable à l'histoire du Saguenay, il est fait récipiendaire de l'Ordre des Vingt et un. Disons enfin que son enseignement l'a aussi amené à diriger des mémoires de recherches et à conseiller des étudiants rendus aux niveaux des 2e et 3e cycles. Sans prétention, il s'associe à certains d'entre eux pour diriger des études qui toucheront des sujets variés. ³⁸

Lorsqu'il n'est pas co-auteur, il met son influence au service de ses étudiants pour faire publier leurs textes dans des revues scientifiques spécialisées.

³⁷ Dossier de présentation...”, *op. cit.*

³⁸ On peut noter entre autres les dossiers suivants: Bérard Riverin et Jean-Paul Simard, “Origine géographique et sociale des étudiants du Petit Séminaire de Chicoutimi et leur orientation socio-professionnelle (1873-1930)”, communication présentée au Congrès de la Société Canadienne d'Histoire de l'Église Catholique, septembre 1973; Normand Blais, Robert Lavoie et Marc Saint-Hilaire, “Programme d'interprétation historique du village de Val-Jalbert”, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, UQAC, Chicoutimi, 1981.

[7]

Première partie :
Présentation biographique:
aux sources de l'histoire sagamienne

Le département des Études Amérindiennes

[Retour à la table des matières](#)

L'Université du Québec à Chicoutimi sera son dernier refuge. De 1969 à son décès, en 1983, il y travaillera sans répit; sauf peut-être pour l'année 1974 lorsqu'il sera terrassé par la maladie et une autre fois, en 1980, pour prendre un congé sabbatique bien mérité qui lui permettra de terminer ses travaux. Pour faire le vide, il se retranchera régulièrement à son chalet d'été qu'il avait fait construire en association, sur les bords de la magnifique baie des Ha! Ha! C'était là son côté "châtelain" se plaisait-il à dire ironiquement.

Les cours donnés à l'Université ne constituaient qu'une facette de l'Homme et de son oeuvre. L'année 1972 sera importante au niveau de son cheminement professionnel. Reconnu maintenant comme professeur permanent dans cette institution, il entreprend alors de se discipliner davantage et n'hésite pas à discarter certains secteurs de la recherche qui lui apparaissent beaucoup moins attrayants. Se sentant arrivé à une croisée des chemins, il cède donc de bon gré au jeune professeur Gérard Bouchard, ses 20 000 dossiers de familles (6 classeurs) qu'il avait constitués laborieusement avec l'abbé Léonidas La-

rouche.³⁹ Ce fonds aura certainement des conséquences car il contribuera, d'une certaine façon, à faire naître l'impressionnant projet d'«Histoire Sociale de la Population du Saguenay», lequel mutera en 1976-1977 en «Programme de Recherches sur la Société saguenayenne» puis, en 1984, en Société interuniversitaire de Recherches sur les Populations (SOREP).

C'est ainsi que le Centre d'Études et de Recherches historique du Saguenay, fondé à l'époque du Centre de Formation des Maîtres, est transformé, en 1971, en département des Études Amérindiennes. De conception tout à fait nouvelle, ce nouveau service de l'Université du Québec à Chicoutimi s'occupera, dans un premier temps, à regrouper des spécialistes appartenant aux différents secteurs de l'anthropologie, de l'ethnologie, de l'histoire, de l'archéologie et de la linguistique.

[40]

Le premier but que s'était fixé l'équipe était d'abord de publier de vieux ouvrages et des écrits anciens se rapportant à des récits de missionnaires, trafiquants de fourrures et à différentes personnes qui avaient entretenu des contacts privilégiés avec les Amérindiens. Ces travaux étaient ensuite soumis à l'analyse pour servir de support à d'autres textes devant être éventuellement publiés dans des revues spécialisés telles «*Saguenayensia*», «*Recherches amérindiennes au Québec*» et «*Études/Inuit/Studies*».

Cette ambition première trouva son aboutissement dans la création, en 1972, de la collection «TEKOUERIMAT» (du nom de trois chefs amérindiens), laquelle sera consacrée à l'histoire, à la langue et à la culture des premiers habitants du Québec et du Saguenay. La série Tekouerimat connaîtra de vifs succès; à la publication de la retranscription du «*Second Registre de Tadoussac*» viendront s'ajouter au fil des ans différentes versions d'anciens dictionnaires Montagnais-Français, des cours de Cris, des journaux de voyages de missionnaires ainsi que les troisième et quatrième registres de Tadoussac.

Le département des Études Amérindiennes était beaucoup plus qu'une simple formation à caractère scientifique. Avec le temps et avec les années, l'abbé Jean-Paul avait développé le goût d'aider les communautés autochtones. Il voyait dans l'éducation et l'instruction

³⁹ ANQC, JPS-30.20, contrats de donation du 18 et du 19 avril 1972.

un moyen devant permettre à tous ces gens de se regrouper et faire front commun dans leur lutte difficile pour la conservation de leur culture et la reconnaissance de leurs droits.

Ses recherches lui avaient fait prendre conscience que les Amérindiens avaient subi une injustice historique. C'était par l'école que les premiers missionnaires avaient entrepris leur politique de francisation des Indiens et c'était par l'école qu'il voulait leur redonner droit de cité. Son programme était bien simple. Il était conscient que l'école restait le principal agent de leur assimilation culturelle aux deux principales ethnies du pays. Pour lui, cela ne faisait aucun doute; la société s'était servie de l'école pour assimiler les autochtones et il fallait inverser le processus et donner maintenant une orientation culturelle autochtone au système scolaire. La vieille politique de francisation des Indiens destinée à leur [41] assimilation et qui avait abouti en fin de compte à la marginalisation des premiers occupants du pays devait donc être remplacée par un "projet d'amérindiennisation des écoles". Vu d'un certain angle, c'était ni plus ni moins que la "réserve inversée". ⁴⁰

⁴⁰ *Projet d'Amérindiennisation des Écoles*", premier plan quinquennal, UQAC, année scolaire 1972-1973, ANQC, JPS-7.17.

Planche 14.

Le chalet de la baie des Ha ! Ha !, où l'abbé se réfugiait pour se ressourcer et pour recevoir ses étudiants.

[Retour à la table des matières](#)



Planche 15.

Vue magnifique de la baie des Ha ! Ha !, à partir du chalet de l'abbé Jean-Paul.

[Retour à la table des matières](#)



Planche 16.

Le célébrant, au mariage d'un de ses étudiants, Michel Guérin.

[Retour à la table des matières](#)



Planche 17.

La messe au chalet de la bai des Ha ! Ha !

[Retour à la table des matières](#)



[41]

Pour l'Université du Québec à Chicoutimi, le projet était intéressant car il venait renforcer ses volontés d'extension et de raffermissement du Centre de recherche du Moyen-Nord qui avait été mis sur pied en 1971. Jusqu'à ce moment la constituante s'était préoccupée davantage des ressources physiques plutôt que des ressources humaines du Nord. Afin de justifier pleinement sa vocation sociale, il lui fallait, dans une même mesure, consacrer autant d'efforts à l'étude et au développement des populations nordiques de son bassin, lesquelles comprennent essentiellement des populations amérindiennes. ⁴¹

Pour l'abbé Jean-Paul qui s'était inspiré d'un précédent programme élaboré par un professeur de la University of Saskatchewan, l'Université devait répondre aux attentes des Amérindiens du Québec en leur permettant d'abord de devenir eux-mêmes leurs propres agents de transformation. Son cours visait à atteindre des objectifs socio-économiques, scientifiques et pédagogiques : *“Le meilleur moyen de donner une formation solide à ces agents de transformation est de leur donner d'abord une vision objective et scientifique de la culture originale dont ils sont les héritiers. Ainsi fiers de cet héritage, ils seront portés à le défendre”*. Sur le plan philosophique, le cours devait adopter une mesure interdisciplinaire et devait regrouper l'ensemble des sciences humaines: *“Cet agent de développement devra posséder un bagage suffisant de toutes ces disciplines. C'est l'homme indien dans toutes ses dimensions qu'il faut saisir, sans oublier la société qui est la sienne, sous ses formes [42] multiples, les individus, les classes, leurs aspirations, leurs rêves, leurs conflits, etc. Une gageure qu'il faut relever.”* ⁴²

Parallèlement au dossier des Études Amérindiennes, la préoccupation constante et l'intérêt croissant relativement à l'identification, à la conservation et à la diffusion du patrimoine régional et amérindien poussèrent l'abbé Jean-Paul à donner un souffle nouveau à la recherche archéologique. En même temps qu'il proposait son projet des

⁴¹ Notes pour l'implantation d'un sous-programme d'études amérindiennes”, ANQC, JPS-9.11.

⁴² *Ibid.* Voir aussi Robert Bergeron et Jean-Paul Simard, “Native education and the Université du Québec à Chicoutimi”, UQAC, 1979, ANQC, JPS-8-12.

Études Amérindiennes, il élaborait son plan de reconnaissances archéologiques. Pour appuyer sa démarche scientifique et pour donner une dimension nouvelle à sa recherche, lui et son collègue Robert Simard entreprirent donc une série d'expéditions qui les amenèrent sur les sites de Métabetchouan, des Grandes Loutres et des lacs Nipissi, Piraube et Nicabau. Les dernières fouilles à lesquelles il sera associé seront celles du poste de traite Ashuapmushuan, en 1980, et celles du site du vieux poste de traite de Chicoutimi, en 1982. Dans ces deux derniers cas, il n'hésitera pas à faire appel à des archéologues reconnus pour diriger les travaux sur le terrain.

Pour lui permettre de donner une permanence à son entreprise archéologique, en 1981 l'UQAC lui fournira des locaux qui seront affectés à l'organisation d'un premier laboratoire; après sa mort le local sera baptisé en son nom afin de reconnaître sa contribution à ce chapitre alors que sur le plan académique l'archéologie s'ajoutera aux cours d'histoire.

[42]

**Première partie :
Présentation biographique:
aux sources de l'histoire sagamienne**

Poursuite du virage historiographique

[Retour à la table des matières](#)

Au début des années quatre-vingt, l'abbé Jean-Paul occupe encore le poste de responsable de l'équipe de recherche des Études Amérindiennes et poursuit toujours sa tâche de professeur au département des Sciences humaines de l'UQAC. Depuis sa fondation, son oeuvre s'est agrandie et l'organisation s'est assurée la collaboration d'une véritable équipe multidisciplinaire: près de lui travaillent entre autres l'abbé Jean-Paul Vincent qui est devenu l'assistant-responsable du projet, le linguiste Hussein Habaili, le psychologue amérindien Jacques Kurtness, l'archéologue Robert Simard, le géographe Michel Guérin, le linguiste David E. Cooter, le spécialiste de la retranscription, Léo-Paul Hébert, et la responsable de la collection Tekouerimat, Huguette Tremblay; bref un regroupement d'experts qui commencent de plus en plus à s'imposer sur le plan scientifique. ⁴³

De son côté, le “Programme de Recherche sur la Société saguenayenne” (qui deviendra SOREP) est appelé à prendre des proportions gigantesques et c'est autour de la démographie historique que les penseurs dirigeront leur tir. A partir de 1979, le plan de travail qui s'ap-

⁴³ ANQC, JPS-7.13.

puie essentiellement sur la constitution d'un fichier informatisé, débordé le cadre spatial saguenéen. Il est appelé à prendre une double orientation: vers les domaines social et médical. Un peu comme cela avait été le cas avec le département des Études Amérindiennes, SOREP réunira en son sein un groupe pluridisciplinaire, club sélect où se rencontreront informaticiens, démographes, historiens, sociologues et médecins. ⁴⁴

Les recherches effectuées par l'équipe SOREP et son concepteur, Gérard Bouchard, vont déboucher assez tôt sur une remise en question intégrale de notre infrastructure historiographique. Sur le plan de l'histoire pratique, les premières années de l'enquête aboutiront à la préparation et à la publication, en 1983, d'une recherche exhaustive présentant un premier profil de la société sagamienne vue à travers l'analyse des mouvements de population. ⁴⁵ Il n'est pas de notre ressort de reprendre ici tous les thèmes développés dans l'étude. Disons seulement, pour les besoins [44] de notre présentation biographique et épistémologique, que cette histoire de la population sagamienne s'appuie sur une méthodologie et une technique d'enquête rigoureuses, privilégiant la démographie au détriment des données économiques et politiques. C'est là à la fois sa force et sa faiblesse.

En effet, les assises du projet d'histoire sur les populations résident particulièrement dans le dépouillement systématique des recensements, des registres de l'état civil, des rapports annuels des missions et des paroisses et de tout ce qui peut établir une base quantitative à la dynamique du peuplement. Les objectifs fixés et les moyens mis en oeuvre pour y arriver exigent le support d'une équipe déterminée. L'ordinateur est ici roi et maître et dicte en quelque sorte la manière de penser.

Là où nous pourrions établir des réserves, c'est justement dans l'utilisation d'une source trop exclusive qui pousse à l'adoption d'une méthode quantitative et à la négation de certaines forces: l'économique et la politique par exemple. Même si les rédacteurs font état d'un débor-

⁴⁴ Gérard Bouchard et Hubert Watelet, "Un nouveau territoire pour l'historien? Vers une rencontre de l'histoire sociale et de la génétique humaine", in *Histoire Sociale*, vol. XX, no 39, mai 1987, pp. 145-175.

⁴⁵ Christian Pouyez, Yolande Lavoie et collaborateurs, *Les Saguenayens*, Presses de l'Université du Québec, 4e trimestre 1983.

dement sur “*l'histoire socio-culturelle*”⁴⁶, nous sentons mal dans cette recherche la présence de la matière première: l'Homme. Là-dessus nous partageons les avis de Camil Girard qui affirme que “*derrière une méthodologie rigoureuse, on sent difficilement poindre l'homme, cet acteur qui est autre chose qu'un chiffre*”.⁴⁷

Voilà toute la question. Le fait d'aborder l'histoire comme une “science pure” risque tout simplement de faire perdre de vue les véritables motifs de la démarche. Des actes de baptêmes, des recensements et le “chiffrage” des individus ne peuvent pas à eux seuls expliquer le comportement historique d'une société ; il faut tenir compte aussi dans les faits, et non seulement dans les désirs exprimés, des facteurs économiques, sociaux, culturels, politiques et même philosophiques à travers le temps et [45] l'espace. Pour y arriver, les chercheurs doivent transcender la méthode et être sensible à l'Homme lui même; en d'autres mots l'histoire doit être humanisée.

Au niveau de l'approche même, l'étude sur “*Les Saguenayens*” n'est pas homogène; les préoccupations anthropologiques de l'abbé Jean-Paul, pour palier à l'absence de sources écrites dans le cas de la société amérindienne précédant l'ouverture du Saguenay à la colonisation blanche, et l'importance qu'il attribue à leur système économique, s'isolent de l'ensemble de l'oeuvre. En associant ses propres recherches à celles du “Programme de Recherche sur la Société saguenayenne”, l'abbé Jean-Paul permettait à ses collègues d'avoir accès à la réflexion la plus à propos se rapportant à l'histoire amérindienne d'avant la colonisation blanche. N'étant pas en mesure de la quantifier, il fallait au moins faire appel à ce type de connaissances pour introduire le premier chapitre de la pénétration humaine du territoire. Ce bilan aurait certainement été perçu différemment s'il avait été publié dans une étude qui aurait privilégié à la fois les valeurs anthropologiques et les considérations économiques. L'abbé Jean-Paul était rendu au crépuscule de sa vie et pour un chercheur qui voulait quand même assurer la permanence et la diffusion de son oeuvre l'occasion restait alléchante. Nous ne pouvons lui porter grief à ce sujet.

⁴⁶ Les Saguenayens, op. cit., p. 1.

⁴⁷ Camil Girard, “Développement et régions périphériques au Québec”, in *Acadiensis*, vol. XXVI, no 1, Fall/Automne 1986, p. 170.

Après avoir livré son message sur l'histoire économique de la région, en 1981 ⁴⁸, il avait fermé la boucle et transmis à la postérité tout son savoir sur les Amérindiens: son “M8chau 8raganich” et sa théorie de la “Chasse-gardée de Tadoussac” sont des contributions importantes à l'historiographie sagamienne et ouvrent la porte à de nouvelles réflexions. Il suffit seulement à la relève de reprendre le collier du chercheur et de reposer les questions sous d'autres formes. Dans son texte portant sur “Les Amérindiens du Saguenay avant la colonisation blanche” ⁴⁹, l'abbé Jean-Paul décode pour nous toutes les informations [46] qu'il a patiemment soutirées à la recherche ethno-historique, à l'archéologie et à sa propre expérience du milieu autochtone. Avant de passer à une autre étape, ce travail se devait d'être fait et fort heureusement l'auteur a su transmettre son message à temps et avec une grande sensibilité.

⁴⁸ Adams Lapointe, Paul Prévost et Jean-Paul Simard, *Économie régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, Gaétan Morin éditeur, 1981, pp. 17-72.

⁴⁹ Les Saguenayens, op. cit., pp. 67-124.

[46]

Première partie :
Présentation biographique:
aux sources de l'histoire sagamienne

Sa maladie et sa mort

[Retour à la table des matières](#)

L'abbé Jean-Paul avait effectué tout ce travail dans les derniers moments de sa vie et avait dû s'accommoder de la maladie qui devenait de plus en plus persistante. Après son congé sabbatique, des complications l'obligent à faire un séjour à l'hôpital. Son cœur s'était affaibli, sa vue avait diminué et cet état l'empêchait de reprendre ses cours. Sur son bureau de travail, au-dessus de sa tête, une grande loupe lumineuse était maintenant rendue nécessaire pour la poursuite de ses travaux.

Dans les derniers jours de décembre 1982, alors qu'il conversait avec ses confrères à la résidence des prêtres, une perte de connaissance le reconduisit à l'hôpital. Il en sortira quelques jours plus tard pour gagner l'infirmerie des prêtres, à la Maison-mère des Soeurs Antoniennes, à Chicoutimi, et y vivre les plus grands moments de sa maladie.

Il sera cloué au lit pendant onze longs mois. Tous ses collègues, amis et anciens étudiants qui ne manquaient pas de le visiter régulièrement auront retiré de lui un message d'une grande profondeur. Malgré la douleur et l'approche imminente de la mort, il restait fidèle à lui-même et prodiguait toujours son message d'amour et d'espoir. Il voyait la mort de façon sereine, seulement comme un passage, et ne

doutait aucunement de ce qui l'attendait. Chacun de ceux qui passait à sa chambre en rapportait un témoignage émouvant. Son ami de longue date, l'abbé Jean-Paul Vincent, à qui l'on avait demandé après sa mort de rédiger ses impressions sur ce grand humaniste, a su le dépeindre parfaitement bien dans un bref article intitulé "Jean-Paul Simard, le prêtre au grand coeur". En voici quelques extraits:

Planche 18.

L'abbé Robert Simard parle d'archéologie avec Russel Bouchard, sur le site de l'ancienne chapelle des Jésuites, au poste de traite de Chicoutimi. Ces fouilles qui se déroulèrent à l'été 1982 furent les dernières auxquelles participa l'abbé Jean-Paul.

[Retour à la table des matières](#)



Planche 19.

La pause après le cours, au chalet de la baie des Ha ! Ha !

[Retour à la table des matières](#)



[47]

* * *

“Tu sais vieux... il y a des joies dans la douleur et la souffrance que je ne connaissais pas!” Par cette phrase laconique, prévenant toute interrogation anxieuse de ma part, Jean-Paul venait de me dévoiler, en ce 22 novembre 1983, un homme nouveau, un homme que je n'avais point connu et qui s'apprêtait à quitter ce qu'il surnommait en riant les rives d'un fleuve étranger. C'est la dernière image que je conserverai de celui que chacun appelait “l'abbé Jean-Paul”.

“Jean-Paul adorait la vie, respirait une solidité et une certitude ne s'embarrassant guère de subtiles distinctions qui ne satisfassent point à la fois l'esprit et le corps. Essentiellement pour lui, l'état de bonheur était un devoir imposé à chaque être humain. Qui ne l'a pas entendu répéter, même dans les circonstances les plus difficiles: “La vie est belle, merveilleuse! Les nuages? Ils ne sont là que pour accentuer l'éclat et la chaleur du soleil”.”

“Du devoir il avait un sens d'une qualité rare. L'image qui me revient constamment depuis son départ se résume dans cette sentence appliquée à Bossuet: “Bos suetus aratro”, le boeuf attelé à la charrue. Une charrue qu'il faut tirer inexorablement dans un humus difficile vers un point, un seul, d'où jaillira le sillon.”

* * *

C'est à l'hôpital de Chicoutimi qu'il expirera et vivra dans la douleur les six derniers jours de sa vie. Les injections de morphine le gardaient presque toujours inconscient. La fin approchait. Vers sept heures du soir, alors que sa famille était réunie dans une salle attenante à sa chambre, l'abbé Antoine, les invitait à chanter le départ de leur frère. Le 29 novembre 1983, à trois heures et quart, doucement, l'abbé Jean-Paul s'endormait pour l'éternité. Il était âgé de 64 ans. Sur sa tombe, on avait résumé sa vie: “La moisson étant terminée, les ouvriers entrent à la maison”.

[48]

Première partie :
Présentation biographique:
aux sources de l'histoire sagamienne

En guise de conclusion

[Retour à la table des matières](#)

L'abbé Jean-Paul Simard aura laissé de son passage, l'image d'un grand humaniste et d'un historien chevronné d'une grande honnêteté intellectuelle. Son sens du devoir et son ardeur au travail en font un modèle à suivre pour tous ceux qui désirent embrasser la profession de chercheur. Sur les plans scientifique et historique, en plus de laisser sa réflexion dans des écrits qui marquent l'historiographie sagamienne, il laisse à ses “disciples” un fonds de recherche d'une grande qualité documentaire.

Contrairement à certaines croyances, les Archives du Petit Séminaire de Chicoutimi ne détiennent aucun fonds en son nom. Aux Archives nationales du Québec à Chicoutimi, il a cependant légué toute sa correspondance, ses dossiers de cours et toute sa collection de documents relatifs à l'histoire de la colonisation du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Aux Études Amérindiennes de l'Université du Québec à Chicoutimi, il a donné tout ce qui concerne les autochtones alors que sa riche bibliothèque a été confiée aux bons soins de la Bibliothèque de l'UQAC.

Malheureusement pour la relève, ce dernier legs n'a pas reçu toute l'attention requise à la conservation et à la mise en valeur d'un héritage d'une telle qualité: le fonds confié aux Études Amérindiennes est en-

core confiné dans un étroit placard alors qu'une partie de la bibliothèque a été tout simplement vendue à rabais pour satisfaire à de douteux impératifs économiques. Cette erreur manifeste des administrateurs de la Bibliothèque de l'UQAC a cependant le mérite de mettre en lumière le triste sort réservé à une partie de notre patrimoine et à notre mémoire collective.

La dilapidation d'une partie du fonds de l'abbé Jean-Paul est beaucoup plus qu'un fait divers rattaché à la petite [49] histoire de notre université régionale. Elle pose en réalité, dans toute son ampleur et sa complexité, l'épineux problème de la conservation des fonds de recherche produits laborieusement par nos historiens. D'une part, nous avons une université qui ne semble pas sensibilisée à l'importance de la conservation du patrimoine archivistique et bibliographique alors que d'autre part, les humeurs changeants des administrations gouvernementales risquent de se répercuter sur le resserrement des calendriers de conservation. Quant à la Société historique du Saguenay, son maigre budget annuel et les locaux de plus en plus vétustes qui lui sont fournis lui enlèvent toutes chances de reprendre le flambeau de la conservation. Espérons seulement que cette douloureuse expérience puisse susciter chez nous la réflexion et puisse aider à suggérer des correctifs.

* * *

Sur le plan historiographique maintenant, car notre biographie comporte aussi ce volet, il se dégage de cette étude trois grandes périodes bien différentes qui marquent autant de fois les courants qui ont guidé les chercheurs et les historiens: l'époque de la Société historique du Saguenay, celle du Centre d'Études et de Recherches du Saguenay et celle de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Lorsque la Société historique du Saguenay a été fondée, en 1934, l'histoire régionale n'avait pas encore trouvé sa véritable forme. La colonisation agricole du Saguenay—Lac-Saint-Jean et la marche du peuplement étaient pratiquement terminées, et l'époque héroïque qui s'était prolongée sur près d'un siècle tirait enfin sa révérence. Sur le plan humain, les gens étaient encore près de leur racine, plusieurs

fondateurs avaient atteint l'âge mérité de la retraite mais étaient encore en mesure de témoigner, et les premiers chercheurs pouvaient assez facilement faire appel à la tradition orale pour remonter aux sources de notre histoire. Pendant plus d'un quart de siècle, des chefs de files tels Mgr Victor Tremblay, Lorenzo Angers et Léonidas Bélanger vont s'imposer et construire de toute pièce une banque de données [49] aux richesses incalculables qui vont préparer le terrain. De leurs inlassables labeurs vont sortir aussi des études modestes mais importantes à leur niveau, à forte saveur agriculturiste où la religion guide étroitement la plume de l'écrivain.

Les travaux de tous ces pionniers auront des conséquences importantes et déteindront même sur la société. Ils auront contribué à faire naître le goût de l'histoire tout en rendant possible la formation d'une relève qui sera encore plus éveillée sur le plan scientifique. Au début des années soixante, à la faveur de ce que l'histoire s'est plu à appeler la Révolution tranquille, le courant historiographique subit une véritable mutation. Entrent en jeu des chercheurs animés d'un esprit nouveau qui régénèreront le vieux discours agriculturiste par des écrits plus dégagés, des écrits libérés de la pensée cléricale, bref des écrits qui se veulent animés de préoccupations strictement scientifiques.

C'est l'époque des abbés Jean-Paul Simard, Léonidas Larouche et Robert Simard, et du professeur Jean-Claude Drolet qui embrassera un peu plus tard la vocation sacerdotale. Grâce à cette seconde équipe, on apprendra à mieux connaître les Amérindiens préhistoriques, à revoir les véritables motifs de l'ouverture du Saguenay à la colonisation blanche ainsi que plusieurs autres facettes de l'histoire de la colonisation. L'abbé Jean-Paul sera l'âme dirigeante du groupe et c'est lui qui établira les paramètres de la recherche.

La fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi modifiera à son tour le panorama historiographique. L'équipe du Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, montée de main de maître par les professeurs Simard et Drolet, devient le centre des Études Amérindiennes, alors que du même souffle l'UQAC récupère le programme de fouilles archéologiques qui avait été monté par les abbés Jean-Paul et Robert Simard. Cette époque sera également très fertile sur le plan de la recherche, car encore une fois le discours historiographique devra se réajuster en tenant compte de nouveaux agents qui vont arriver et tenter de reproduire le modèle lavallois. En plus des

études de l'abbé Jean-Paul, les professeurs Normand [51] Séguin et Gérard Bouchard vont relancer le débat et contribuer à créer les premiers courants de pensée. La naissance de SOREP qui dirigera ses travaux sur le plan démographique, sera très certainement l'événement important de la décennie.

Au chapitre de l'histoire, la région a pris une certaine maturité. De tous ces enseignements une équipe parallèle d'historiens, formés aux "écoles" de l'abbé Jean-Paul, de Normand Séguin et de Gérard Bouchard, entreprendront un travail indépendant et viendront compléter les données négligées par le monopole universitaire. Ces derniers commenceront à se démarquer au début des années quatre-vingt et imposeront leurs propres conceptions de l'histoire régionale: nous pensons entre autres à la nouvelle synthèse de l'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean rédigée par le duo Camil Girard et Normand Perron, et au projet d'histoire des municipalités conçu et élaboré par Russel Bouchard puis parrainé par la Société historique du Saguenay. Sur le plan de la production historiographique, les années qui s'annoncent risquent d'être riches à différents niveaux.

[52]

[53]

**Aux sources de l'histoire sagamienne.
Mon ami l'abbé Jean-Paul**

Deuxième partie

**Les Montagnais de la chasse-gardée
de Tadoussac et le Saguenay
s'ouvrent sous le signe du bois**

**Textes de Jean-Paul SIMARD
Annotations Russel BOUCHARD**

[Retour à la table des matières](#)

[54]

[55]

Deuxième partie :
Les Montagnais de la chasse-gardée de Tadoussac
et le Saguenay s'ouvre sous le signe du bois

Les Montagnais de
la chasse-gardée de Tadoussac,
1550-1652 *

[Retour à la table des matières](#)

L'apparition des pêcheurs de morue et des chasseurs de baleines à Tadoussac au milieu du XVI^e siècle va déclencher dans ces parages reculés une révolution économique, politique et culturelle dont il est difficile aujourd'hui encore d'évaluer toute l'importance. Deux civilisations aux caractères tout à fait différents viennent alors en contact: l'europpéenne d'abord, l'étrangère, représentée surtout par les navigateurs français, porteurs d'une civilisation fortement structurée, jouissant de moyens économiques puissants et d'une technologie enviable, animée de plus par un protocapitalisme jeune et agressif; l'autochtone ensuite, la civilisation des peuples de Tadoussac, héritière d'une tradition millénaire où l'esprit communautaire, l'entraide et l'échange président à toutes relations individuelles et claniques. ⁵⁰

* Le texte original de la chasse-gardée de Tadoussac est accompagné de 52 notes et références. Pour en permettre facilement l'identification, elles seront précédées d'un astérisque.

⁵⁰ L'abbé Jean-Paul s'est longuement questionné sur le phénomène de l'acculturation des Amérindiens. Le sujet fut d'ailleurs traité à l'UQAC, en 1970, dans son cours "Français et Amérindiens: le choc des cultures (XVII^e et XVIII^e)"

Les difficultés inhérentes à pareille évaluation n'échappent pas à l'auteur de ces lignes, toutefois, l'intérêt qu'il porte depuis plusieurs années à ce phénomène et la tenue de ce colloque qui réunit un bon nombre de spécialistes [56] de l'Ancien Régime français en Amérique du Nord l'incitent à formuler pour la première fois les résultats de sa recherche, même si de nombreuses pistes restent encore à explorer. Nous espérons que ce travail contribuera à jeter un peu plus de lumière sur l'histoire des premiers contacts entre Européens et Amérindiens dans la vallée du Saint-Laurent et précisera certains points restés jusqu'ici obscurs entourant l'apparition du commerce des fourrures à Tadoussac.

La période étudiée couvre cent années d'histoire. L'année 1550 sert de point de départ: c'est le moment en effet où l'on signale pour la première fois la présence européenne à Tadoussac. Le point d'arrêt est 1652, année où le Gouverneur de Québec, M. de Lauzon et le Petit Conseil de Québec décident de spolier les Montagnais des parages de leur chasse-gardée et de faire de cet ancien monopole régional autochtone la célèbre Traite de Tadoussac.

Notre exposé compte deux étapes: la première s'attarde à décrire les événements, c'est-à-dire, l'arrivée des Européens à Tadoussac même, la mutation de ces étrangers, de pêcheurs de morue et de chasseurs de baleines qu'ils étaient en commerçants de fourrures, la mystérieuse entente intervenue à l'époque entre chasseurs montagnais de ces quartiers et trafiquants européens, enfin la mise sur pieds par les autochtones de Tadoussac de la chasse-gardée, thème principal de cette étude.

La seconde partie tente de pénétrer à l'intérieur même de la chasse-gardée, s'efforçant de découvrir les infrastructures utilisées alors par le commerce indigène, ses routes d'accès, ses lieux de foires commerciales dissimulées aux quatre coins du pays, sans oublier bien sûr le rôle de tout premier plan joué alors par les chefs indigènes dans ce commerce original dont ils sont en somme les grands artisans et les seuls responsables.

Enfin, en guise de conclusion, nous dressons un bilan sommaire des effets causés par l'intrusion, dans une civilisation dite primitive, dont les grands fondements sont l'entraide et l'échange d'un commer-

ce européen, animé avant [57] tout par l'intérêt et la compétition. Voilà dans ses grandes lignes le contenu de ce travail.

Création de la chasse-gardée montagnaise de Tadoussac (1550-1583)

[Retour à la table des matières](#)

C'est vers l'année 1526 qu'on signale pour la première fois la présence des morutiers et des baleiniers européens dans les eaux glacées du golfe Saint-Laurent ⁵¹. ⁵² Remontant peu à peu le fleuve, ces étrangers parviennent bientôt à Tadoussac où, dès avant 1550, ils mouillent leurs navires ; c'est du moins ce qu'affirme le cosmographe français André Thevet ⁵³.

Cet auteur ancien décrit à notre intention les activités économiques et politiques qui agitent alors ces parages. Il y a là, affirme-t-il, un havre de tout repos, « à la rivière et pays du Saguenay » que les autochtones appellent Thadoyzeau (Tadoussac). Tout près, dans le fleuve, se trouve l'île Manigo nommée Isle-de-la-Guerre par le pilote Jean Alphonse en 1544 ⁵⁴, devenue sur nos cartes modernes l'Ile-aux-Basques. Notre informateur ajoute encore que cette île :

⁵¹ Martin Fernandez de Navarrete, Collection de los viages y descubrimientos que hieron par mar los Espanoles, t. 3, Madrid, 1829, p. 1766 sqq.

⁵² Ce texte a été initialement utilisé par René Bélanger dans son volume, *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent*, publié au Presses de l'Université du Québec (1971, p. 18). Ce livre a eu une certaine influence sur l'abbé Jean-Paul, car c'est là qu'il a pu apprécier l'importance des Basques et qu'il a pu se familiariser avec une nouvelle vision de la découverte du Canada. Toute la partie introductive à sa théorie de la chasse-gardée puise dans cet écrit une bonne partie de son inspiration.

⁵³ André Thevet, *Le Grand Insulaire et pilotage ... circa 1550-1551*, Bibliothèque nationale, Paris, ms fr., ancien fonds, nos 15,452 et 15,453, fos 154-155.

⁵⁴ H. P. Biggar, *The Voyages of Jacques Cartier*, appendice II, extrait from The Cosmographie of Jean Alphonse, completed 24 may 1544, Ottawa, 1924, p. 292.

* * *

« sert de retraite aux peuples de ces pays pour se retirer lorsqu'ils sont poursuivis de leurs ennemis, et là où ils les mettent les ayant pris en vie pour les garder quelques lunes et jours pour après les massacrer de la façon et manière que les anciens ennemis faisaient d'eux quand ils les avaient pris ou sur mer ou leur terre. Autour de la dite île, c'est la plus belle pêcherie qui soit en tout le grand Océan et où les baleines repairent en tout temps. Les Bayonnais, les Espagnols et autres y vont à la pêcherie pour y prendre ces grandes belues... Il s'en prend tous les ans grand nombre et spécialement à la rivière Saguenay”⁵⁵.

* * *

Ces textes qui datent des années 1550 ou 1551 évoquent le souvenir lointain des guerres tribales que se livrent à l'époque Indiens de Tadoussac et Iroquois de la vallée du Saint-Laurent; grâce encore à cet informateur, on trouve l'explication de ces découvertes faites par nos archéologues modernes, c'est-à-dire l'éventail des fourneaux de pierres construits tout autour de l'embouchure du Saguenay, tels Eschafaud-aux-Basques, Ile-aux-Basques, Pointe-à-la-Loupe, Escoumins et Bon Désir⁵⁶. Autour de ces établissements saisonniers se crée à l'époque un trafic de fourrures à échelle réduite où ne figurent que le vison, la loutre, la martre et l'hermine ; le castor demeurant toujours une pelleterie veule⁵⁷ et sans valeur⁵⁸.

Pendant les années qui suivent, les événements se précipitent: de remarquables découvertes faites en Europe déclenchent là-bas une «révolution» dont les effets comme des vagues de fond traversent

⁵⁵ Texte cité par René Bélanger, *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent*, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1971, p. 19 sqq.

⁵⁶ *Ibid.*, pp. 35 à 40.

⁵⁷ Le castor veule est une fourrure artificiellement engraisée, qui n'a pas été portée par son propriétaire. N'ayant pas été vieillie par le temps et l'usage elle présente donc moins d'intérêt pour le commerçant.

⁵⁸ Marc Lescarbot, *The History of New France*, ed, W.L. Grant and H. P. Biggar, Ottawa 1922, t. 3, p. 117.

l'Océan et agitent les eaux calmes et lointaines du havre de Tadoussac. Signalons [59] d'abord la découverte par les Anglais d'un nouveau procédé de conservation de la morue, une technique fort simple qui laisse le poisson se déshydrater sous l'action du soleil et du vent. Plus besoin de sel, ce condiment rare et coûteux... et quelle facilité de transport. La découverte anglaise gagne vite la faveur des pêcheurs au long cours. À Tadoussac et dans les environs s'élèvent alors des établissements rudimentaires entourés de longs échafauds de bois où sèche le poisson. Gaspé et Miramichi dans le golfe Saint-Laurent, surtout Tadoussac dans le fleuve acquièrent ainsi une renommée enviable ⁵⁹.

Ces transformations mineures dans le pays laurentien ne sont pourtant que des signes avant-coureurs de ce qui se prépare. La découverte par les chapeliers de Paris du lustre et de la beauté des feutres provenant du duvet du castor conquièrent du coup la faveur du grand public.⁶⁰ Les anciennes lois somptuaires longtemps en vigueur en France et en Angleterre ont été révoquées; les gens de robe et les bourgeois cossus peuvent dorénavant bénéficier du port des fourrures, apanage exclusif réservé autrefois à la noblesse. C'est ainsi que naît un marché d'une voracité incroyable que nulle production européenne et moscovite ne peut satisfaire ⁶¹.

[60]

⁵⁹ *Nouveaux documents sur Champlain et son époque*, Publication des Archives publiques du Canada, no. 15, Ottawa, 1967, p. XV; aussi Ch. de la Morandière, *Histoire de la pêche française de morues dans l'Amérique septentrionale*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1966, 3 vols.

⁶⁰ Le langage particulier des commerçants de fourrures nous révèle l'existence de plusieurs catégories de castor: les plus communes sont le "gras" et le "sec" puis, viennent le "demi-gras", le "veule", le "moscovite" et le "gros cuir"; ces fourrures se répartissent ensuite entre le "castor d'hiver" et le "castor d'été" ou d'automne. Pour une meilleure description de chacune d'entre elles, le lecteur aurait intérêt à se référer à la thèse de Mme Alice Jean E. Lunn, *Développement économique de la Nouvelle-France (1713-1760)*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1986, pp. 75-76. Se référer aussi au *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, 1920-21, p. 19.

⁶¹ George Unwin, *Industrial organization in the sixteenth and seventeenth centuries*, Oxford, 1922, p. 131. Aussi, Marc Lescarbot, *The History of New France*, ed. W.L. Grand and H.P. Biggar, t. 3, p. 117.

C'est à ce moment que sonne l'heure du castor canadien; les armateurs de morutiers et de baleiniers qui fréquentent nos côtes se surprennent à en rêver. Ils passent bientôt aux actes; certains ajoutent à leurs activités anciennes, le trafic des fourrures; d'autres délaissent carrément un métier dur et dangereux pour un autre combien plus facile et surtout plus rémunérateur. Au plus tard en l'année 1581, le commerce des fourrures est solidement établi à Tadoussac, c'est du moins ce qu'affirment à Champlain en 1610 les vieux mariniers qui l'accompagnent ⁶². ⁶³ C'est encore cette année-là que les armateurs français envoient pour la première fois à Lachine, près de Montréal une barque chargée de marchandises de traite. L'expérience se montrant concluante, on en conduit trois, l'année suivante et cinq en 1583. Les profits s'élèvent, paraît-il, à 1400% ⁶⁴. ⁶⁵

Jacques Cartier qui le premier a officiellement remonté le fleuve jusqu'à Montréal en 1535 a trouvé la vallée du Saint-Laurent habitée par les Iroquois. Un glossaire comprenant une centaine de mots et expressions utilisés par les gens du pays identifie le peuple qui parle le « *le langage des pays et royaumes de Hochelaga et Canada* ». Les linguistes ne s'y laissent pas prendre: il s'agit bien de la *langue* des Hurons-Iroquois ⁶⁶. [61] En 1581, les Iroquois ont déjà été chassés de la vallée du Saint-Laurent; la route vers les Grands-Lacs est enfin ouverte et les Hurons, les bons Iroquois comme les appellent les Mon-

⁶² Laverdière, *Oeuvres de Champlain*, vol. 1, p. 207 (355).

⁶³ Samuel de Champlain qui arrivait à Tadoussac le 26 mars 1581, nous dit qu'il "y avoit des vaisseaux qui y estoient arrivez dès le 18. ce qui ne s'estoit veu il y avoit plus de 60. ans" (Laverdière *op.cit.*, vol. 1, p. 355). C'est cette remarque qui poussa l'historien Jean-Baptiste Ferland à affirmer que depuis 1649, les Basques, les Normands et les Bretons avaient continué de faire le trafic des fourrures à Tadoussac (Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, 1882, 1, p. 157, note1). Marcel Trudel va même plus loin en disant qu'à partir de 1581, les marchands de Saint-Malo, de Rouen et de Dieppe remontent le Saint-Laurent pour faire la traite: (*Les vaines tentatives*, 1963, p. 219).

⁶⁴ Gustave Lanctot, *Histoire du Canada des origines au régime royal*, Beauchemin, Montréal, 1967, p. 113.

⁶⁵ Cette information provient de H.P. Biggar, *The early trading companies of New France*, Toronto, 1901, pp. 115-116.

⁶⁶ Biggar, H.P., *The Voyages of Jacques Cartier*, p. 241, sqq. Voir aussi dans le même ouvrage l'étude tirée des archives de Daniel Wilson.

tagnais de Tadoussac, n'ont plus à franchir des distances énormes afin de se procurer les merveilles de l'industrie des Européens.

Mais qui sont ces Indiens de Tadoussac dont on parle depuis un bon moment? Les Français les appellent communément Montagnards ou Montagnais, c'est-à-dire, les habitants de ces montagnes qui courent parallèlement sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent. Quand à eux-mêmes, ces Indiens, il se désignent sous le nom de Kak8chak, du nom de leur animal éponyme ⁶⁷; le toponyme Tadoussac semble perpétuer jusqu'à nous, leur lointain souvenir. Tadoussac est depuis des temps reculés leur principale ville d'eau où ils séjournent nombreux, les beaux jours de l'été ⁶⁸; c'est là une foire internationale où ils reçoivent les nations étrangères, celles du sud qui viennent troquer tabac, blé d'inde, poterie contre les produits du Nord, les peaux d'originaux pour les tentes, de castor pour les vêtements sans oublier bien sûr, l'écorce de bouleau, un matériel fort utilisé dans cette civilisation de l'écorce. À une place d'honneur figure aussi le fameux silex de Témiscami, matériel à tout [62] faire, dont on tire les haches, les couteaux, les grattoirs, les pointes de lances et de flèches ⁶⁹. Tadoussac

⁶⁷ Le sigle “8” équivaut à peu près à la diphtongue OU. Il est formé de l'omicron grec (O) surmonté d'un upsilon (U). Le patronyme Kak8chak désigne les habitants du Saguenay. C'est la définition qu'en donnent deux auteurs anciens: Antoine Silvy, s.j., *Dictionnaire montagnais-français (1678)*, ouvrage colligé au Lac-Saint-Jean, Chicoutimi et Côte-Nord, Collection Tekwerimat, Transcription L. Angers, G. McNulty, D.-E. Cooter, Presses de l'Université du Québec à Montréal, 1971, t. 2, p.44; Bonaventure Falvre, s.j., *Racines montagnaises*, ouvrage composé au Lac-St-Jean et Chicoutimi en 1688, transcription de l'Angers et G. Mc Nulty, Centre d'Études nordiques, Université Laval, no. 29, Québec, 1969, p. 90. Falvre donne une graphie différente de celle de Silvy: il nomme les Indiens du Saguenay Kak8echak au lieu de Kak8chak.

⁶⁸ H.P. Biggar, *The Works of Samuel de Champlain*, t. 1, p. 178 sqq; R.J., (1652), p.12.

⁶⁹ Franck Speck, *An ancient Archaeological Site on the Lower St-lawrence*, Holmes Anniversary Volume, pp. 427-433, Washington, 1916; Wintemberg W.U. “Artifacts from Ancient Workshop site near Tadoussac”, *American Antiquity*, vol. VIII, no 4, pp. 313-340; Lowther C.R., *The Archaeology of the Tadoussac Area (MS)*, National Museum of Canada, Ottawa (1959); Taylor, W.E., fr., “The Prehistory of the Québec Labrador Peninsula”, in *Le Nouveau-Québec*, contribution à l'étude de l'occupation humaine, texte pu-

est enfin l'endroit où siège pendant l'été le grand conseil des Okimau, les chefs Porcs-Épics. On y discute de paix, de guerre et de tous sujets regardant l'administration et le gouvernement de la nation ⁷⁰.

Quelle fut la nature de l'entente intervenue vers 1560-1565 entre les Porcs-Épics et les traiteurs français ? Bien malin qui en trouverait le texte ⁷¹. Les événements qui vont suivre, les attitudes et les comportements des autorités de Québec après 1608 apportent une réponse à cette interrogation. Il semble que les Kak8chak aient accepté le rôle de grand pourvoyeur de fourrures auprès des Européens qui fréquentent Tadoussac; les Français de leur côté les reconnaissent comme seuls intermédiaires entre leurs navires ancrés dans la rade et les indigènes de l'intérieur. À cette première clause s'en ajoute une seconde: le respect total par les Français des limites de leur pays ⁷². Ainsi ils seront seuls à échanger avec les petites nations de l'intérieur les merveilles de l'industrie française et européenne, merveilles tellement enviées de leur congénères. C'est du moins ce [63] qu'assure Champlain en 1603, lorsque sous la dictée d'informateurs indigènes, il décrit le commerce pratiqué alors au Saguenay et au Lac-Saint-Jean par les marchands Porcs-Épics ⁷³. ⁷⁴

Ces Kak8chak entreprenants créent tout autour de leur comptoir de Tadoussac une immense chasse-gardée qu'ils seront seuls à fréquenter et à exploiter. Débordant sur la côte nord et sud du Saint-Laurent depuis la Malbaie et la Rivière du Loup jusqu'à Matane et Sept-Iles, elle couvre en outre tout le bassin hydrographique de la rivière Saguenay

blié sous la direction de Jean Malaurie et Jacques Rousseau, Mouton & Co., Paris, La Haye, 1964, pp. 187-188.

⁷⁰ Biggar, H. P., *The Works of Samuel de Champlain*, t. 1, pp. 98-106.

⁷¹ Trigg, G.T., "Champlain Judged by His Indian Policy", in *Pilot non Commander, Special Issue, Anthropologia, N.S.*, XIII, nos 1-2, 1971, p. 87.

⁷² "Ils étaient, —écrit-on encore en 1650— jaloux de leur pays et de leur port de Tadoussac, refusant y recevoir les peuples voisins et étrangers... Ils cachaient aux Français le chemin des nations où ils vont trafiquer, repoussant les missionnaires qui voulaient les y suivre". R.J., vol. IV, 1650, p. 41.

⁷³ Biggar, H. P., *The Works of Samuel de Champlain*, t. 1, pp. 123-124.

⁷⁴ C'est là un des côtés équivoques de la théorie de la chasse-gardée. Par contre, le texte de l'abbé Jean-Paul tend à démontrer que son origine est historique, c'est-à-dire qu'elle ne saurait remonter plus loin que l'arrivée des Européens. Sur ce dernier point au moins, les avis semblent mieux s'accorder.

jusqu'à la tête des rivières qui servent de tributaires au lac Saint-Jean ^{75, 76}

À partir de ce territoire, ils ouvrent bientôt, en arrière de la vallée du Saint-Laurent occupée alors par leurs ennemis, les Iroquois agriculteurs et sédentaires, une longue route de fourrures qui remonte la rivière Saguenay, traverse le lac Saint-Jean, le Piékouagami d'alors, emprunte le cours de la [64] rivière Chamouchouan ⁷⁷ et d'un trait gagne le lac Nicabau ^{78, 79}

Ce lac forme un carrefour où aboutissent plusieurs routes. On compte d'abord la voie du Saint-Maurice qui débouche sur le fleuve Saint-Laurent aux Trois-Rivières; vers le nord-est s'ouvre la route qui conduit aux lacs Ouakounichi, Albanel et Mistassini. Empruntant alors la rivière Rupert, elle rejoint la Baie-James. Du lac Nicabau encore s'élançait vers le sud-ouest la longue voie qui atteint les lacs Abi-

⁷⁵ Lorsque M. de Lauzon et le Petit Conseil de Québec créent en 1652 la traite de Tadoussac, c'est les limites qu'ils donnent alors à ce monopole régional. Tout fait croire qu'ils ont respecté les anciennes limites de la chasse-gardée des Kak8chak.

⁷⁶ Cette délimitation géographique s'appuie sur celle de la "Traite de Tadoussac", fondée le 2 mars 1652, et officialisée lors du voyage de Normandin, en 1732. Il nous apparaît assez improbable, en tenant compte de la profusion à l'époque des visites des commerçants étrangers dans le Saint-Laurent, que les limites de la chasse-gardée montagnaise se soient étendues à la côte sud du fleuve. Tadoussac en était peut-être le point de ralliement et le centre nerveu, mais ce lieu constituait aussi sa limite est. Autrement, comment établir une frontière en plein milieu d'un pays?

⁷⁷ C'est la rivière Ashuapmushuan, qui puise sa source au lac du même nom. À son embouchure les commerçants français ont construit, en 1688, un poste de traite qui fera partie du réseau des postes du Domaine du Roi.

⁷⁸ Innis, H.A., *The Fur Trade in Canada*, University of Toronto Press, 1967, pp. 9-23.

⁷⁹ Raoul Blanchard a rédigé un texte bien documenté à propos de la route des fourrures. Dans cet écrit, il a été le premier à bien décrire l'importance de l'eau comme élément déterminant à la dynamique des communications et à l'établissement des postes de traite. Voir à ce sujet "Vieilles routes et foires des fourrures dans le Nord-Est du Canada français", *Revue Trimestrielle Canadienne*, Montréal, septembre 1933, pp. 225-241. Voir aussi Victor Tremblay, "L'ancienne route du Nord", *Saguenayensia*, mars-avril 1959, pp. 6-7.

tibi, Nipissing et, par l'Outaouais, donne la main à la nation huronne, les bons Iroquois comme les appellent nos Porcs-Epics.

Par ces chemins, les fourrures circulent jusqu'à Tadoussac, le Calcuta des Kak8chak sur le monde. En sens inverse voyagent les haches de fer, les couteaux de fer, les marmites de fer et les aiguilles de fer⁸⁰. Alors qu'à l'extrémité orientale du Canada, en Colombie, fonctionne à la même époque la «route-de-la-graisse», ici, au Saguenay, la route du fer bouillonne d'une activité fébrile⁸¹.

[65]

Dans nos quartiers, la puissance d'une nation s'évalue au nombre de haches de fer qu'elle possède et à la grandeur des marmites de ses chefs⁸². Cette puissance leur permet de remporter la victoire du Saint-Laurent et de bouter dehors l'ennemi héréditaire, l'Iroquois orgueilleux. C'est le moment attendu; en 1603, lors de la rencontre des chefs et des alliés à la Pointe-aux-Alouettes en face de Tadoussac, on invite les hommes-du-fer, représentés par Du Pont-Gravé et Champlain à s'établir tout près d'eux, sur leurs terres⁸³.

Une invitation à s'établir sur leurs terres ! Mais de quelle terre s'agit-il ? Du territoire de leur chasse-gardée ou de celui de la vallée du Saint-Laurent nouvellement conquis ? Champlain qui rapporte le fait ne donne aucune précision. La suite des événements et l'attitude des autorités coloniales suggèrent la réponse. Les Porcs-Epics n'ont alors aucune envie d'inviter Champlain et les Français à habiter le pays de leur chasse-gardée, ce Saguenay et ce Lac-Saint-Jean dont les riches fourrures leur ont permis de se hisser tout au sommet de l'échelle sociale des Indigènes de ces quartiers. C'est plutôt vers la vallée du Saint-Laurent, terre iroquoise, qu'ils dirigent les colonisateurs. D'ailleurs n'est-ce pas leur intérêt politique et commercial d'aider les puissants hommes-du-fer à s'établir en ces lieux, à deux pas de l'entrée du Saguenay ?

⁸⁰ Sagard, G.T., *Le Grand voyage au pays des Hurons*, ed., p. 67.

⁸¹ Simard, J.-P., "Le Meeting de M8CHAU 8RAGANICH", *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 6., no 2, été 1976, pp. 2-17.

⁸² Innis, *The Fur Trade*, p. 18.

⁸³ Biggar, *The Works of Samuel de Champlain*, t. 1, pp. 98-105.

Une question se pose depuis un bon moment: Quelles structures ces Phéniciens de l'Amérique septentrionale ont-ils données à leurs commerces.

Structuration du commerce de la chasse-gardée (1583-1640)

[Retour à la table des matières](#)

Au cours de l'été 1640, le Jésuite Jean de Quen, missionnaire à Tadoussac, assiste à une réunion des chefs qui discutent de l'opportunité d'envoyer telle ou telle « *jeunesse en marchandise vers les nations éloignées* ». Il propose de les accompagner lui-même, ce qu'on lui refuse. [66] « *Je les ai mis en peine, écrit-il, car ils ne veulent pas que les Français aient connaissance de leur commerce, ni ce qu'ils donnent aux autres sauvages [étrangers] pour leurs pelleteries. Cela se garde si bien que personne ne le saurait deviner* » ⁸⁴.

Le commerce que ces Porcs-Epics retors pratiquent à l'époque appartient sans contredit à un dossier «top» que personne, ni Blanc ni congénère étranger ne saurait partager. Les précautions les plus strictes prises alors n'empêchent pourtant pas l'historien d'aujourd'hui de lever peu à peu le voile sur ces tabous; ainsi sortent de l'ombre les structures commerciales utilisées à l'intérieur et à l'extérieur de leur monopole régional par ces Phéniciens de l'Amérique du Nord, de même que le rôle de tout premier plan joué alors par les chefs, ces administrateurs compétents d'un commerce original.

Les infrastructures en place surgissent lentement de l'ombre. Champlain lui-même à qui on les cachait, contribue à sa façon à leur découverte. On sait avec quels soins, il transcrit dans ses notes les moindres détails recueillis auprès d'informateurs peu loquaces. Pour la troisième fois, en 1632, il revient dans ses ouvrages sur le sujet : « *Au bout du lac [Saint-Jean] il y a, précise-t-il, des peuples errants [l'édition de 1603 indique qu'ils s'y cabanent] ; les trois rivières qui se déchargent dans le lac, l'une venant du nord, fort proche de la mer,*

⁸⁴ Thwaites, *Jesuit Relations*, vol. 21, p. 98 sqq.

qu'ils tiennent beaucoup plus froide que leur pays ⁸⁵ ; *les deux autres, d'autres côtés par dedans les terres* ⁸⁶ où il y a des peuples errants qui ne vivent que de la chasse et le lieu où nos sauvages [de Tadoussac] vont porter leurs marchandises que nous leur donnons pour traiter les fourrures qu'ils ont comme castors, martres, loups-cerviers et loutres qui y sont en quantité et puis nous les apportent à nos vaisseaux ⁸⁹.

[67]

Un texte brumeux qui apporte pourtant des précisions fort intéressantes. Champlain déclare qu'au bout du lac, les Indiens des parages cabanent pour le temps de leur petit commerce. Le Jésuite Charles Albanel qui visite les lieux en 1650 décrit, vingt ans plus tard, ce qu'il a remarqué alors. « *C'était autrefois l'endroit où toutes les nations qui sont entre les deux mers, de l'est et du nord, se rendaient pour faire leur commerce. J'en ai vu plus de vingt nations assemblées* » ⁹⁰. Or l'endroit où se tenait ce meeting mémorable semble avoir été identifié grâce aux travaux de l'infatigable J.-H. Fortin. Au moment de la débâcle annuelle des glaces en mai 1965 et 1966, il a visité à deux reprises, les berges à l'entrée de la Grande et Petite Décharge, près de la ville d'Alma. Il a découvert ainsi deux sites d'occupation fort considérables, les sites O et F qu'il décrit dans des rapports détaillés. Sur le site O nommément, il a recueilli plus de 2421 outils lithiques, quelques couteaux en cuivre, de la poterie amérindienne, le tout mêlé à des articles de fabrication européenne ⁹¹.

Le même texte révèle encore l'existence sur les deux rivières qui viennent de «*dedans*» de lieux de foires commerciales où les Kak8chak vont troquer pour des fourrures les marchandises reçues des

⁸⁵ La rivière Péribonca ; elle prend sa source à 52 degrés latitude nord, aux monts Otish.

⁸⁶ Les rivières Chamouchouan et Mistassini.

⁸⁷ La rivière Péribonca; elle prend sa source à 52 degrés latitude nord, aux monts Otish.

⁸⁹ Biggar, H.P. *The Works of Samuel de Champlain*, t. 1, pp. 122-123 (1603); t.2, p. 18 (1608); t.4, pp. 41-42 (1632).

⁹⁰ Thwaites, J.-H., *Jesuit Relations*, t. 5-6, p. 154.

⁹¹ Fortin, J.-H., *Archéologie au Saguenay*, Édition de la Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 1966.

navires ancrés à Tadoussac. Or les annales historiques ⁹² permettent de localiser les deux endroits; il s'agit sans doute de Nicabau sur la rivière Mistassini. Les chercheurs des Études amérindiennes du Centre de Recherche du Moyen-Nord, Université du Québec à Chicoutimi, ont tenté d'étudier la question. Robert Simard a mené une exploration archéologique à Nicabau en 1976 ⁹³; l'année précédente Jean-François [68] Blanchette s'était rendu au Lac Péraube ⁹⁴. À la même époque, J.-P. Simard publiait une étude sérieuse sur le commerce des fourrures pratiqué à M8chau 8raganich et à Nicabau ⁹⁵. Il appert à la suite de ces travaux que l'apparition des articles européens n'a pas pour le moment, bouleversé les infrastructures traditionnelles d'échanges dans ces parages, celles-ci n'ont fait qu'accepter à bras ouverts les articles de fabrication européenne.

Il est curieux que Champlain ne parle nulle part dans ses ouvrages de la grande route-du-fer. À son époque, il y a belle lurette qu'elle a interrompu ses activités. La victoire du Saint-Laurent, ce qui a permis un contact régulier à Lachine, près de Montréal, entre Hurons et commerçants européens. Aussi la vieille route est-elle tombée en désuétude ne servant plus qu'à l'occasion et en cas d'urgence. C'est par cette voie que les Jésuites des Trois-Rivières reçoivent, le 5 août 1647, la relation de ce qui s'est passé l'année précédente chez les Hurons ⁹⁶.

Le réseau commercial créé par les Porcs-Epics s'étend, on l'a vu, bien au-delà des frontières de leur terre nationale, le bassin hydrographique du Saguenay et du lac Saint-Jean. Tout autour, en éventail, habitent les nations avec lesquelles ils sont les seules habilités à commercer et c'est par leur seul intermédiaire que celles-ci peuvent obtenir

⁹² Thwaites, *Jesuit Relations*, "Journal du père de Crespien (1673-74)", vol.59, p. 22 sqq. Larouche, L., *Le Second Registre de Tadoussac (1668-1700)*, Collection Tekouerimat, vol. 1, p. 11, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1972.

⁹³ Simard, R., *Reconnaissance archéologique au lac Nicabau*, Études Amérindiennes, CRMN, Université du Québec à Chicoutimi, 1976.

⁹⁴ Blanchette, J.-F., *Expédition archéologique au lac Péraube*, août 1975, Études amérindiennes, CRMN, Université du Québec à Chicoutimi, 1975.

⁹⁵ Simard, J.-P., "Le Meeting de M8chau 8raganich", in *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 6, no. 2, été 1976, p. 2-17.

⁹⁶ *Journal des Jésuites*, 5 avril 1647, p. 93.

les merveilles de l'industrie européenne. Or, les Relations de l'année 1643 donnent la liste complète de ces nations alliées. La plupart des patronymes utilisés alors ne sont pas d'usage commun, ils donnent cependant une idée de l'étendue de ce réseau. On compte les Attikamegouek (du Saint-Maurice), le Outakouamiouek (des lacs Nicabau et Ouakouni), les Mistassiniouek (des lacs Mistassini et Albanel), les Mouchaouaustiirinouek (de M8chau 8raganich) les Ounaschka-piouek (les Nascapis de l'intérieur des terres), les Oupapinachiouek (les Papinachois), les Oukesestigouek (les [69] habitants de Bersimis) et plusieurs autres nations. On signale enfin l'existence du lieu-dit Maouatchihitannan qu'on identifie comme le lieu où « *les Hurons font leur assemblée venant traiter avec les nations du nord* »⁹⁷.

Un commerce de cette importance suppose, on le conçoit, l'existence d'infrastructures solides, d'un réseau de communications sûres et de lieux de rencontres bien connus loin à la ronde. Il suppose surtout des administrateurs et des organisateurs compétents et entreprenants. Dans la chasse-gardée, ce rôle est dévolu à l'initiative et à la compétence des chefs et à leurs décisions collégiales prises au moment des assises du grand conseil des Okimau tenues au printemps à Tadoussac.

L'analyse de la documentation pertinente à la traite qui se déroule à cet endroit permet aujourd'hui de reconstituer un ordre du jour modèle, une sorte d'agenda idéal où apparaissent les sujets à discuter. Laissons de côté les points touchant la politique interne et externe; contentons-nous des activités commerciales. Un premier point fort important: le déroulement de la foire; puis, dans l'ordre, l'entente préalable du prix des marchandises européennes à déterminer avec les trafiquants étrangers; le choix des chasseurs-commerçants à envoyer auprès des nations étrangères; enfin, un dernier point et non le moindre, le problème des congénères qui violent impunément les limites de la chasse-gardée.

Le déroulement paisible de la traite exige à lui seul beaucoup d'attention; aussi les mécanismes en doivent-ils être vérifiés avec minutie. Il faut tout d'abord préparer la fête indienne qui traditionnellement ouvre la rencontre, les danses, les chants de circonstance, la préparation du menu du banquet offert en l'honneur des visiteurs et surtout les

⁹⁷ *Relations des Jésuites, (1643)*, Éditions du Jour, 1972, t. 3, p. 38.

harangues colorées où les orateurs porcs-épics vantent la valeur et la beauté des pelleteries mises sur le marché. Un des thèmes à ne pas oublier : la générosité, la magnificence des marchands français. Alors que se déroule la fête indienne et que les chasseurs et les employés de la traite célèbrent [70] bruyamment, les chefs indiens et les grands responsables européens se réunissent à l'écart, on discute ferme des prix exigés par les commerçants. À la fin, on s'entend pour dresser une liste officielle à laquelle on devra se conformer strictement.

Ces palabres étant terminées, la seconde partie de la traite peut alors commencer. Chaque chasseur indien se présente au comptoir des Blancs avec ses ballots de fourrures bien ficelés. « *Ils vendent alors, ils traitent, achètent, troquent leurs pelleteries contre des couvertures, des haches, des couteaux, des chaudières, des capots, des fers de flèches, des petits canons de verre, des chemises et choses semblables. C'est plaisir à les voir pendant cette traite* ». ⁹⁸ Tout cela se passe sous l'oeil vigilant et attentif des chefs qui veillent à ce que les ententes intervenues précédemment soient respectées.

Aucune des listes utilisées à Tadoussac ne nous est parvenue. Nous utiliserons celle qui a été employée aux Trois-Rivières en 1653. Cette année-là, un castor valait deux grandes haches ou trois petites, ou deux grands couteaux ou douze petits. Cinq castors représentaient la valeur d'une couverture de laine, d'une livre de poudre ou de quatre livres de plomb ⁹⁹. À entendre les chasseurs indiens, les Anglais qui ont occupé la Nouvelle-France de 1629 à 1632, montraient une générosité exemplaire, donnant jusqu'à vingt couteaux pour une seule peau de castor ¹⁰⁰. ¹⁰¹

⁹⁸ *Relations des Jésuites (1633)*, Éditions du Jour, Montréal, 1972, vol. 1, p. 39.

⁹⁹ Lanctot, G., *Histoire du Canada*, t. 1, p. 267; L'A, vol. 2, mémoire, pp. 22-26.

¹⁰⁰ *Relations des Jésuites (1634)*, Éditions du Jour, Montréal 1972, vol. 1, p. 41.

¹⁰¹ Une autre liste de prix fournie par M. de Tracy, en 1665, montre que les Français sont moins généreux que les Anglais dans leurs échanges. Les couvertures coûtent entre trois et six peaux de castor, une tranche, une épée et une hache en valent une chaque, (*Collection de Documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France*, vol. 1, p. 179). En 1689, la différence entre les prix français et anglais est encore énorme: pour un même produit, ils sont

[71]

La traite indienne est terminée; c'est aux commerçants français de fêter leurs hôtes. Le schéma utilisé lors de l'ouverture de la traite servait également à la fermeture : chants, danses, festins offerts par les Français sans oublier bien sûr les discours. Ici les thèmes traités comprennent des félicitations adressées aux chasseurs pour le soin apporté à la préparation des pelleteries. Le tout se termine non par un feu d'artifice mais par de larges libations d'eau de vie qui réjouissent fort le cœur des Porcs-Épics ¹⁰².

La grande foire est terminée mais les chefs ne sont pas rendus au bout de leurs peines. À l'agenda figure encore le choix des chasseurs à envoyer « *en marchandises* » chez les nations éloignées. Si on se fie au modèle suivi plus tard, en particulier lors du voyage de Crespieul à M8chau 8raganich ¹⁰³, le choix se porte d'ordinaire sur des chasseurs plutôt jeunes, qui iront chasser l'hiver qui précédera leur mission dans les parages de la nation à visiter. Ainsi, le moment venu, ils n'auront pas à couvrir des distances trop longues. Le chasseur envoyé « *en marchandises* » devra se conformer en tous points aux instructions reçues, principalement au sujet des prix à exiger de leurs congénères. Il est malheureux qu'aucune de ces listes ne nous soit parvenue. Ces marchands cachottiers ont apporté avec eux leurs secrets dans la tombe.

À l'ordre du jour apparaît encore le cas des étrangers qui violent ou désirent violer les frontières de la chasse-gardée. On le sait déjà: les fiers kak8chak ont élevé tout autour un mur de bambou modèle Porc-Épic et malheur à qui ose le franchir sans un visa spécial. Samuel de Champlain a tenté souvent d'obtenir semblable permission, lui qui par leur pays, voulait reconnaître la grande mer du nord (Baie d'Hudson). Peine perdue ! C'est avec nostalgie et dépit qu'il écrit en 1632 : « *J'ai souvent désiré faire cette découverte; mais je n'ai pu le faire sans les sauvages qui n'ont pas voulu que j'y allasse ni aucun de nos gens.*

supérieurs de deux à cinq fois plus, ("Mémoire respectant la différence des traites avec les sauvages entre Montréal en Canada et Orange à la Nouvelle-Angleterre", AC C ¹¹ A, vol. 10, fol. 343).

¹⁰² **Relations des Jésuites (1633)*, Éditions du Jour, vol. 1, p. 39.

¹⁰³ *Simard, J.-P., "Le Meeting de M8chau 8raganich", *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. VI, no. 2, été 1976, pp. 6-7.

Toutefois ils me [72] l'avaient souvent promis » ¹⁰⁴ Le premier Blanc à pénétrer au Saguenay devra attendre encore quinze années, soit 1647, et encore sera-t-il un missionnaire, non un commerçant ¹⁰⁵.

Pour leur part les Indiens des nations voisines n'ont pas comme Champlain la patience et la prudence de demander de tels visas. En silence et par des chemins détournés, ils se risquent parfois dans ce haut-lieu du commerce indigène. Malheur à ces intrus! Les Porcs-Épics les frappent sans pitié. Les aventures mémorables vécues par la sauvagesse Anne et par un groupe de concitoyens ¹⁰⁶ en disent long sur les moyens pris par ces Seigneurs pour garantir l'inviolabilité de leurs frontières.

Malgré la loi de cadenas et du silence, la chasse-gardée de Tadoussac a livré quelques-uns de ses secrets les mieux gardés. Ces regards furtifs et inquisiteurs laissent cependant l'observateur perplexe et inquiet. Comment les kak8chak ont-ils pu passer sans heurt, aussi facilement, d'une économie d'auto-suffisance à une économie dirigée par le marché extérieur ? Hélas ! les lendemains qui chantent vont bien glisser des mains de ces fiers Porcs-Épics.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

La chasse-gardée montagnaise de Tadoussac disparaît en 1652. ¹⁰⁷ À cette date, l'ancien monopole territorial et [73] commercial des

¹⁰⁴ Biggar, H.P., *The Works of Samuel de Champlain*, t. 4, p. 40-41.

¹⁰⁵ *Relations des Jésuites, (1647)*, Éditions du jour, t. 4. p. 65.

¹⁰⁶ *Relations des Jésuites*, (1635), t. 1, p. 18; (1643), t. 4, p. 38.

¹⁰⁷ L'adoption de l'année 1652 comme date signifiant la disparition de la chasse-gardée, constitue aussi un point de désaccord. Cette date est beaucoup trop tardive. En 1640-1641, la situation change déjà. Les Montagnais de Tadoussac qui avaient jusque-là résisté à l'évangélisation, sont influencés par leurs congénères de la "Résidence de Saint-Joseph" et demandent aux Jésuites d'aller leur donner la mission dans leurs habitations. Sans se faire prier, sous la promesse d'une assistance matérielle, les missionnaires acceptent d'y aller et partent pour Tadoussac à la fin du mois de mai 1641 (*Relations des Jésuites*, Éditions du Jour, 1641, p. 50). Quelques années plus tard, en 1647, le Père Dequen est autorisé à pénétrer le Saguenay et part pour le

Porcs-Epics cède la place au monopole français bien connu, la Traite de Tadoussac, que créent les autorités de Québec. Ainsi les Kak8chak perdent définitivement la direction de leur économie et la maîtrise de leur pays; leur disparition comme nation ne peut tarder.

La chasse-gardée montagnaise de Tadoussac qui subsista de 1550 à 1652, constitue, semble-t-il, un laboratoire idéal où il est possible de jauger l'impact produit par la rencontre de deux cultures et de dresser un bref bilan de ce qu'a pu produire de positif et de négatif l'intrusion chez les Porcs-Epics d'un commerce inspiré du capitalisme européen de ce temps. C'est à cette tâche que nous consacrons ces quelques lignes qui, en même temps, servent de conclusion.

L'observateur distrait ne remarque que les effets positifs de la rencontre, c'est-à-dire, ce que les Porcs-Epics en ont retiré comme avantages, par exemple une certaine promotion qui les hissera bien haut dans l'échelle sociale et politique amérindienne. Cette puissance nouvellement acquise leur permet à eux et à leurs alliés, les autres Montagnais et les Algonquins, de jeter hors de la vallée du Saint-Laurent, l'Iroquois têtu et d'inviter par la suite, les hommes-du-fer, les Français, à habiter la terre nouvellement conquise. C'est ce que font les chefs au printemps de 1603 ¹⁰⁸ et, Champlain fonde Québec en 1608, à deux pas de Tadoussac, cette grande fenêtre des Porcs-Epics sur le monde.

Pour le moment, les anciennes structures du troque, en place depuis des siècles, ne sont aucunement bouleversées, [74] mêmes voies de pénétration du commerce dont on étend peut-être, un peu le réseau; même lieux de foire où, depuis des temps anciens, on se rencontre l'été afin de se livrer entre nations voisines au commerce intertribal.

Une promotion de cette importance ne manque pourtant pas de faire naître chez eux une certaine fierté. Champlain qui les fréquente en

lac Saint-Jean. Cette mission religieuse est suivie d'aventures commerciales qui oseront de plus en plus défoncer les interdits autochtones: en 1649, Louis Couillard de Lespinay entreprend ses soi-disant voyages de pêches à l'intérieur du Saguenay. En 1650, le *Journal des Jésuites* parle explicitement d'expéditions de traite (1973, p. 145). Tous ces détails historiques nous portent donc à croire qu'en 1652 la chasse-gardée montagnaise est disparue depuis au moins dix ans. Voir à ce sujet le texte de Russel Bouchard, "La création de la "Traite de Tadoussac": autour de l'Arrêt du 2 mars 1652", *Saguenayensia*, oct.-déc. 1988.

¹⁰⁸ H.P. Biggar, *The Works of Samuel de Champlain*, t. 1, pp. 100-101.

est agacé et qualifie celle-ci de vanité et d'orgueil. Le pauvre se scandalise souvent d'entendre les chefs traiter de frère, le Roi de France. Il admire pourtant leur noble démarche et les riches vêtements dont ils se drapent, ces robes de castor à quoi ils ajoutent des appliqués, sortes de rubans décorés de motifs bizarres en poils de porcs-épics multicolores ¹⁰⁹. Habillés à la française, portant chapeau à plumes et épée à la ceinture, ils n'hésitent pas à se dire Français.

Les Porcs-Epics vont payer bien cher cette fierté légitime; ils ne tardent pas en effet à sentir au plus profond de leur être, l'aiguillon des malheurs que leur apporte le commerce avec l'étranger.

On l'a deviné: c'est d'abord le cadeau empoisonné de la petite vérole. La maladie a fait des ravages énormes chez leurs frères hurons; ceux-ci ont vu les deux tiers de leur nation fondre comme neige au printemps. Chez les Kak8chak, la maladie ne se montre pas moins sévère. Lorsque les Jésuites décident en 1641 d'ouvrir une mission à Tadoussac, ils parlent de « *reliquats de ces nations* » ¹¹⁰ Le missionnaire Jean de Quen qui leur est envoyé alors écrit : « *Il y a nombre d'orphelins parmi eux... La mort se jette sur ces petits innocents et la maladie sur la plus grande partie de leurs parents* » ¹¹¹ Hélas ! chaque année, le missionnaire reprend le même refrain lugubre ¹¹². En 1641, ils n'en [75] peuvent plus ; ils décident d'ouvrir enfin les portes de leurs frontières aux congénères qui veulent bien s'installer sur leurs terres ¹¹³, ¹¹⁴

Aux méfaits de la petite vérole s'ajoutent aussi l'alcoolisme, mais un alcoolisme modèle indien. Dans une société corsetée par une multitude de tabous imposés par les esprits, il est souvent nécessaire d'établir la communication avec le monde céleste. Parmi les moyens les plus sûrs, l'usage abusif de l'alcool vient en tête. L'homme ivre-

¹⁰⁹ H.P. Biggar, *The Works of Samuel de Champlain*, t. 1, p. 111; t. II, pp. 249-250; t. III, p. 133. Aussi dans *Relations des Jésuites*, Éditions du Jour, t. 1, (1611), p. 10; t. 1, (1634), p. 56; t. 2, (1642), p.52; t. 3, (1646), pp. 30-31.

¹¹⁰ *Relations des Jésuites*, (1642), Éditions du Jour, t. 3, p. 42.

¹¹¹ *Idem*, p. 63.

¹¹² *Idem*, t. 4 (1652), p. 17; t. 6 (1670), p.11.

¹¹³ Jean-Paul Simard, "Présence des Esquimaux au Saguenay et sur la Côte-Nord du Saint-Laurent", communication, Conférence internationale des Etudes inuit, Université Laval, 19 au 22 oct. 1978.

¹¹⁴ Alors pourquoi parler encore de chasse-gardée?

mort est envoûté, habité par l'esprit; on le traite avec grand respect. C'est là un geste profondément religieux. « *Ils ne peuvent s'abstenir de boire* », écrit-on en 1634, « *et se font gloire de s'enivrer et d'enivrer les autres* » ¹¹⁵ Même s'il en meurt un grand nombre suite à des maladies pulmonaires contractées lors de ces abus, on est surpris de voir comment ils peuvent résister si longtemps à de tels excès.

À notre avis, ce n'est pourtant ni la petite vérole ni l'alcoolisme qui sont les grands responsables de la disparition de cette nation, mais bien plutôt la famine et la faim. Les Jésuites ne s'y trompent pas, lorsqu'en 1635, ils proposent pour garantir leur survie et celle des autres Montagnais, la sédentarisation et l'établissement de terrains de chasse individuels, dont le préposé verra à la sauvegarde et à la multiplication des espèces animales. « *En cultivant, ils ne mourront pas de faim ; on les instruira et les castors se multiplieront beaucoup... Aujourd'hui, les Sauvages trouvant une cabane tuent tout, grands et petits, mâles et femelles. Il y a danger qu'enfin ils n'exterminent tout à fait l'espèce en ce pays, comme il en est arrivé aux Hurons, lesquels n'ont plus un seul castor, allant chercher ailleurs leurs pelleteries qu'ils apportent au magasin. On fera en sorte que nos Montagnais avec le temps, s'ils s'arrêtent, que chaque famille prenne son quartier [territoire] pour la chasse sans se jeter sur les brisées de ses voisins; de plus on leur [76] conseillera de ne tuer que les mâles et encore ceux qui sont grands. S'ils goûtent ce conseil, ils auront de la chair et des peaux de castors en très grand nombre* » ¹¹⁶.

Le commerce des fourrures a produit chez les Porcs-Epics de Tadoussac un bouleversement économique et culturel certain dont il est difficile de mesurer l'ampleur. Produisant autrefois pour les besoins de leur propre consommation, ils chassent dorénavant pour répondre aux besoins du marché européen. L'entraide, la coopération et l'échange d'autrefois, disparaissent et sont remplacés par l'intérêt et la compétition. Le voisin n'est plus celui qui partage mais celui avec qui on compétitionne. En cas de pénurie et de disette, l'indien obtient un prêt du marchand blanc. Il n'a plus en main la maîtrise de son économie.

¹¹⁵ *Relations des Jésuites, (1634)*, Éditions du Jour, t. 1, p. 32.

¹¹⁶ *Idem, t. 1, (1635)*, p. 21.

Dans ces conditions, les Porcs-Epics sont condamnés à disparaître comme nation. Le commerce des fourrures va les tuer, témoins infortunés d'un phénomène de rejet culturel, apparenté à coup sûr à ce rejet physique que connaissent si bien nos grands cardiologues modernes.

Jean-Paul SIMARD

Directeur des Études amérindiennes

Centre de Recherche du Moyen Nord

Université du Québec à Chicoutimi

Chicoutimi, le 11 mai 1979

[77]

Deuxième partie :
Les Montagnais de la chasse-gardée de Tadoussac
et le Saguenay s'ouvre sous le signe du bois

Le Saguenay s'ouvre
sous le signe du bois.
1821-1838

[Retour à la table des matières](#)

Une ancienne version veut que le Saguenay ait été ouvert en 1838 grâce à l'initiative des seuls habitants de la Malbaie. À l'étroit dans leurs seigneuries et inquiets de l'exode de la jeunesse, ils décident de forcer la main au gouvernement et ils créent la Société des Vingt et Un. Sans permission des autorités et en dépit du bail de location des Postes du Roi, ils achètent de la Baie d'Hudson, détentrice du bail et leur comparse dans cette affaire, une licence de couper 60 000 billots ¹¹⁷ de pin dans les parages. Sans tarder, ils s'abouchent avec William Price, un commerçant de bois de Québec, qui s'engage à acheter toute la production de leurs établissements. Au printemps 1838, c'est le grand départ et le début de l'aventure saguenéenne.

Cette version colorée cède aujourd'hui le pas à une explication plus terne peut-être, mais sans doute plus réaliste. Le départ des Vingt et Un au printemps 1838 est sans contredit l'aboutissement normal d'un

¹¹⁷ Sur le plan historiographique, les éléments portant sur l'affaire des 60 000 billots de pin, ont été publiés pour la première fois par Louise Dechêne dans la revue *Saguenayensia*, juillet-août 1970 : “Les entreprises de William Price (1810-1850), scieries et chantiers”. Elle avait soutiré l'information d'une lettre de “Murdock Mc Pherson de la H.B.C., à James Hargrave, 15 mars 1837”.

projet collectif. Les parrains en sont nuls autres que la Chambre des députés, le Conseil législatif et le pouvoir exécutif. À ces promoteurs [78] de la première heure s'ajoutent en cours de route les habitants de Charlevoix, certaines compagnies intéressées aux richesses de la contrée et, bien sûr, les gens de la Malbaie à qui, après hésitation, on confie enfin l'entreprise. Voilà en résumé la version moderne. ¹¹⁸

Ces pages tenteront de décrire le long cheminement de ce projet depuis l'année 1821 jusqu'à l'été 1838. Une gestation aussi prolongée permet d'en identifier les différentes étapes, les progrès et les reculs: les années de l'enquête (1821-1825); la période des explorations (1826-1835); l'année d'hésitation (1835-1836); enfin, la phase finale marquée dans un premier temps par une tentative avortée de la Compagnie de la Baie d'Hudson (1836-1837), suivie immédiatement de la réussite partielle par la Société des Vingt et Un (1837-1838).

Au dernier moment, les promoteurs se voient obligés de jeter par-dessus bord l'objectif principal, la *colonisation*, ne gardant que l'objectif secondaire, le *commerce du bois*. Ainsi le Saguenay s'ouvrira sous le signe du bois.

Une enquête sur les Postes du Roi (1821-1825)

[Retour à la table des matières](#)

Au moment de l'implantation du commerce des fourrures dans le Saint-Laurent vers 1560, les Indiens Kakouchakhi, mieux connus sous le nom de Porcs-Epics, créent autour de Tadoussac une chasse-gardée strictement réservée à leur commerce. ¹¹⁹ Ils payent bien cher, hélas! le rêve de jouer sur les bords du Saint-Laurent le rôle de Phéniciens de l'Amérique du nord. Des contacts fréquents avec les Européens de Ta-

¹¹⁸ Ces deux premiers paragraphes ont servi d'introduction au chapitre "Le temps de la hache et du godendart (1838-1899)" qui fut publié dans *Économie régionale au Saguenay—Lac-Saint-Jean, op.cit.*, p. 21.

¹¹⁹ On remarquera que le concept de la "chasse-gardée" fait déjà partie des préoccupations de l'abbé Jean-Paul, dix ans avant son énoncé, au colloque organisé par Harvard pour le Peabody Museum of archaeology, en 1979.

doussac leur apportent la petite vérole et [79] l'emprunt à ces visiteurs d'un proto-capitalisme à l'indienne, la famine.

Ces misères les déciment peu à peu et à partir de 1640, ils assistent impuissants à l'envahissement de leur monopole régional par les nations indiennes voisines. L'écrasement de la nation huronne en 1649 et la ruine du commerce des fourrures à Montréal incitent alors M. de Lauzon et le Petit Conseil de Québec ¹²⁰ à mettre la main sur le territoire et son commerce. Au mois de mars 1652, c'est la création de la traite de Tadoussac.

Le commerce change alors de mains, mais le statut du territoire demeure le même. Il se perpétuera encore en 1842, passant entre-temps d'un bail de location à un autre, d'une compagnie de fourrures à une autre. Tour à tour on l'appellera Ferme du Roi, Domaine du Roi, Postes du Roi et, après 1760, King's Post.

Ce régime particulier joint à une situation géographique désavantageuse lui permet de demeurer longtemps à l'écart et de sombrer après la conquête, dans l'oubli le plus complet. On s'explique alors les absurdités qu'écrit Joseph Bouchette, père, dans un ouvrage publié à Londres en 1815. Le lac Saint-Jean, affirme-t-il, déverse ses eaux par la Grande-Décharge, mais également par la Petite laquelle emprunte le cours de la Belle-Rivière, le lac Kénogami et celui de Chicoutimi. ¹²¹

Il faut attendre l'année 1821 avant que sonne enfin l'heure du Saguenay et des Postes du Roi. La crise démographique et agricole commence alors à secouer les structures politiques et sociales du Bas-Canada. Inquiétée par le phénomène, la Chambre d'assemblée forme cette année-là un comité spécial chargé de dresser un inventaire [80] complet de toutes les terres susceptibles d'être livrées à la colonisation. Son champ d'investigation couvre le terroir traditionnel des seigneuries, les townships et les terres de la Couronne. C'est à ce moment qu'on redécouvre à deux pas des Trois-Rivières, de Québec et de

¹²⁰ On devrait plutôt parler du "Conseil de Québec" appelé également "Conseil Supérieur", "Conseil de la Nouvelle-France", ou selon le besoin "Conseil de Traite". Fondé par la Reine-mère en 1647, il sera remplacé par le "Conseil Souverain", en 1663

¹²¹ La référence exacte est *Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada*, Londres, 1815, pp. 583-584.

Charlevoix, un territoire immense dont l'exploitation apporterait, semble-t-il, un remède efficace aux maux de l'heure. ¹²²

Le comité oriente alors sa recherche de ce côté et, pour mieux éclairer sa lanterne, convoque à sa barre toutes personnes capables de le bien renseigner. Dix-neuf témoins se présentent, chacun faisant état de larges connaissances; ce sont des détenteurs anciens et actuels du bail de location, des gérants de postes de traite, de simples trafiquants et des voyageurs. Dans le groupe, on remarque en particulier François Verreault, un vieillard tout cassé, qui a servi pendant plus de quarante ans de chef de brigade, les frères Taché, Charles et Pascal, le neveu Jean-Baptiste, appartenant à l'illustre famille de Kamouraska ; enfin, le chef huron de Lorette, Nicolas Vincent, et plusieurs autres personnalités du monde des fourrures.

Le comité dresse un dossier solide, décrivant la qualité du sol, l'état des forêts, les facilités de transport, les voies d'accès aux établissements du Saint-Laurent. Il recense les autochtones de la contrée, s'intéresse à leurs us et coutumes, à leurs relations avec les Jésuites, les anciens missionnaires de ces parages. La géographie elle-même occupe une place de choix et les deux esquisses laissées par Charles et Pascal Taché demeurent d'un intérêt insoupçonné tant par les techniques employées que par la précision des détails.

Les quatre années que dure l'enquête, le comité multiplie les rapports préliminaires. Enfin, à la session de 1825, il remet le résultat définitif de sa recherche devant la Chambre.

Le dossier est complet et les observations charment les députés. La contrée, affirment les enquêteurs, est luxuriante, [81] traversée d'un nombre incalculable de rivières poissonneuses. Des forêts profondes de pin blanc et rouge couvrent les rives de la rivière Saguenay depuis Tadoussac jusqu'au lac Saint-Jean. Tout autour de Chicoutimi et surtout du lac Saint-Jean même s'étendent des terres grasses et argileuses, peut-être les meilleures de tout le Bas-Canada. Le tout se termine par une suggestion: l'exploration des lieux dans les circonstances s'avère nécessaire et urgente.

¹²² L'information provient des textes des *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada (1821 à 1831)*. Elle a été publiée dans *Incursion documentaire dans le Domaine du Roi (1780-1830)*, par le Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, en 1968.

L'exploration des Postes du Roi (1826-1835)

[Retour à la table des matières](#)

La crise économique et agricole loin de se résorber atteint alors des performances alarmantes; la production du blé décroche d'année en année tandis que des vagues de plus en plus considérables d'immigrants déferlent sur le port de Québec. Ces nouveaux venus ne font souvent que passer sur nos bords, gagnant sans tarder le Haut-Canada ou les États-Unis. Ceci n'empêchera pas Louis-Joseph Papineau d'identifier un peu plus tard dans ces arrivages massifs un effort systématique en vue de noyer l'élément français dans une mer anglo-saxonne.

La Chambre qui se débat dans ce contexte économique et social inquiétant reçoit comme un présent du ciel la suggestion de son comité d'enquête. Elle rédige un projet de loi, débloque un budget de 500 livres et présente le tout au Conseil législatif qui l'appuie sans tarder. La sanction royale retarde malheureusement et ne viendra qu'une année plus tard, le 29 août 1827.

La route est désormais libre et l'opération «exploration» peut démarrer. L'Exécutif du gouvernement en donne la responsabilité entière aux commissaires David et Edward Stuart. Ceux-ci se mettent au travail, voient à la mise au point d'un plan d'ensemble et au choix d'équipes bien structurées qu'on enverra ensuite sur le terrain. Il faut conclure des ententes avec le fermier du Roi afin d'obtenir sur les lieux le support matériel nécessaire. Ces travaux [82] préliminaires prennent onze mois. Enfin, le 28 juillet, c'est le départ pour les pays d'en haut. ¹²³

La première équipe dirigée par Joseph Bouchette, fils, remonte le cours du Saint-Maurice jusqu'à la hauteur de la Tuque; bifurquant alors en direction nord-est, elle suit la rivière Bostonnais pour rejoindre

¹²³ Les rapports d'enquêtes et d'explorations ont été publiés en 1968 par le Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, dans *Exploration du Saguenay en 1828*.

dre après plusieurs portages les lacs des Commissaires et Bouchette. Empruntant le cours de la Ouiatchouane, elle débouchera enfin au lac Saint-Jean. Pendant ce temps, une seconde équipe sous le commandement de Jean-Pierre Proulx explore le pourtour de la Baie des Ha!Ha!, les environs de Chicoutimi et le cours inférieur de la rivière Shipshaw. Enfin, Joseph Hamel et son équipe s'emploient à faire la visite attentive des rives du lac Saint-Jean.

Le côté scientifique de l'exploration est lui aussi assuré. Les commissaires ont demandé l'aide de militaires compétents tels: le capitaine F.-H. Baddeley du Corps Royal de Génie et trois officiers du 66e régiment, MM Nixon, Wagner et Goldie.

L'odyssée se poursuit sans incidents et le 30 octobre, le contingent en entier est de retour à Québec. On consacre les deux mois qui suivent à la rédaction définitive des notes de terrain et à la masse des cartes décrivant les lieux visités. À la fin de décembre 1828, le travail est terminé.

C'est le 19 janvier 1829 que les commissaires déposent la liasse des dossiers à la Chambre. Celle-ci forme un comité de cinq membres à qui elle confie l'étude et l'analyse des rapports des explorateurs. Un mois plus tard, soit le 12 février, le Seigneur Marc-Pascal de Sales Laterrière des Eboulements en Charlevoix, président du comité, soumet les conclusions à ses confrères députés.

Le document est intéressant et original, rédigé avec une certaine prétention scientifique: longs tableaux indiquant la latitude des lieux, les noms des rivières, des portages, leur [83] longueur, etc. La qualité des forêts reçoit un traitement spécial, de même que la qualité des sols à la Baie des Ha ! Ha ! tout autour de Chicoutimi et surtout sur les rives sud et sud-ouest du lac Saint-Jean.

Le comité attire ici l'attention de la Chambre sur la nécessité de relier Québec à ce territoire. On a cru bon d'exhumer de la poussière l'ouvrage du jésuite F.-X. de Charlevoix, l'histoire de la Nouvelle-France, publié à Paris en 1744. Selon cet auteur, deux chemins reliaient autrefois cette contrée à Québec. Les deux routes avaient leur point de départ à Charlesbourg; la première rejoint Métabetchouan, l'ancienne résidence des jésuites au lac Saint-Jean, et la seconde, l'anse Saint-Jean, sur la rivière Saguenay. Dans les circonstances, il conviendrait, suggère le comité, de localiser le tracé de ces anciens

chemins et de vérifier s'il ne serait pas possible d'y créer des établissements qui serviraient d'autant de relais aux voyageurs.

Ces révélations et ces suggestions laissent la Chambre sur son appétit; aussi lorsque le sujet revient un mois plus tard, la décision est vite prise. Un nouveau budget de 260 livres est voté immédiatement et l'ordre de poursuivre le travail est donné. Les commissaires Stuart chargent l'arpenteur John Adams de se mettre en marche.

Du 12 juin au 18 juillet suivant, il explore les townships Stoneham et Tewkesbury ainsi que le cours inférieur de la rivière Jacques-Cartier. L'année suivante, Nicolas Andrews circule tout un mois en arrière des établissements de Charlevoix, depuis Tadoussac jusqu'au cap Tourmente. Mais les deux hommes reviennent bredouilles de leurs explorations. Ils n'ont relevé aucun indice des anciens chemins décrits par les Jésuites; ce qui est plus grave encore, aucun endroit ne se trouve dans les parages où pourrait s'élever le plus petit établissement agricole; un vrai pays de Caën où s'entassent dans un désordre inouï montagnes, pics et rocher.

Cependant, dans la ville de Québec, jamais on a tant parlé du Saguenay et du lac Saint-Jean. Les échos de l'enquête et les résultats encourageants des premières explorations ont embrasé l'imagination populaire qui rêve [84] maintenant de ces régions. Dans le monde des affaires, on commence à s'agiter et à chuchoter que les matières premières de ce mini-empire drainées à Québec révolutionneraient à coup sûr l'économie de la vieille cité. ¹²⁴

Les mauvaises nouvelles apportées par Adams et Andrews n'ont que peu d'effets sur le climat porté à l'enthousiasme. Quant à la Chambre elle-même, elle est plutôt tentée d'écouter la rumeur qui monte de la ville que de commenter les résultats peu encourageants des dernières explorations. Lorsque le 22 mars 1830 la question du Saguenay revient sur la table, on prend le soin de dresser un plan souple qui peut prêter à diverses situations. On décide de faire explorer

¹²⁴ Pour en arriver à cette conclusion, l'abbé Jean-Paul a consulté abondamment les journaux de l'époque, notamment *Le Canadien* qui démontrait un intérêt certain pour la cause de l'ouverture du Saguenay à la colonisation agricole. La Société historique du Saguenay possède une retranscription dactylographiée intégrale de tous les articles se référant au Saguenay entre 1831 et 1885. Se reporter à *Extraits du Journal "Le Canadien"*.

dans une première étape, une route reliant Chicoutimi à Québec via le lac Jacques-Cartier et, dans une seconde étape, la voie rattachant cette fois Chicoutimi à Charlevoix via la Baie des Ha ! Ha ! À cet effet, on vote un nouveau budget de 413-9-2 livres. ¹²⁵

C'est à ce moment, il importe de le souligner, que le projet du Saguenay se heurte à des difficultés presque insurmontables. Les promoteurs qui le soutiennent depuis plus de neuf longues années se voient réduits à l'impuissance. Malgré leur impatience et celle d'une grande partie de la population de Québec et de Charlevoix, ils se voient obligés à attendre et à marquer le pas.

L'explication de ce blocage vient d'une mini-guerre que se livrent à l'époque la Compagnie de la Baie d'Hudson et le locataire des Postes du Roi, William Lampson. ¹²⁶

[85]

On sait que les Postes furent loués le 1er octobre 1822 pour vingt ans à John Goudie, un marchand de Québec. L'année précédente avait eu lieu la fusion des deux géants de la traite des fourrures au Canada, la Compagnie du Nord-Ouest et sa rivale, la Compagnie de la Baie d'Hudson. À ce moment, cette dernière n'avait montré aucun intérêt envers les Postes. Elle estimait que loués à un autre, ces territoires serviraient de barrières empêchant chasseurs et commerçants étrangers à pénétrer dans son propre territoire. Aussi laissa-t-elle toute latitude au gouvernement de les louer à un autre.

Au moment même où elle fait mine de se désintéresser, elle loue les trois seigneuries de la Côte-Nord du Saint-Laurent: Portneuf ou Mille-Vaches, les Ilets-Jérémie et Mingan, autant d'enclaves au flanc droit des Postes du Roi. Déjà solidement établie sur la rive ouest de la rivière Saint-Maurice et au lac Mistassini, elle encercle ainsi le territoire loué à Goudie. Il lui sera facile au moment voulu d'étouffer tout

¹²⁵ Toutes ces informations ont été colligées et publiées dans *Pressions pour ouvrir le Saguenay (1829-1836)*, par le Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, en 1968.

¹²⁶ L'abbé Jean-Paul a écrit sur ce sujet, un texte d'une grande qualité littéraire et documentaire qui complète parfaitement bien le dossier de l'ouverture du Saguenay et les luttes intestines qui en marquent son histoire. Se référer à "Onze années de troubles dans les Postes du Roi (1821-1831)", *Saguenayensia*, janv.-fév. 1968, pp. 2-5.

fermier rébarbatif et gênant. En attendant, la brave Compagnie se permet d'attirer chez elle les chasseurs des Postes du Roi, s'accaparant à peu de frais les fourrures et les bénéfices de son généreux voisin.

Le marchand Goudie et plus tard, à partir de 1824, son associé James Mc douall, constatent ces procédés de bon voisinage. Ils insistent auprès du gouvernement et exigent la pleine jouissance de leurs droits tels que décrits dans le bail. Mais les choses allant de mal en pis, ils cèdent au mois d'avril 1828 tous leurs droits à William Lampson, un américain intéressé au commerce des fourrures.

Le nouveau locataire est un vieux renard. Pendant les premières années, il semble distrait et fait l'aveugle. Non, il ne voit absolument rien des bons procédés de sa voisine. Dans le silence cependant, il prépare un grand coup et laisse à sa rivale tout le loisir de commettre de graves erreurs.

La bombe éclate au mois de mars 1831. Lampson traîne sa rivale devant une Chambre hargneuse et peu sympathique. [86] Il l'accuse de sérieux sévices à l'égard du fermier du Roi, de vente illégale de liqueurs alcooliques aux Indiens, de s'être appropriée sciemment d'un territoire de la Couronne, enfin, ce qui est plus grave encore, d'avoir soudoyé le procureur général, James Stuart, qui a ainsi trahi le Roi, son maître, au profit de l'Honorable Compagnie.

Le comité des griefs de la Chambre la condamne à de fortes amendes. Son protecteur et procureur, le juge Stuart, est destitué de ses fonctions. Acculée au mur, sans protection, jouissant sur les hauteurs de Québec d'une réputation peu enviable, elle achète de son rival William Lampson tous les droits sur les Postes du Roi. La transaction lui coûte la fabuleuse somme de 25 000 livres. Ainsi apparaît, le 1er juillet 1831, dans le paysage saguenéen et celui des Postes du Roi, le visage de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

On comprend que pendant cette tempête, le projet du Saguenay ait marqué le pas en attendant des jours meilleurs. Au début de 1833, le calme revient, le chemin est libre et le gouvernement peut reprendre le projet où on l'a laissé en 1830. Les 413 livres sont toujours disponibles. On les confie cette fois aux commissaires Daniel Wilkie, William Sheppard et William Henderson, nouvellement nommés.

Le 12 mars 1833, l'arpenteur William Ware se dirige vers la rivière Jacques-Cartier, en remonte le cours et atteint bientôt le lac du même nom. De là, il emprunte un portage indien et gagne la rivière Picauba qu'il nomme la rivière Saguenay. Revenant ensuite sur ses pas, il visite la tête des eaux des rivières Jacques-Cartier, Picauba, Malbaie et Montmorency qu'il redescend jusqu'à Québec. ¹²⁷

Ware n'a trouvé aucun indice de l'ancien chemin des jésuites. De plus, l'ouverture d'une route à travers ces montagnes demanderait des sommes considérables. Aussi conseille-t-il de fermer le dossier et d'attendre des jours meilleurs. Les travaux de Ware et surtout les résultats négatifs qu'il souligne avec franchise portent un dur coup aux beaux rêves des citoyens de Québec.

[87]

À l'agenda des travaux de la Chambre n'apparaît maintenant que le second volet du plan proposé et accepté en 1830; relier Charlevoix à Chicoutimi via la Baie des Ha ! Ha ! Cette exploration ne présente que peu d'intérêt. L'indifférence se mettant de la partie, on met de côté pour le moment la poursuite d'un rêve aussi onéreux. On explore en 1834 les comtés de Gaspé, Bonaventure et Armagh. À la fin de l'automne, il reste plus que le solde de 36-6-2 livres au budget initial.

Pendant que les commissaires Wilkie, Sheppard et Henderson discutent de la manière de disposer de cette somme ridicule, l'arpenteur W.H.A. Davies s'offre à explorer la contrée située entre la Baie des Ha ! Ha ! et les établissements de Charlevoix. Il fera l'exploration gratuitement réservant les 36 livres pour défrayer le salaire de ses hommes. Le plan est accepté. ¹²⁸

Davies quitte la Malbaie le 5 mars 1835. Sur la neige glacée, il traverse les ravins et les montagnes et débouche sur la rivière Saguenay au Petit-Saguenay. Rien ne l'arrête, ni le froid ni la tempête ni même le terrible "mal de raquettes". Parvenu au fond de la Baie des Ha ! Ha !, il s'enfonce de nouveau dans la forêt, traverse le lac Ha ! Ha ! et la rivière Malbaie. Plus mort que vif, il parvient enfin, après un mois de marche forcée, au village de Saint-Urbain.

¹²⁷ *Pressions...*, *op. cit.*, pp. 43-58.

¹²⁸ *Pressions...*, *op. cit.*, pp. 59-96.

La lecture de son journal est un chant de victoire. « *La nature — s'exclame-t-il— a laissé un passage entre Saint-Urbain et la Baie des Ha ! Ha ! Là-haut, 2,000 milles carrés d'excellentes terres* ». 200 familles de Charlevoix formant en tout 500 personnes attendent avec impatience le signal pour sortir de la misère dans laquelle elles crouissent. Il est inhumain de les faire attendre plus longtemps. »¹²⁹ Un cri de victoire qui se module à la fin en cri de détresse.

Une année d'hésitation (1835-1836)

[Retour à la table des matières](#)

La révolte gronde dans le Bas-Canada en 1835 ; la Chambre vient de voter les 92 résolutions et l'agitation qui jusque-là s'était limitée à celle-ci gagne peu à peu les campagnes. On prêche la politique du rouet, c'est-à-dire, le boycottage des produits importés, tissus, lainages, vins, alcools, et l'usage exclusif des produits québécois, étoffe du pays, toile du pays, habits et robes de confection artisanale, cidre, sucre d'érable, etc.

Dans ces circonstances difficiles, le gouverneur et l'exécutif cherchent les moyens de diminuer les tensions. L'ouverture immédiate du Saguenay semblerait un palliatif efficace, mais ils ne peuvent l'utiliser, le gouvernement ayant les mains liées par un malheureux bail que la Compagnie refuse de dénoncer.¹³⁰

Les plans de développement du Saguenay pourtant ne manquent pas ; d'année en année, ils s'entassent sur la table de l'exécutif.

Le plus ancien remonte à l'année 1829. Conçu par les habitants de la Malbaie, il accompagnait une requête couverte d'une liste de 245 noms de colons en puissance. Ces gens demandaient la superficie de 467 lots de terre quelque part au Saguenay. La requête signalait enco-

¹²⁹ *Pressions...*, *op. cit.*, p. 95.

¹³⁰ Ce bail, comme nous le savons sera renouvelé en 1842, mais avec des privilèges réduits qui lui permettront uniquement de faire la traite des fourrures et lui enlèveront tout droit de monopole exclusif du territoire. "Renouvellement du Bail des Postes du Roi", *Journal de l'Assemblée législative de la Province de Québec, 1844-1845*, vol. 4, p. 72. Ce document a été publié dans *Pressions...*, *op. cit.*, pp. 127-131.

re qu'un groupe plus imposant que celui-ci, formé des surplus de population de quatre autres paroisses de Charlevoix, attendait le signal pour venir les rejoindre. La demande fut remise au gouverneur du temps, James Kempt. Sa réponse courte mais bien claire se formulait ainsi : « *Si le gouvernement décide d'assigner le territoire à quelques personnes, leur pétition [89] sera assurément prise en haute considération* ». ¹³¹ Le peuple est habitué à recevoir la haute considération de ses autorités.

Dans cet éventail de plans, ceux de Baddeley ¹³² et de Nixon ¹³³ présentent un intérêt spécial. Leur originalité leur vient du fait qu'on veuille alors faire du Saguenay le bastion de l'Empire en Amérique du Nord. Le premier plan fut présenté en 1829 et le second, au début de 1836. Ces deux personnages, on le sait, ont participé à l'exploration de 1828.

La défense de l'Empire en Amérique du Nord représente leur grande préoccupation. D'ailleurs, ils ne sont pas les seuls à les partager. Le gouverneur Aylmer lui-même visite en 1831 l'Île d'Anticosti et la Côte-Nord du fleuve Saint-Laurent. Il lui semble qu'une colonie britannique puissante établie dans les parages garantirait dans la contrée la présence de la puissance anglaise.

Baddeley et Nixon, tout comme Aylmer, s'inquiètent de l'avenir des deux Canadas. L'exemple américain est toujours présent; dans l'espace de cinquante ans, les Canadas ont vu l'invasion répétée des armées américaines. Le souffle de rébellion qui agite la contrée doit obliger l'Angleterre à prendre ses précautions. Pourquoi ne pas construire, à peu de frais, un nouveau Gibraltar à Tadoussac et dans le Saguenay?

Une fois la question posée, ces stratèges ne manquent pas d'imagination ; des casemates creusées à même le granite des pics, tout autour

¹³¹ La réponse de Kempt a été rédigée en anglais, au dos de la pétition. On pourrait traduire aussi: "*Faites savoir aux pétitionnaires qu'il n'y a encore rien eu de fixe quant à la région en question mais que si on décidait d'assigner le territoire à certaines personnes leur pétition sera prise en considération.*" Le texte intégral de la "Requête demandant la colonisation du Saguenay" a été publié dans *Saguenayensia*, mars-avril 1963, pp. 39-42.

¹³² *Exploration..., op. cit.*, pp. 15-137.

¹³³ *Exploration..., op. cit.*, pp. 15-137.

de Tadoussac, rendraient les lieux inexpugnables. À ces travaux avancés de défense, ajoutez encore par exemple quelques batteries aux Petites Îles ; plus [90] aucun navire ennemi ne pourrait alors pénétrer dans la Baie des Ha ! Ha !, un havre capable de contenir aisément toute la Royal Navy. Enfin, le Corps Royal de Génie n'aurait plus qu'à percer dans la forêt de l'arrière-pays, une route militaire assurant la liaison constante avec Québec vous auriez alors le système de défense le plus formidable du monde.

À ces ouvrages militaires, il faudrait ajouter, précise Nixon, le support nécessaire d'une colonie agricole puissante, qui pourrait en tout temps ravitailler l'armée et la marine en fournitures variées. Les soldats licenciés de l'armée britannique feraient ici l'affaire. Comme colons, ils commenceraient une seconde carrière toujours au service de la mère patrie. Le cas échéant, il faudrait compter encore sur la venue d'un grand nombre de colons canadiens-français, tout heureux de trouver là des avantages particuliers. Il faudrait porter une attention spéciale à un bon encadrement.

L'originalité de ces plans intéresse le lecteur; celui que présentèrent à la Chambre les habitants de Charlevoix à l'automne 1835, retient l'attention. Le projet accompagne une requête signée de 1 800 noms ¹³⁴. L'argument est massif; présenté à la Chambre, il est immédiatement remis au comité permanent des Terres et des Droits seigneuriaux présidé par Auguste-Norbert Morin.

Le comité qui veut en connaître davantage sur le projet convoque à sa barre les deux promoteurs du projet, Alexis Tremblay ¹³⁵ et Thomas Simard, deux personnages qui en auraient long à dire sur l'ouverture du Saguenay. Le premier se présente comme le porte-parole des gens de la Malbaie et le second, celui des autres paroisses de Charlevoix. Laissons à ces messieurs tout le loisir d'expliquer eux-mêmes leur plan.

Tremblay et Simard commencent par demander au nom de leurs commettants la superficie de 280 000 acres de terre qui sera divisée en lots de 100 et 200 arpents. Ces lots, ils les ont déjà choisis. Le printemps précédent, ces messieurs [91] ont conduit sur les lieux, à la Baie

¹³⁴ *Pressions...*, *op. cit.*, pp. 106-112.

¹³⁵ *Pression...*, *op. cit.*, pp. 113-116.

des Ha ! Ha ! et à Chicoutimi, un groupe de 24 cultivateurs experts. La terre de ces quartiers est bonne, grasse et suffisante en étendue pour recevoir tout le monde. ¹³⁶

Ces messieurs n'ont aucune envie d'établir là-haut l'ancien système seigneurial qu'ils connaissent. Ils préfèrent plutôt obtenir leurs terres selon le système anglais du franc et commun soccage. Leurs colons sont tout disposés à défrayer le coût complet de l'arpentage, à participer selon la coutume du pays, aux frais de l'ouverture et de l'entretien des routes. Quant au fonds de terre lui-même, trop pauvres, ils n'ont aucune possibilité de l'acheter, le gouvernement, les premières années au moins, le leur donnera gratuitement. ¹³⁷

Les colons verront eux-mêmes à leur subsistance, n'attendant aucune aide de l'Etat. L'entre-aide fraternelle poussera les plus riches à donner la main aux plus pauvres. Chaque paroisse regroupera ses colons dans des associations ou des sociétés qui verront au bien-être de leurs membres. L'association fera construire une goélette pour le transport des secours ; elle servira également à conduire à Québec ou à la Malbaie les madriers que les colons ne manqueront pas de faire sur leurs terres. Ainsi le commerce du bois aide la colonie, les premières années de son existence.

Le plan que proposent Tremblay et Simard n'a rien d'un beau rêve; la méthode de l'association a été expérimentée déjà et a produit des résultats remarquables. L'hiver 1834-35, pour lutter contre la disette et la famine, la législature a avancé à la Malbaie une somme de 900 livres. Avec l'aide d'une de ces sociétés, on a fait des chantiers tout l'hiver. On a employé la main-d'œuvre disponible et, à la fermeture des comptes, l'emprunt avait été rendu, les ouvriers payés et un bénéfice net de 100 livres restait à la disposition pour les mauvais jours.

Les messieurs Tremblay et Simard ne croient pas que la Compagnie de la Baie d'Hudson soit disposée à résilier son [92] bail. Qu'à cela ne tienne! Qu'elle défende toute pêche et toute chasse, qu'elle impose de fortes amendes à tous contrevenants. D'ailleurs, l'ouverture de ce territoire à la colonisation ne nuira en rien au commerce des fourrures vu la grande rareté d'animaux dans ces parages.

¹³⁶ *Pression...*, *op. cit.*, p. 109.

¹³⁷ *Pression...*, *op. cit.*, pp. 109-112.

Voilà l'éventail des divers projets de colonisation du Saguenay et des Postes du Roi dont dispose à la fin de 1835 le gouverneur du Canada. Il a l'embarras du choix.

La phase de réalisation (1836-1838)

[Retour à la table des matières](#)

L'heure de la décision finale va sonner. Au début de janvier 1836, débutent les tractations entre George Simpson de la Compagnie de la Baie d'Hudson et le gouverneur Aylmer. La chambre et les 1 800 colons de Charlevoix attendent sa réponse avec impatience. ¹³⁸

Simpson est obstiné et oppose un refus catégorique aux demandes du gouverneur. La Compagnie n'acceptera jamais de colonisation dans son territoire; quant au bail lui-même, elle n'a aucune velléité de le résilier avant son terme, le 1er octobre 1842.

Les temps difficiles incitent cependant la Compagnie à collaborer avec le gouvernement. Ainsi, à la place de la colonisation, elle serait disposée à introduire là-haut le commerce du bois, à la condition expresse toutefois qu'elle soit elle-même invitée à le faire. Le compromis qu'elle propose demeure la seule solution logique et acceptable. La Compagnie n'est-elle pas déjà maîtresse des lieux? Elle y possède les quais, les entrepôts et les habitations; les structures du commerce des fourrures déjà en place pourraient facilement servir au commerce du bois. D'ailleurs, l'ouverture de vastes chantiers donnera du travail à une portion notable de la main-d'œuvre en chômage, ce qui désamorcera à coup sûr les dangers d'éclatement social.

Aylmer n'a pas le choix; l'entêtement de l'Honorable Compagnie l'oblige à conclure un marché injuste. Tant pis ! [93] le Saguenay et les Postes du Roi resteront fermés à la colonisation jusqu'à 1842. Pour le moment, il impose à son complice la politique du silence. Il ne faut surtout pas que la nouvelle s'ébruite, ce qui permettrait aux magnats

¹³⁸ *Pression...*, *op. cit.*, pp. 125-126.

de l'industrie forestière d'attaquer le gouvernement et de l'obliger à modifier ses plans.

Le 4 mars 1836, Aylmer répond à la Chambre et aux 1800 colons de Charlevoix : « *Des arrangements déjà pris empêchent le gouverneur de mettre immédiatement à effet des vues telles qu'exprimées dans l'adresse de la Chambre. Il recommandera prochainement à sa Majesté son désir afin que les Postes du Roi ne soient plus donnés à bail après 1842.* »

La date du 21 décembre 1836 qui apparaît sur la licence officielle accordée à la Compagnie ne doit pas induire en erreur; elle est consécutive à la politique du silence imposée par les deux comparses. Ce jour-là, John Davidson, assistant-commissaire des Terres de la Couronne pour le Bas-Canada accorde à George Simpson et consort la permission de couper la quantité de 4 800 billots de pin rouge et 12 000 billots de pin blanc sur le territoire des Postes du Roi.

Les opérations débutent très tôt au printemps 1836 dans le plus profond secret. L'Honorable Compagnie attaquera la forêt sur deux fronts à la fois: du côté du Saint-Maurice et du côté du Saguenay. Les cadres de ce travail ne permettent pas de décrire ce qui se passe dans le Saint-Maurice. Cependant, au Saguenay, la Compagnie se charge elle-même des opérations autour de Tadoussac alors qu'elle confie à un de ses agents, Peter Mc Leod, jr, des travaux à la rivière Noire, près de Saint-Siméon.

La construction des moulins à scie donne de l'emploi pendant les mois d'été. La Compagnie en construit elle-même deux, l'un à l'Anse à l'Eau et l'autre à Moulin Baude, près de Tadoussac. À la rivière Noire, Peter Mc Leod, jr, qui se méfie peut-être de sa compétence dans ce genre d'ouvrage, demande l'aide d'un maître, Thomas Simard de la Malbaie, personnage bien connu lors de la requête des gens de Charlevoix. Le 16 avril 1836, par contrat, Mc Leod jr [94] charge Simard de la construction d'un moulin à l'embouchure de la rivière Noire, mais du côté des Postes. Le 22 avril suivant, Mc Leod jr donne à Simard toute la responsabilité d'opérer le moulin la saison prochaine. Les préparatifs sont terminés et la coupe du bois peut maintenant commencer.

Simard mène son chantier d'une main de maître. La coupe du bois et le charroyage dans la forêt s'opèrent en un tour de main. Là-bas, à Tadoussac, le Chief-Trader, M. Connolly, admire tout l'automne et une partie de l'hiver, l'habileté de ces bûcherons de Charlevoix et la facilité qu'ils ont d'abattre ces arbres centenaires. Bientôt, plus de 10 000 billots attendent d'être transportés aux moulins.

Le Chief-Trader Connolly n'a pas prévu les difficultés venant de la profondeur de la neige et de celle des chemins nécessaires au transport à travers les précipices. Lorsque le printemps arrive, les 10 000 billots restent toujours dans la forêt. Quelques années plus tard, le successeur de Connolly au Poste de Tadoussac, Murdock Mc Pherson, racontant l'aventure, assurera que les billots traînent encore dans la forêt, livrés à tout jamais à la pourriture et à la pâture des vers à bois.

Pendant que Connolly se signale à Tadoussac, la Compagnie de la Baie d'Hudson doit livrer une bataille rangée à Québec. La réaction des commerçants de bois ne s'est pas faite attendre. La clique du WASP (White-Anglo-Saxon-Protestant) déclenche une levée de boucliers contre Simpson et Aylmer. Par la voix des journaux, on crie à l'injustice, à la dépossession de droits acquis. Voici que le monopole canadien du commerce des fourrures s'empare d'un immense territoire forestier, le plus beau de la province. Simpson y établit le monopole du bois qui remplacera le moment venu celui des fourrures. Tout un beau tapage dans le monde de l'industrie québécoise du bois. Le pauvre Murdock Mc Pherson qui collectionne les articles de journaux d'alors se scandalise de l'étroitesse d'esprit de ces industriels de Québec.

À l'été 1837, Simpson fait les comptes de son entreprise. Les chantiers de Tadoussac, un trou béant; à ce résultat peu [95] reluisant, il faut additionner les dommages inestimables causés à la bonne réputation de la Compagnie. Une seule solution : se débarrasser le plus tôt possible de cette licence qui lui a causé tant de maux de tête.

Le transfert de la licence à la Société des Vingt et Un est demeuré jusqu'ici entouré de mystères. Comment expliquer le choix de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui préfère se départir de ses droits en faveur d'une société en formation plutôt que de les vendre à l'une de ces puissantes entreprises de Québec ? Les rôles joués dans la transaction par Thomas Simard et Alexis Tremblay prêtent également à

caution. Travaillent-ils pour leurs propres intérêts ou ceux de la société dont ils sont les parrains ? Ne sont-ils pas plutôt les marionnettes d'une puissance occulte ? ¹³⁹ Enfin le désintéressement montré par William Price laisse songeur. Il leur donne la main et les encourage au départ; il achète la production de tous les moulins qu'ils désireront construire. Pour les sauver de la faillite, il se porte enfin acquéreur de toutes les actions de la société, une partie en 1840 et le reste en 1842. ¹⁴⁰ Un bien curieux de protecteur!

Voici que l'étude de quelques documents anciens et nouveaux s'avère ici profitable; elle permet, semble-t-il de lever une partie du voile qui cachait jusqu'ici les faits et les gestes des acteurs de ce drame.

Au nombre de six, ces documents couvrent les dix jours que dura la transaction, soit du 9 octobre 1837 au 19 octobre suivant. Nous les présenterons dans l'ordre chronologique.

¹³⁹ L'abbé Jean-Paul est celui qui a proposé l'idée que les Vingt et un étaient une couverture de Price pour pénétrer le Saguenay. À l'instar de Louise Dechêne, il fut l'un des premiers à consulter les archives de la Compagnie Price.

¹⁴⁰ Ce dernier contrat qui éliminait de la carte la Société des Vingt et un a été signé le 25 juillet 1842, à La Malbaie, chez le notaire Édouard Tremblay. Le bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson prend fin le 1er octobre 1842 et les colons doivent se préparer maintenant à leur préoccupation première: la colonisation.

[96]

**Aux sources de l'histoire sagamienne.
Mon ami l'abbé Jean-Paul**

APPENDICE

Document no 1

[Retour à la table des matières](#)

9 octobre 1837. Un cautionnement devant Chs-C. Chauvreau, notaire à la Malbaie. Ce jour-là, vingt citoyens de la Malbaie nomment Thomas Simard leur mandataire afin de signer le transfert de la licence obtenue le 21 décembre 1836 par la Compagnie de la Baie d'Hudson de couper 60 000 billots de pin dans les Postes du roi. Tel que préalablement entendu, la Compagnie exige la somme de £ 641-11-1 pour le transfert; les Vingt et Un se portent alors collectivement responsables de ce montant et des conditions de paiement qui suivent: la moitié de la somme au mois de mai 1838 et le reste, à la date et aux conditions fixées par la Compagnie et leur mandataire, Thomas Simard.

Ce cautionnement donne la liste officielle des sociétaires de la Société des Vingt et Un, si on ajoute bien sûr le nom de Thomas Simard. On sait que quelques mois après la date de ce contrat, les vingt et un sociétaires primitifs obtiendront le droit de se joindre chacun un maximum de 9 sous-sociétaires. Le sociétaire principal sera le parrain de ses co-associés et leur responsable devant le Conseil d'administration de la société.

Une seconde remarque porte sur la somme de £ 641-11-1 dont se rendent collégalement responsables les Vingt et Un. La somme est fixée et les conditions du paiement déterminées. Une entente préalable était donc déjà intervenue.

Document no 2

10 octobre 1837. Une entrée dans le livre de caisse de William Price (R.42) révèle qu'à cette date, William Price, par l'intermédiaire de son agent à la Malbaie, Alexis Tremblay, a signé une reconnaissance de dette d'un montant de £1050-0-0 en faveur de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Price s'acquittera de sa dette le 4 octobre 1840.

[97]

Document no 3

16 octobre 1837. Une lettre. James Keith, agent au Canada de la Compagnie de la Baie d'Hudson, adresse une lettre à Thomas Simard. Il assure ce dernier que sa compagnie fera les pressions nécessaires auprès de Aylmer et son conseil afin que la date du 1er octobre 1839, fixée comme la fin de la licence, soit reportée à plus tard. Or l'original de cette lettre est précieusement conservé aux Archives Price à Québec.

Document no 4

16 octobre 1837. Une obligation passée devant L.-T. Mc Pherson, notaire à Québec. Thomas Simard «pour», reconnaît devoir à la Compagnie de la Baie d'Hudson la somme de £ 1691-11-1. Cette somme devra être remboursée de la façon suivante: 1° £ 641-11-1 (partie de la somme mentionnée plus haut) avec intérêts sur £ 350-0-0 depuis le 21 décembre 1836, et avec intérêts sur £ 291-11-1 (résidu de la somme de £ 641-11-1) depuis le 1er juin 1837 jusqu'à parfait paiement le ou

avant le 1er novembre 1838. 2° Le reste de la somme initiale (£ 1691-11-1) soit £ 1050-0-0 remboursable le ou avant le 1er octobre 1839. Comme garantie de son obligation, Thomas Simard hypothèque ses terres de la Malbaie.

Remarques:

Thomas Simard ne veut pas déclarer la nature de la transaction que couvre cette reconnaissance de dette; les notaires sont eux-mêmes réticents. Les conditions qui apparaissent dans le contrat appartiennent sûrement au transfert de la licence. D'ailleurs, Thomas Simard les présentera, dans l'entente postérieure passée le 19 octobre suivant avec les Vingt et Un, comme conditions du transfert de la licence et le prix exigé pour la transaction.

[98]

La présente obligation dévoile la somme totale de la transaction en deux tranches; soit une première au montant de £ 641-11-1 et la seconde au montant de £ 1050-0-0.

Document no 5

16 octobre 1837. Vente et quittance devant L.-T. Mc Pherson, notaire à Québec. James Mc Kenzie, représentant de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Québec, vend à Thomas Simard, selon certaines conditions, la licence de couper 48 000 billots de pin rouge et 12 000 billots de pin blanc dans les Postes du Roi, licence qu'il a reçue de John Davidson, le 21 décembre 1836, assistant-commissaire des Terres de la Couronne pour le Bas-Canada. La vente est faite au prix de £ 1715-6-6. Thomas Simard paye rubis sur ongle, donc quittance complète.

La vente est assortie des conditions suivantes: 1° Les 60 000 billots devront être faits dans le secteur compris entre Tadoussac et la Baie des Ha ! Ha ! 2° Au temps de la licence, c'est-à-dire, le 1er octobre 1839, toutes les propriétés de Thomas Simard reviennent de droit à la Compagnie de la Baie d'Hudson. 3° Le locataire Thomas Simard pourra couper le foin à la condition expresse d'en demander la

permission à la Compagnie. Le document porte les signatures de Thomas Simard, James Mc Kenzie, L.-T. Mc Pherson et Prevost, les deux derniers notaires.

Remarques

En marge du premier folio du contrat apparaît une note: «Ex[emblaire]». Thomas Simard n'est pas un richard; où a-t-il pris la somme de £ 1725-6-6 ? Agissant au nom de William Price, comme semble l'indiquer la note, ce dernier a dû payer la somme exigée. Il faut bien souligner encore qu'en aucun moment les vingt, dont Thomas Simard était le représentant officiel, n'ont eu vent de cette vente.

[99]

Document no 6

19 octobre 1837. Un cautionnement devant le notaire Chs-C. Chauvreau, de la Malbaie. Quelques-uns des signataires du cautionnement du 9 octobre précédent signent un nouveau document. Ici, ils s'obligent solidairement envers Thomas Simard d'une somme de £ 1691-11-1, montant représentant le prix exigé par la Compagnie de la Baie d'Hudson de couper 60 000 billots de pin au Saguenay. Les nouvelles conditions de remboursement sont les mêmes que celles données dans le document n°4, c'est-à-dire, un montant de £ 1691-11-1 remboursable de façon suivante: £641-11-1 (partie de la somme mentionnée ci-dessus) avec intérêts sur £ 350-0-0 depuis le 21 décembre 1836 et sur £291-11-1 (résidu de la somme de £ 641-11-1) depuis le 1er juin 1837, le ou avant le 1er novembre 1838; le reste de la somme de £ 1691-11-1, soit £1050-0-0 payable le ou avant le 1er octobre 1839.

La consultation des documents et leur analyse permettent de tirer quelques conclusions éclairantes et de formuler en certains cas des hypothèses plausibles.

À l'automne 1837, on revient donc à la formule des sociétés, formule proposée deux ans plus tôt par les 1 800 habitants de Charlevoix. Cette société des Vingt et Un qui voit alors le jour est soeur jumelle de

celle que décrivaient en 1835 Alexis Tremblay et Thomas Simard. Seuls les objectifs poursuivis diffèrent: hier, c'était la colonisation et comme aide ou revenu d'appoint, le commerce du bois. Aujourd'hui, la colonisation est disparue et laisse toute la place au commerce du bois. ¹⁴¹

Cette mutation dans les objectifs permet cependant à la Compagnie de la Baie d'Hudson de trouver dans cette Société des Vingt et Un en formation une interlocutrice valable à qui elle peut vendre sa licence. George Simpson serait-il lui-même à l'origine de la société? En aurait-il encouragé la création? On ne saurait l'affirmer. Il est clair cependant que l'apparition de la société des Vingt et Un lui [100] permet de satisfaire au moins en partie les aspirations des gens de Charlevoix tout en faisant un magistral pied de nez à ses bons amis, les commerçants de bois de Québec.

Les documents étudiés permettent encore de saisir sur le vif le rôle important mais combien discret joué dans la transaction par William Price. Son nom n'apparaît sur aucun document, mais il est partout omniprésent par ses agents. Le 10 octobre 1837, Alexis Tremblay reconnaît devoir en son nom la somme de £ 1050-0-0 à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Quelques jours plus tard, soit le 16 octobre, Thomas Simard se porte acquéreur de la licence pour une somme de £ 1715-6-6. C'est Price qui en sous-main lui passe le montant nécessaire.

On peut même connaître les sommes investies par chaque partie dans l'achat de la licence. Les Vingt et Un devront verser la somme de £ 641-11-1 et William Price, la somme de £ 2765-6-6, soit une première somme de £ 1050-0-0 et une seconde somme de £ 1715-6-6.

Il faut l'avouer: le document n° 4 demeure une énigme presque indéchiffrable. Le 16 octobre 1837, Thomas Simard reconnaît devoir la somme de £ 1691-11-1 à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Quelle est la transaction qui a précédé et pour laquelle on exige pareille somme. Le notaire Mc Pherson reçoit la déclaration alambiquée de son client et ne l'accepte que dans la mesure permise par la loi, sans aucune obligation de sa part. Sous cette formule compliquée et volontairement contournée se cache, semble-t-il, anguille sous roche.

¹⁴¹ *Pression...*, *op. cit.*, pp. 106-116.

Dans un premier temps, le mystérieux contrat reçoit un semblant d'explication. En effet, le 19 octobre suivant, Thomas Simard le présente à quelques membres de la Société. Il affirme que le montant de £ 1691-11-1 représente le coût de la licence, montant pour lequel il demande un cautionnement de leur part.

Simard joue ici un double jeu; on le surprend, semble-t-il, en plein délit de fausse représentation. Il oublie, le pauvre, qu'un autre contrat a pour objet lui aussi la vente de la licence. Passé le même jour, soit le 16 octobre 1837, [101] James Mc Kenzie vend expressément la licence à Thomas Simard pour le prix de £ 1715-6-6, montant que Simard paye comptant. Ajoutons encore que ce contrat de vente par Mc Kenzie n'a jamais été présenté aux Vingt et Un.

L'hypothèse d'un contrat fictif dressé spécialement à l'intention des Vingt et Un pour cacher le jeu de Price et de Simard est irrecevable. Price lui-même, bien au fait de la transaction, reconnaît la légalité du contrat et la dette contractée. Deux ans plus tard, il en honore une partie en versant la somme de £ 1050-0-0.

Que diable Thomas Simard a-t-il acheté de la Compagnie de la Baie d'Hudson? Une explication serait ici plausible et la correspondance particulière de William Price nous en apporte peut-être la solution. À la même époque Price écrit à ses associés londoniens, Gould et Dowie, qu'il est maintenant propriétaire des deux moulins de l'Anse à l'Eau et du Moulin Baude. Le document n° 4 cacherait peut-être cet achat.

Cette hypothèse expliquerait également le peu de succès obtenu jusqu'ici dans la recherche intensive des contrats qui décrivent la vente de ces établissements à William Price.

Conclusion

Le Saguenay s'ouvre en 1837-38 sous le signe du bois. Malgré la bonne volonté de la Chambre et les pressions exercées par les gens de Charlevoix, le leadership économique échappe à la région elle-même. Par la faute de la Compagnie de la Baie d'Hudson et celle de Price, qui s'associe aux Vingt et Un, tout est raté. L'occasion était belle, mais

elle est perdue. La création de la Traite de Tadoussac fait passer dans des mains étrangères la direction de l'économie du Saguenay. L'apparition du commerce du bois va continuer cette dépendance et le Saguenay ne se remettra jamais de cette sujétion. Aujourd'hui encore, les grandes décisions économiques continuent à être téléguidées de l'extérieur pour le bénéfice d'étrangers.

On a décrit souvent l'échec de la Société des Vingt et Un dans son effort pour prendre en main le leadership [102] économique du Saguenay. Dans les faits elle joue précisément le rôle contraire, puisqu'elle aide précisément Price à s'en emparer. La Société des Vingt et Un est créée pour servir de couverture ou de paravent au grand industriel de Québec. Tout cela explique certains indices demeurés jusqu'ici troublants, à titre d'exemples le sigle W.P. imprimé sur chaque billot produit par la Société, le nom de Saguenay Association donné par Price aux Vingt et Un, enfin, la tenue d'une seule et même comptabilité à l'Anse à l'Eau par Alexis Tremblay en même temps agent de Price depuis 1831 et surintendant des opérations de la société depuis 1838.

Il semble enfin que la Compagnie de la Baie d'Hudson n'ait pas été longtemps dupe du stratagème utilisé par Price. Le 15 mars 1842, l'agent de la Compagnie à Tadoussac, Murdock Mc Pherson, écrit à son ami James Hargraves. Il le met au fait des événements survenus dans les parages, depuis 1837 : « *notre permis, écrit-il, et le droit de faire le commerce du bois au Saguenay pendant trois ans fut vendu à une compagnie à la tête de laquelle se trouve la première entreprise de bois au Canada, la Cie W. Price.* »

L'évêque catholique de Québec, d'ordinaire bien renseigné, écrit en 1839 et 1840 aux curés de Baie Saint-Paul et la Malbaie et les envoie en mission au Saguenay. Il prend soin de leur demander d'agir avec circonspection et réserve, surtout à l'égard des agents de M. Price qui dirige une grande entreprise forestière au Saguenay.

L'enthousiasme qui pousse Price, Simard et Tremblay dans le commerce du bois n'est nullement partagé par les bûcherons qui les suivent. Le rêve de la colonisation ne cesse de les hanter. Ils n'ont pas sitôt pénétré dans la région, passant outre à l'interdiction de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qu'ils choisissent des terres aussitôt défrichées subrepticement. Lorsque l'envoyé du gouvernement, Jean-Baptiste Duberger, viendra visiter le Saguenay à l'été 1842, une sur-

prise de taille l'attend. Plus de 150 colons sont déjà illégalement établis sur les terres.

Une dernière remarque. Le Saguenay s'ouvre en 1837-38 au moment même où éclatent dans la région de Montréal les troubles désormais célèbres dont on connaît toute [103] l'importance. La région de Québec et de Charlevoix semble au contraire assez calme. L'aventure saguenéenne, dont nous venons d'esquisser à larges traits certaines péripéties, n'aurait-elle pas contribué à sa façon à la sauvegarde de la paix dans ce district ? Une nouvelle piste s'ouvre ici au travail patient des chercheurs.

[104]

[105]

**Aux sources de l'histoire sagamienne.
Mon ami l'abbé Jean-Paul**

Bibliographie chronologique des écrits de Jean-Paul Simard

[Retour à la table des matières](#)

« Les missions jésuites au Saguenay (1642-1782) », travail présenté pour l'obtention de sa Licence en Histoire de l'Église, à la Grégorienne, Rome, 1954, 24 p., (non publié).

« Les premiers défricheurs du site actuel de Bagotville », Jean-Paul Simard et Léonidas Larouche, *Saguenayensia*, janvier-février 1963, pp. 16-18.

« La première chapelle de Saint-Alphonse de Bagotville », Jean-Paul Simard et Léonidas Larouche, *Saguenayensia*, janvier-février 1963, pp. 12-15.

« Les premières écoles au Saguenay, (1841-1844) », Jean-Paul Simard et Léonidas Larouche, *Saguenayensia*, mai-juin 1964, pp. 50-52.

« Les premières écoles au Saguenay, (1844-1845) », Jean-Paul Simard et Léonidas Larouche, *Saguenayensia*, septembre-octobre 1964, pp. 111-114.

« Comment on voyageait de Saint-Alexis à la Rivière du Moulin », Jean-Paul Simard et Léonidas Larouche, *Saguenayensia*, juillet-août 1965, pp. 79-80.

« Hommage au fondateur », éditorial de Jean-Paul Simard, directeur à la Société historique du Saguenay, pour souligner le travail de Mgr Victor Tremblay, *Saguenayensia*, juillet-août 1967, p. 1.

[106]

« Histoire du Saguenay (1820-1849) », cours donné à l'École de Formation des Maîtres de Chicoutimi, année 1967-1968, 19 p., (non publié).

« Notes sur la fondation de l'École moyenne d'agriculture », texte rédigé en 1968, à l'occasion de l'inauguration de l'École moyenne d'agriculture (Pavillon Duchesne), 2 p., (non publié)

« Onze années de troubles dans les Postes du Roi », *Saguenayensia*, janvier-février 1968, pp. 2-5.

« Le personnel des Postes du Roi », *Saguenayensia*, novembre-décembre 1969, p. 159.

« Le Saguenay en 1845 », *Saguenayensia*, janvier-février 1970, pp. 9-11.

« Les Amérindiens, des hommes ou des animaux », *Saguenayensia*, mars-avril 1970, p. 38.

« Les voies d'accès au Saguenay, un point de litige », *Saguenayensia*, septembre-octobre 1970, pp. 106-108. Texte publié également dans : *Protée*, UQAC, décembre 1970, pp. 31-35 ;

« Une fondation pas comme les autres, Le Grand Brûlé », *Saguenayensia*, juillet-août 1970, pp. 86-89. Aussi dans : *Protée*, UQAC, décembre 1970, pp. 31-35 ; *Laterrière au Saguenay, des origines à nos jours*, Le Progrès du Saguenay, 1983, pp.31-38.

« Le chemin de Saint-Urbain et celui des Marais », *Saguenayensia*, septembre-octobre 1970, pp. 112-116.

« Origine géographique et sociale des étudiants du Petit Séminaire de Chicoutimi et leur orientation socioprofessionnelle (1873-1930) », texte rédigé en collaboration avec Bérard Riverin, Communication présentée au Congrès de la Société Canadienne d'Histoire de l'Église Catholique, septembre 1973.

[107]

« Avant-propos », du volume de Laurier Renaud, *La fondation de l'A.C.J.C*, Jonquière, 1973.

« Politique indienne de Champlain », texte manuscrit rédigé vers 1974, pour un cours dispensé à l'UQAC, 37 p., original conservé aux ANQC, JPS-18.39.

« Chapelle de Sainte-Anne-des-Chutes », Bagotville, avril 1974, 1 p., (non publié).

« Avant-propos » du *Dictionnaire montagnais-français*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1974, pp. 1-18.

« Politique indienne de Champlain », texte manuscrit rédigé vers 1974, pour un cours dispensé à l'UQAC, 37 p. ANQC, fonds JPS-18.39.

« M8chau 8raganich et la Traite de Tadoussac », *Saguenayensia*, septembre-octobre 1977, pp. 104-110. Publié également dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. IV, no 2, pp. 2-17.

« Le Père Jean-Baptiste, Honorât : son séjour au Saguenay, 1844-1849 », *Évocations et témoignages*, Evêché de Chicoutimi, 1978, pp. 59-79.

« La famille Philippe Simard », travail rédigé avec la collaboration de Soeur Marthe Simard, sans date mais probablement vers 1978, 21 p., (non publié).

« Le poste d'Ashuapmushuan », *Saguenayensia*, janvier-février 1979, pp. 7-10.

« Les Montagnais de la chasse-gardée de Tadoussac, (1550-1652) », Communication présentée au colloque du Peabody Muséum of Archaeology and Ethnology organisé par Harvard et tenu à Québec les 11 et 12 mai 1979.

« Mgr Victor Tremblay, professeur et historien », *Saguenayensia*, novembre-décembre 1979, pp. 143-146.

[108]

« Native éducation and the Université du Québec à Chicoutimi, Jean-Paul Simard et Robert Bergeron, sans date mais vraisemblablement vers 1979, 18 p., (non publié).

Le poste de traite d'Ashuapmushuan, dossier de recherche rédigé avec la collaboration de l'abbé Robert Simard, UQAC, 1979, pp. 15-24.

« On est toujours l'esquimau de quelqu'un », dans *Études/Inuit/Studies*, par Josée Mailhot, Jean-Paul Simard et Sylvie Vincent, Université Laval, vol. IV, no 1-2, 1980, pp. 59-76.

« Biographie de Neil McLaren (1766-1844) », 1981, texte rédigé pour le Dictionnaire biographique du Canada, (non publié à ce jour).

« Biographie de Thomas Simard, (1801-1862) », texte rédigé pour le Dictionnaire biographique du Canada, (non publié à ce jour).

« Survol de l'histoire économique du Saguenay—Lac-Saint-Jean », dans Adam Lapointe, Paul Prévost, Jean-Paul Simard, *Économie régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, Gaétan Morin éditeur, 1981, pp. 17-72.

« Biographie de Charles-Herménégilde Gauvreau (1787-1839) » 1982, texte rédigé pour le Dictionnaire biographique du Canada, (non publié à ce jour).

« Les Amérindiens du Saguenay avant la colonisation blanche », dans Pouyez, Lavoie, Bouchard..., *Les Saguenayens*, Presse de l'Université du Québec, 1983, pp. 67-84.

Fin du texte